14-18 : les résistants

Le Monde

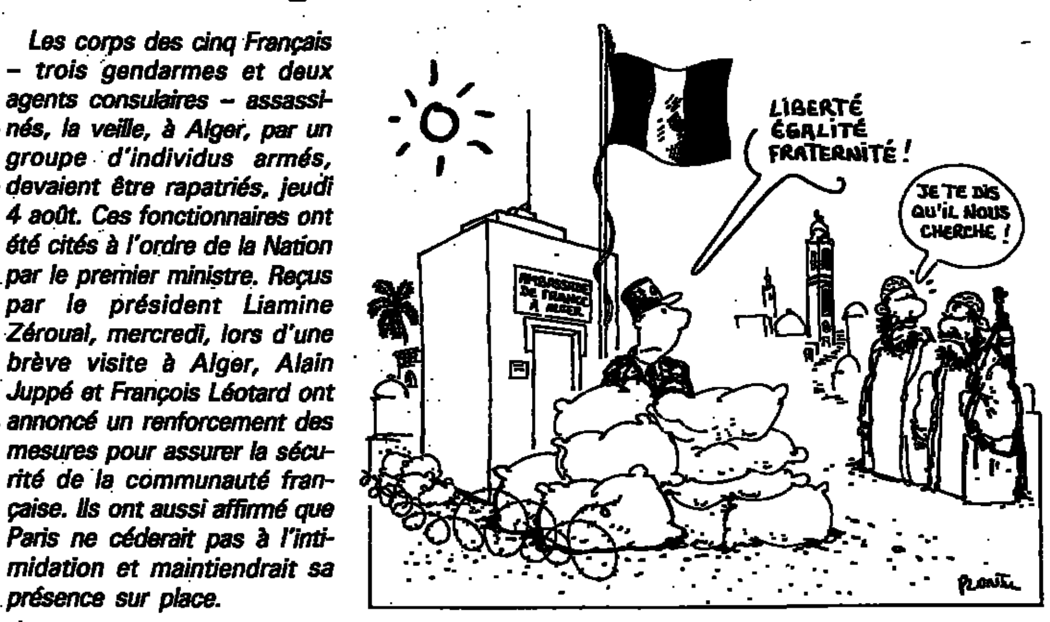
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15403 – 7 F — VENDREDI 5 AOÛT 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Face à la montée du terrorisme islamiste

La France est déterminée à maintenir sa présence en Algérie

Les corps des cinq Français – trois gendarmes et deux agents consulaires – assassinés, la veille, à Alger, par un groupe d'individus armés, devaient être rapatriés, jeudi 4 août. Ces fonctionnaires ont été cités à l'ordre de la Nation par le premier ministre. Reçus par le président Liamine Zéroual, mercredi, lors d'une brève visite à Alger, Alain Juppé et François Léotard ont annoncé un renforcement des mesures pour assurer la sécurité de la communauté française. Ils ont aussi affirmé que Paris ne céderait pas à l'intimidation et maintiendrait sa présence sur place.



Partie perdue ?

« Acte de barbarie », « odieux attentat » : à quelques jours, à quelques semaines d'intervalle, les mêmes mots – signes d'impuissance – reviennent sur les mêmes lèvres et sous les mêmes plumes pour stigmatiser l'assassinat d'innocents. Mots plus virulents encore dès lors qu'il s'agit du meurtre de ressortissants étrangers. Comme s'il y avait des crimes plus révoltants que d'autres.

Si tant est que l'on doive leur imputer la paternité de l'ensemble de ces meurtres, les plus extrémistes des groupes armés islamistes savent que leurs victimes ne pèsent pas, toutes, du même poids, qu'il peut être plus « payant », à la longue, de prendre pour cible un étranger qu'un autochtone. Leur objectif n'est-il pas de fragiliser, de déstabiliser la « junte » au pouvoir, en brouillant les rapports qu'elle entretient avec la communauté internationale, et au premier chef avec ses partenaires les plus proches ?

Ainsi, l'ancienne puissance coloniale a-t-elle, à ce jour, payé le plus lourd tribut, puisque, sur la liste noire des victimes du terrorisme, figurent quinze ressortissants français.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite et nos informations page 3

Le prix de la clarté

METTRE la clé sous la porte et laisser les Algériens laver leur linge sale en famille, serait-ce la bonne réponse à apporter à l'assassinat de cinq nouveaux Français, mercredi 3 août, à Alger ? Ce n'est, en tout cas, pas celle de la France, qui, par la voix de son ministre des affaires étrangères, a répété qu'elle maintiendra sa présence sur place et qu'elle ne cédera pas à l'intimidation.

Voudrait-elle se retirer que la manœuvre ne serait pas simple. La France, du fait de son passé d'ancienne puissance coloniale, entretient une liaison solide – quoique souvent tumultueuse – avec l'Algérie. A s'en tenir déjà au seul aspect économique d'une telle rupture avec un partenaire privilégié, il faudrait prendre la mesure des risques encourus, financiers et commerciaux. Tout donne à penser que le jeu n'en vaut pas la chandelle, que Paris aurait plus à y perdre qu'à y gagner.

PEUT-ON, aujourd'hui, reprocher à la France d'avoir, pour ainsi dire, choisi son camp alors qu'on l'accusait, auparavant, d'entretenir le flou sur ses positions ? D'aucuns souligneront que cet effort de clarification vaut aux ressortissants français vivant outre-Méditerranée d'être devenus les cibles privilégiées des « fous d'Allah ». Mais pourquoi et comment cacher aux islamistes que leur combat n'est pas le nôtre ? Est-ce une sage politique d'essayer, comme les Etats-Unis s'y emploient, de garder deux fers au feu ?

En prenant ses distances vis-à-vis de l'ex-Front islamique du salut (FIS), la France donne assurément la fâcheuse impression d'avoir rallié le camp de ses adversaires : la « junte » au pouvoir. Même si, de temps à autre, elle rappelle aux dirigeants algériens la nécessité d'ouvrir le dialogue politique, et de remettre peu à peu le pays sur des rails démocratiques.

LA France n'est pas maîtresse de l'agenda politique algérien. Sauf à vouloir se poser à nouveau en tutrice de son ancienne colonie, elle doit « faire avec » un gouvernement dont, à mots à peine couverts, elle déplore la criante apathie, voire la mauvaise volonté et l'incapacité à modifier le cours des choses.

Pour l'heure, la France s'emploie à aider l'Algérie à sortir du chaos économique, source de tous ses maux. Elle a plaidé le dossier du rééchelonnement de sa dette extérieure auprès du club de Paris et vient de lui renouveler une aide de 6 milliards de francs pour l'année en cours. Ce levier économique, Paris devrait, aujourd'hui, l'utiliser plus que de mesure pour forcer Alger à contrer beaucoup plus intelligemment les islamistes radicaux, à comprendre que la répression ne peut servir de politique, que la population dans son ensemble a soif de nouveauté.

M 0147 - 0805 - 7,00 F

Rwanda : nouvel appel de M. Boutros-Ghali

Le secrétaire général de l'ONU a lancé un nouvel appel, mercredi 3 août, aux nations en leur demandant de fournir les 5 500 « casques bleus » nécessaires à la relève des troupes françaises avant le 22 août. S'il admet dans une lettre au Conseil de sécurité les *« lenteurs bureaucratiques »* de son organisation, il dénonce surtout les réticences financières des gouvernements.

page 4

Télévision numérique aux Etats-Unis

Depuis le lancement par Hughes Corp. d'un second satellite dans la nuit du jeudi 4 août, la télévision numérique est devenue une réalité commerciale à l'échelle du continent nord-américain. Avec DirecTV, cent cinquante canaux de télévision sont désormais accessibles en réception directe par satellite, avec une qualité exceptionnelle d'image et de son.

page 18

LE MONDE DES LIVRES

Biographies réductrices

Philippe Sollers a lu les précieux souvenirs de Nadar sur Baudelaire et de Gros-Kost sur Courbet. On y voit le génie de ces deux artistes réduit à l'anecdote ou au pittoresque, et finalement méconnu, dénié. Muriel Spark, elle, dans son *Curriculum vitae*, propose une version pudique et réservée de l'exercice autobiographique.

pages 11 à 16

Malgré les injonctions de M. Milosevic

Les Serbes de Bosnie rejettent le plan de paix

Les Serbes bosniaques ont décidé, mercredi soir 3 août, d'organiser un référendum sur le plan de paix international. Lors de leur réunion à Pale, les députés du « Parlement » de la « République serbe » de Bosnie (autoproclamée) ont à nouveau rejeté ce plan mis au point par les grandes puissances, malgré les injonctions de M. Milosevic qui leur avait demandé la veille de l'accepter sans équivoque. Le référendum se déroulera les 27 et 28 août.

PALE

de notre envoyé spécial

« Nous sommes pour la paix et la liberté mais pas tout de suite. Pour les générations futures seulement. » Le président du « Parlement » des Serbes de Bosnie, Momcilo Krajisnik, clôt, mercredi 3 août, la session extraordinaire de l'Assemblée. A l'unanimité, les représentants serbes viennent de décider d'organiser un référendum les 27 et 28 août. Tous se sont prononcés, une nouvelle fois, pour le rejet du plan de paix international et pour un plébiscite populaire destiné à légitimer ce choix.

Les députés serbes de Bosnie n'ont donc pas suivi les recommandations officielles du président de la République de Serbie, Slobodan Milosevic, qui les avait sommés d'accepter le plan, mais ils les ont abondamment commentées. *« Si je n'avais pas vécu jusqu'à hier*, a déclaré le parlementaire Slavko Milanovic, *je n'aurais jamais cru qu'un Serbe puisse lancer un ultimatum à un Serbe, que quelqu'un de notre peuple puisse nous envoyer un texte aussi honteux. »*

Dans une lettre du 2 août, l'homme fort de Belgrade menaçait les Serbes bosniaques de représailles en cas de refus définitif du plan de paix. *« Si vous rejetez la paix, vous trahirez les intérêts nationaux serbes comme personne ne les a jamais trahis »*, écrivait le dirigeant avant de menacer clairement Pale de fermer la frontière entre la « République serbe » (autoproclamée) de Bosnie et la Serbie.

Officiellement donc, la Serbie a rejoint la communauté internationale pour tenter de convaincre les Serbes bosniaques de signer le plan de paix. Officiellement, la Serbie milite pour un règlement négocié du conflit qui continue d'embraser la Bosnie-Herzégovine. *« Demander de nouveaux sacrifices aux citoyens de la RFY* [République fédérale de Yougoslavie, c'est-à-dire la Serbie et le Montenegro] *serait moralement indéfendable »*, déclarait Slobodan Milosevic, au lendemain de la réunion du « groupe de contact ».

RÉMY OURDAN

Lire la suite page 6

Clairvaux au jour le jour

I. – *Quartier de l'angoisse*

Malgré la surpopulation et la canicule, la situation est relativement calme dans les prisons françaises. Des mesures de vie quotidienne, le professionnalisme « accru » des personnels et l'effet des grâces présidentielles du 14 juillet (2 335 détenus en moins au 1er août) expliquent cette tranquillité, selon la chancellerie. Cependant, les risques d'explosion demeurent, comme à Clairvaux, où sont purgées les plus longues peines.

VILLE-SOUS-LA-FERTÉ (Aube)

de notre envoyée spéciale

Il est debout devant l'estrade, les mains derrière le dos. Au fond de la salle, une meurtrière garnie de barreaux laisse faiblement entrer la lumière du jour. Assis derrière une longue table de bois confectionnée par les détenus de la maison centrale, le directeur et le chef de détention feuillettent un dossier. *« Bonjour*, lance posément Patrice Gacquière, le directeur de Clairvaux. *Vous avez trente-trois ans et vous avez été condamné en 1989 à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de quinze ans. »* M. Gacquière consulte à nouveau le dossier, puis relève lentement la tête. *« Vous avez l'air mal à l'aise »*, note-t-il. Le détenu reste silencieux un instant : *« C'est la première fois que je viens en centrale. »*

Patrice Gacquière s'interrompt une seconde et jette à nouveau un œil sur le dossier. *« Effectivement, vous venez de quatre maisons d'arrêt*, souligne-t-il. *Dans quel état d'esprit arrivez-vous ici ? »* Le détenu soupire et baisse lentement les yeux.

– « Je ne sais pas expliquer.

– Recevrez-vous des visites ?

– Il n'y a qu'une personne qui vient me voir, une amie qui habite Château-Thierry. Ce n'est pas très loin d'ici. C'est pour ça que j'ai demandé Clairvaux.

– Vous souhaitez travailler ?

– C'est mon seul projet. Je voudrais aussi reprendre des études. Quand j'écris, je m'aperçois que j'ai des problèmes. C'est normal, ça fait cinq ans que je ne fais rien. »

Le directeur et le chef de détention, M. Noiret, échangent un regard avant de le remercier dans un sourire. *« Nous allons décider de votre affectation dans les bâtiments*, conclut le directeur. *Clairvaux n'est pas un Nirvana pénitentiaire. Vous serez souvent contrôlé, souvent fouillé, mais vous resterez sans doute ici un certain temps. Il faut essayer de vous installer un peu. »*

Tous les entretiens avec les nouveaux arrivants ont lieu au « quartier », un petit bâtiment édifié au XIXe siècle dans l'enceinte de l'abbaye de Clairvaux. Entouré d'une pelouse, il abrite autour de sa nef centrale les cellules de punition, les cellules d'isolement et le prétoire, le tribunal disciplinaire de la prison. *« Le quartier*, note un surveillant, *est l'endroit où les règles sont les plus sévères, alors que c'est le plus beau de tous les bâtiments »*.

ANNE CHEMIN

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

16. *Edith Cavell, résistante exécutée*

Des résistants, entre 1914 et 1918 ? Il y en eut, en effet, dans la Belgique et les dix départements français occupés par les armées allemandes. Passeurs de soldats ou agents de renseignement, ces hommes, ces femmes surtout, Belges, Français, ou Anglais, comme Edith Cavell, furent, lorsqu'ils étaient pris, lourdement condamnés, voire exécutés.

LORS de la stabilisation des fronts, à la fin de 1914, l'essentiel de la Belgique et de dix départements français resta occupé par les armées allemandes. Les populations belge et française occupées se retrouvaient *de facto* au front, en première ligne. Elles découvraient les malheurs d'une guerre devenue totale dans leur région.

Aux souffrances « ordinaires » partagées par toutes les familles de belligérants à travers l'Europe, la peur de la blessure, de la mort, il fallait ajouter le manque de nouvelles à travers le front devenu frontière infranchissable, et les rigueurs de l'occupation.

Dans les premières semaines du conflit, pendant l'avance allemande, un certain nombre d'exactions ont été commises par les troupes : incendies de villages, viols, otages fusillés. Les Allemands, réellement obsédés par les francs-tireurs, souvenir de la guerre de 1870-71, soupçonnaient tous les civils et n'étaient pas enclins à la clémence.

Comment les populations fuyant devant l'avance rapide des troupes n'auraient-elles pas véhiculé des récits de plus en plus monstrueux ? Les troupes allemandes n'étaient-elles pas formées de criminels puisqu'elles ne respectaient pas les conventions de La Haye de 1907 ?

La guerre sécrétait violence et peur. Ceux qui avançaient en territoire ennemi, les Allemands, ne pouvaient être que des barbares. La guerre qu'ils menaient n'était pas, comme celle de leurs adversaires, celle du droit. Bien plus, les destructions d'églises et l'exécution de certains prêtres prouvaient que les Allemands s'en prenaient directement à Dieu. Les récits de crucifixions de Belges et de Français par des soudards hilares se multipliaient. Les innocents enfants de Dieu, eux, avaient les mains coupées. Moult témoins ont prétendu avoir rencontré des familles dans l'exode, leurs enfants aux mains emmaillotées dans des pansements. C'est dans ce climat à la fois fantasmatique et réellement terrorisant des débuts de la guerre qu'il faut imaginer la mise en place de l'occupation allemande après la course à la mer.

Or, à l'intérieur de la zone d'occupation allemande, des soldats français, anglais ou belges avaient réussi à s'enfuir quand ils avaient été faits prisonniers, à se cacher. Certains, blessés, avaient besoin de soins. Tous cherchaient à se rendre en Hollande, pays neutre, pour y rester pour la durée de la guerre ou pour tenter de rejoindre l'Angleterre et, de là, le front de nouveau.

Par patriotisme et par compassion pour les soldats, un certain nombre de personnes – des femmes dans leur immense majorité – organisèrent des réseaux d'évasion dès l'automne 1914. Du nord de la France, de la Belgique, ces passeurs d'hommes évacuaient dans le plus grand secret les soldats.

Par ailleurs, Français et Anglais avaient besoin de renseignements militaires. Certains des occupés se mirent à travailler pour l'Intelligence Service.

« Nous saluons les héros martyrs de la cause sacrée »

Patriotisme et compassion signifient, dans le camp adverse, résistance, espionnage et trahison. En temps de guerre et d'occupation militaire, ces forfaits sont normalement punis par la mort. Des Françaises et des Français, des Belges, une Anglaise, Edith Cavell, allaient payer de leur vie le fait d'avoir résisté à l'occupation allemande de 1914.

Comment devient-on résistant en 1914 ? Autant que l'on puisse reconstituer des itinéraires d'individus dont la plupart ont payé de la captivité et de la mort leur engagement, souvent par hasard et en tout cas sans en imaginer les conséquences.

Les princesses de Croy* et de Belleville abritent dans leurs châteaux, non loin de la frontière franco-belge, des soldats blessés. Une infirmière anglaise, Edith Cavell, dirige, depuis 1907, l'Institut Berkendael de Bruxelles. Son école d'infirmières est devenue hôpital de la Croix-Rouge ; on y soigne dans les premières semaines de la guerre autant de soldats allemands que belges.

Puis, les soldats alliés risquant la captivité, on cherche une filière vers la Hollande. Un architecte bruxellois, Philippe Baucq, fournit argent et passeurs. Un réseau est né, quand les soldats sauvés par les deux princesses et quelques amies sûres rejoignent Bruxelles. C'est exactement de la même façon qu'un réseau lillois, composé principalement de quatre hommes, est constitué à peu près au même moment.

Ceux qui, comme Edith Cavell, organisent les filières ne peuvent pas à proprement parler être qualifiés d'espions. En revanche, les passeurs sont bien obligés de relever les mouvements de troupes, de s'assurer de la complicité de nombreuses personnes sur leur route. Depuis Lille, Louise de Bettignies coordonne un véritable service de renseignement pour l'Intelligence Service.

Ces différentes activités peuvent difficilement passer inaperçues. Très tôt, les Allemands soupçonnent les passeurs. En août 1915, trente-cinq personnes sont arrêtées sur dénonciation. Le procès d'Edith Cavell est le mieux connu, grâce au témoignage de Brand Whitlock, ministre d'Amérique à Bruxelles, qui représentait en 1915 les intérêts anglais et tenta de sauver l'infirmière.

Arrêtée en août, Edith Cavell est maintenue au secret pendant deux mois. Puis son procès s'ouvre devant le conseil de guerre. En deux jours, elle est condamnée à mort, et exécutée au matin du 12 octobre.

Miss Cavell a reconnu pendant le procès ses activités, qu'elle considère comme purement humanitaires. Elle n'a pas caché non plus son patriotisme et elle a avoué qu'un soldat anglais ayant réussi à rejoindre l'Angleterre pour retourner au front lui avait écrit pour la remercier. Naïveté ou provocation ? L'infraction au code pénal allemand pour conduite de troupes à l'ennemi était la mort. Edith Cavell jugeait sans doute qu'elle n'avait plus rien à perdre.

Parmi les accusés du procès bruxellois, cinq ont été condamnés à mort, vingt-trois à des peines de travaux forcés, huit acquittés. Sur les cinq condamnés à mort (trois femmes, deux hommes), deux ont été exécutés immédiatement : Edith Cavell et Philippe Baucq ; trois ont vu leur peine commuée en travaux forcés, dont la princesse de Croy*.

Elle et eux ont rejoint les condamnés d'autres procès dans des forteresses en Allemagne où, en plus de la dureté des conditions de détention, ils étaient soumis au travail forcé, quelquefois pour l'effort de guerre allemand.

Louise de Bettignies, enfermée, lutta jusqu'à la mort

Louise de Bettignies, arrêtée en octobre 1915, condamnée à mort, non exécutée, continue de lutter contre les autorités de la forteresse de Siegburg, qui faisaient fabriquer des douilles d'obus aux prisonnières. Elle tombe malade dans son cachot et meurt en 1918.

Philippe Baucq, le cerveau du réseau bruxellois, étant un homme, on comprend la rigueur du tribunal. Quant à Edith Cavell, une infirmière, une Anglaise, pourquoi les autorités allemandes ont-elles jugé bon d'en faire une martyre ? Le sous-secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères déclarait à Berlin : *« D'innombrables soldats belges, anglais et français combattent de nouveau dans les rangs alliés, et ils doivent la possibilité d'avoir pu fuir hors de la Belgique à l'activité de la bande.* [...] *Les devoirs envers la sécurité de l'armée sont, en temps de guerre, supérieurs à tous les autres points de vue.* [...] *La peine a été exécutée afin d'effrayer toutes les femmes qui, se prévalant des privilèges de leur sexe, participent à une entreprise qui est punie de mort. Si l'on voulait reconnaître ces privilèges, ce serait ouvrir portes et fenêtres aux menées de femmes qui sont souvent plus habiles et plus rusées, dans ces choses, que l'espion le plus raffiné. »*

Contre la force allemande, la propagande de la guerre du droit

Les Allemands pensaient n'avoir fait que leur devoir, mais leurs ennemis allaient leur opposer la guerre du droit, arme de propagande. La presse clandestine belge ouvre la voie : *« Nous attendons la fin avec une confiance absolue dans la victoire du droit.* [...] *Nous saluons* [...] *les héros martyrs de la cause sacrée, frappés pour leur dévouement et leur fidélité au pays. » (La Libre Belgique,* octobre 1915.)

Les Anglais, les Américains, vont s'emparer de l'assassinat d'Edith Cavell, *« un autre Louvain, un autre* Lusitania ». Le récit des derniers moments de cette femme martyre du patriotisme et aussi fille de pasteur, très chrétienne elle-même, fut publié par les services de la propagande anglaise juste après le rapport Bryce sur les atrocités allemandes de l'été 1914.

Dans l'esprit du public, l'amalgame pouvait se faire aisément. Une telle répétition d'actes barbares ne pouvait pas être imputée à la situation de guerre mais bien à la *Kultur* allemande. D'ailleurs, même leur avance scientifique pouvait se retourner contre eux : n'auraient-il pas hypnotisé l'un des prisonniers du réseau pour en obtenir des renseignements ? L'ironie du sort veut que le grand poète expressionniste Gottfried Benn, justement passionné par l'hypnose, ait assisté à l'exécution d'Edith Cavell en tant que médecin militaire.

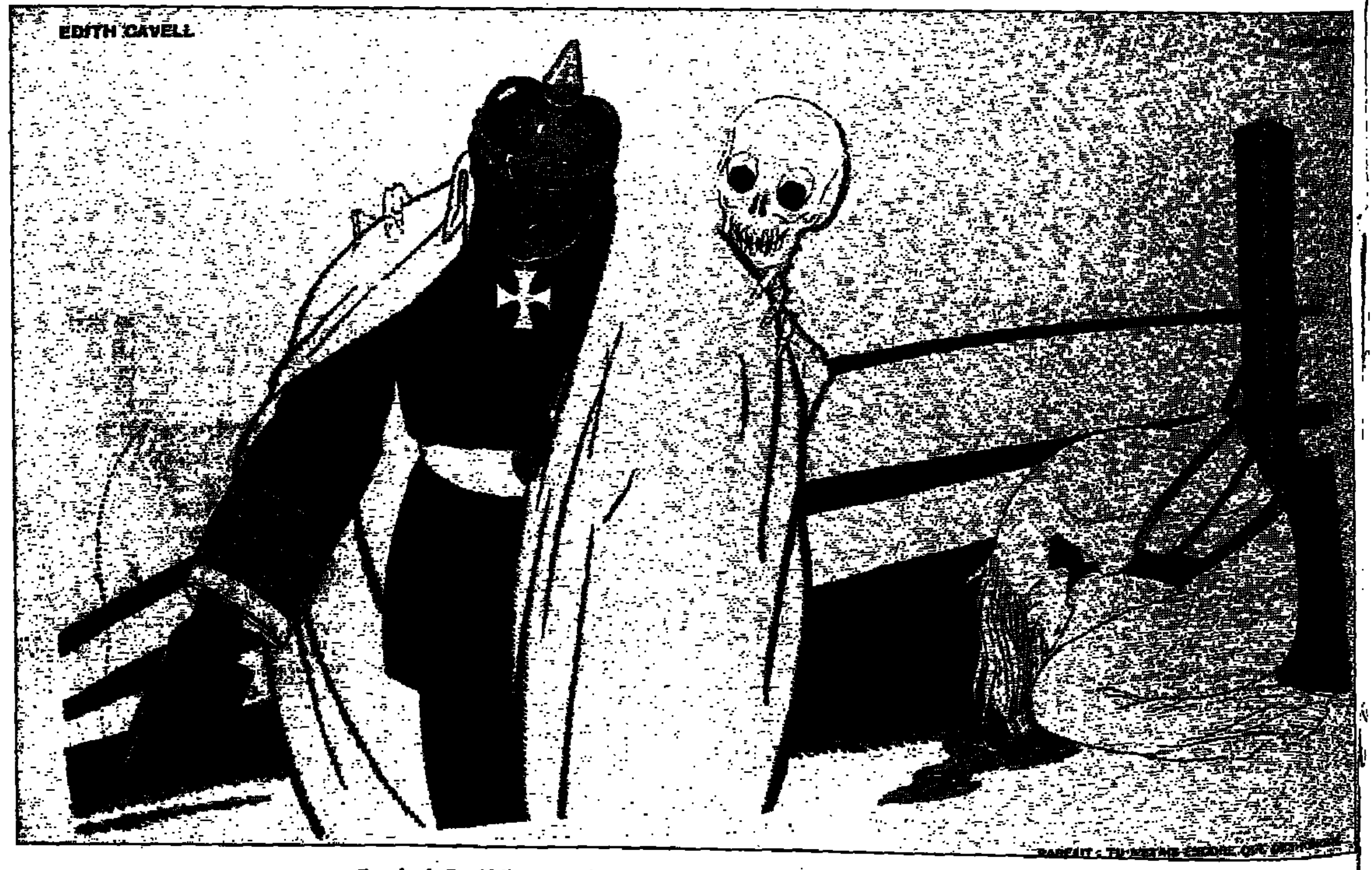
Pour les témoins, après les enfants, les églises, les Allemands ne respectaient pas non plus les femmes, même pas une infirmière chrétienne. Brand Whitlock fit beaucoup pour populariser cet aspect du procès, surtout chez les Britanniques et les Américains : *« Un homme de notre race, élevé dans nos traditions juridiques anglo-saxonnes, ne comprendra la condition de la Belgique sous l'occupation allemande que s'il écarte toutes les conceptions du droit héritées de ses ancêtres.* [...] *Les Allemands pensent d'une autre façon, agissent suivant un autre principe : le droit de faire tout ce que la force physique permet de faire. »*

Le rôle important des neutres à Bruxelles autour d'Edith Cavell a joué en défaveur des Allemands. Mener la guerre de position à partir de pays occupés ne leur facilitait pas la tâche. Comment abandonner l'idée d'une grande offensive victorieuse ?

Annette Becker
Historial de la Grande Guerre

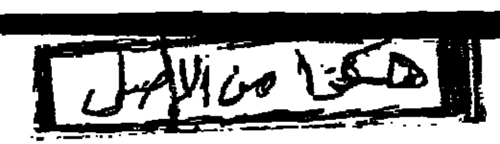
LIRE

- Annette Becker
  La Guerre et la Foi, de la mort à la mémoire, 1914-1930
  Armand Colin, 1994
- Annette Becker
  « Mémoire et commémoration, les « atrocités » allemandes de la première guerre mondiale dans le nord de la France »
  Revue du Nord, nº 295, avril-juin 1992
- John Horne
  « Les mains coupées : « atrocités allemandes » et opinion française en 1914 »
  Guerres mondiales et conflits contemporains, 1993
- Françoise Thébaud
  La Femme au temps de la guerre de 1914
  Stock, 1986



Dessin de Paul Iribe, paru dans la Baïonnette, avril 1916. (Collection Jean Vigne.)

PROCHAIN ÉPISODE : DRIANT AU BOIS DES CAURES







Contre la force allemande, la propagande de la guerre du droit

Après l'assassinat de cinq de ses ressortissants en Algérie

La France ne cèdera pas à l'intimidation, affirme M. Juppé

A son retour d'Alger où il s'est rendu, mercredi 3 août, dans l'après-midi, en compagnie du ministre de la défense, pour rendre hommage aux cinq Français assassinés quelques heures plus tôt, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a annoncé que les Français vivant dans la cité Aïn Allah, où ont été commis ces crimes, seront dorénavant regroupés dans le parc Pelzer où se trouve l'ambassade.

Il a aussi indiqué que des gendarmes vont être envoyés sur place en renfort et que, dans la capitale, la totalité des activités scolaires et culturelles seront concentrées sur le lycée Ben Aknoun. *« Face à ce terrorisme aveugle qui frappe n'importe où, n'importe comment, avec les méthodes les plus inhumaines, il n'y a pas de garantie à 100 % »*, a averti le ministre des affaires étrangères.

M. Juppé a clairement souligné que la France resterait, malgré tout, présente en Algérie. *« Fermer tout service officiel français, décréter une sorte de retrait général de nos effectifs, ce serait, d'une certaine manière, faire le jeu de ceux qui essayent d'intimider les étrangers. Et, par conséquent, nous maintiendrons le dispositif qui existe aujourd'hui »* (1). Le chef de la diplomatie n'en a pas moins lancé un appel au gouvernement algérien. La France a soutenu *« le mouvement de réformes économiques engagées par l'Algérie »*, a-t-il déclaré. *« Il est nécessaire,* a-t-il ajouté, *dès lors que la stabilité et la sécurité le permettront, de renouer avec le processus démocratique, d'organiser des élections permettant au peuple de s'exprimer librement et démocratiquement. »*

L'attentat qui a coûté la vie à cinq Français a eu lieu vers 7 h 30, lors du départ pour leur travail d'un certain nombre de membres du personnel de l'ambassade. Un commando de *« terroristes »* a tenté de faire exploser une voiture piégée dans l'enceinte de la cité Aïn Allah, à la sortie sud-ouest d'Alger, où vivent près de 70 ressortissants français. La bombe artisanale de forte puissance avait été réglée sur une demi-heure, ce qui a donné aux démineurs algériens le temps de la désamorcer.

Aïn Allah (Fontaine de Dieu) est une cité dortoir, dont une centaine d'appartements sont affectés à des Français, en particulier des instituteurs et des agents consulaires. Mitoyenne de l'école primaire française Max-Marchand, elle était placée sous la double protection de forces de l'ordre algériennes et de gendarmes français, depuis septembre dernier.

Deux gendarmes français ont été tués à bout portant dans le poste de garde tandis que le troisième et les deux agents consulaires l'ont été, une centaine de mètres plus loin à l'entrée d'un immeuble, victimes de balles perdues, selon des témoignages recueillis par un journaliste de l'AFP. D'après une source proche des services de sécurité algériens, les assaillants étaient vêtus de la tenue des troupes d'élite de la police – les *« ninjas »* – combinaison et cagoule noire.

Les cinq victimes – les gendarmes Fabrice Descamps, vingt-six ans, Stéphane Salomon, trente et un ans, Jean-Michel Serlet, vingt-quatre ans, et les agents des ministères des affaires étrangères et du budget, Gérard Tourreille et Armand Bard – ont été citées à l'ordre de la nation. Leurs dépouilles devaient être rapatriées jeudi.

Le président Zéroual a présenté ses condoléances aux deux ministres français, en réaffirmant que son gouvernement mettrait tout en œuvre pour éliminer le terrorisme. Dans un communiqué, le ministre de l'intérieur a exprimé sa *« profonde répulsion »* et souligné que cet attentat, qui n'a pas encore été revendiqué, avait pour but d'*« isoler l'Algérie au plan international »*.

Le président de l'instance exécutive du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger a dénoncé, mercredi, dans un communiqué, le soutien de la France au gouvernement algérien, Sans condamner l'attentat, Rabah Kébir, qui réside en Allemagne, *« attire l'attention sur la position française qui refuse le choix populaire et la démocratie et soutient jusqu'au bout la dictature militaire »*. A son avis, *« cette attitude est considérée comme une provocation directe au peuple algérien »*.

(1) La communauté française en Algérie qui, à l'automne 1993, était forte de quelque huit mille personnes, n'en compte plus aujourd'hui qu'un millier, dont la moitié travaille dans les services diplomatiques et consulaires. Le nombre de bi-nationaux, immatriculés ou non, se situe entre 25 000 et 50 000.

Partie perdue ?

Suite de la première page

Il est vrai qu'au cours des derniers mois, ses dirigeants – notamment Alain Juppé –, sans cesser d'appeler au dialogue politique, ont fait de moins en moins mystère des craintes que leur inspire une éventuelle arrivée au pouvoir des « fous d'Allah » et des espoirs qu'ils nourrissent de les voir échouer dans leur entreprise.

En revanche, aussi inquiets soient-ils, les Etats-Unis, eux, n'ont eu à déplorer aucune victime. Simple fruit du hasard ? Il est un fait que, sur le dossier algérien, Washington ne partage pas toutes les vues de Paris même si, depuis quelques semaines, celles-ci se sont rapprochées. Sur l'autre rive de l'Atlantique, en effet, traumatisés par le précédent iranien, un certain nombre de décideurs politiques – notamment au département d'Etat – veulent, à tout prix, ménager l'avenir, se convaincre qu'au sein de la grande famille islamiste, il y a des « barbus » fréquentables.

Quoi qu'il en soit, plus de la moitié des étrangers assassinés en Algérie étaient ressortissants de pays extérieurs – pour ne pas dire indifférents – au drame qui s'y déroule, entre autres ex-Yougoslavie, Russie, Pérou, Vietnam, etc. Mais, oubliés par leur maison mère, mal protégés, ces coopérants « bas de gamme » se présentaient, pour les maquisards islamistes, comme des proies faciles.

Même aux pires moments de la guerre du Liban, les islamistes pro-iraniens du Hezbollah n'avaient jamais jugé utile d'employer des méthodes aussi expéditives pour interpeller la communauté internationale. Plutôt que d'assassiner des étrangers, ils se sont « contentés » – si l'on ose dire – d'en enlever certains bien ciblés et de monnayer, à prix fort, leur libération. En tuant sans discernement des étrangers, le Groupe islamique armé (GIA) se prive à tout le moins, dans sa propre logique « révolutionnaire », d'une possibilité de marchandage, bien qu'en octobre 1993 il ait retenu, pendant une semaine, trois agents consulaires français, et, tout récemment, les ambassadeurs d'Oman et du Yémen.

Au pays du Cèdre, les fondamentalistes musulmans ne cherchaient alors qu'à se positionner sur l'échiquier politique. En Algérie, ils revendiquent, pour eux seuls, le pouvoir et font flèche de tout bois pour l'arracher, jugeant que l'annulation des élections législatives, en janvier 1992, les a frustrés d'une victoire justement acquise. Avant même cette déconvenue démocratique, les plus radicaux avaient pris le chemin des maquis afghans pour s'y former au combat. L'issue de cette guerre, favorable à leurs « frères », les a convaincus que la bataille contre les « mécréants » se gagnerait à la pointe du fusil.

« Jouer la montre »

La partie est-elle donc d'ores et déjà perdue pour les défenseurs de la démocratie ? Faudrait-il suivre les conseils récemment donnés par Hassan Tourabi, le chef des islamistes sunnites soudanais, qui invitait l'Europe à *« faciliter le transfert du pouvoir au Front islamique du salut »* (FIS) ? Emporté par une sainte colère, François Léotard a beau affirmer qu'*« il n'y a aucune raison que la France se taise sur la réalité de ce qui est dit et de ce qui est fait par ces gens-là »*, qu'*« il faut tendre la main au peuple algérien »*, contrer le « péril vert » est une entreprise bien malaisée.

Dans ce drame qui perdure, chaque camp « joue la montre », convaincu que le temps est son meilleur allié. La nomenklatura militaire qui s'accroche au pouvoir, attachée à ses privilèges et à ses prébendes, compte que le pourrissement de la situation créera des dissensions dans les rangs de ses adversaires. Il est vrai que le fossé se creuse entre islamistes dits « modérés » et islamistes radicaux, les uns, autour de l'Armée islamique du salut (AIS), plus nuancés dans l'usage de la violence et plus attirés par une solution politique à la crise, et les autres, derrière le GIA, adeptes d'un terrorisme quasiment aveugle et hostiles à toute forme de dialogue.

Les uns et les autres n'ont pas encore réglé leurs comptes. L'AIS prétend contrôler l'est et l'ouest du pays, alors que le GIA aurait sous sa coupe la région-phare de l'Algérois. Faut-il donc voir, dans le meurtre de cinq nouveaux Français, la main de ce dernier, soucieux de marquer son territoire et d'affirmer son autorité ?

Ces « frères ennemis » n'en ont pas moins, tous deux, en vue un même objectif, à savoir l'instauration, dans les meilleurs délais, d'un Etat islamique en Algérie. Les premiers se soucient d'y mettre un peu la forme, les seconds s'en moquent comme d'une guigne. C'est dire que le pouvoir ne pourra pas indéfiniment maintenir le *statu quo* et que, tôt ou tard, il sera contraint de bouleverser de fond en comble le système politique s'il veut valablement tenir tête aux « fous d'Allah ».

Les islamistes sont-ils en mesure de refaire bloc derrière leurs dirigeants, aujourd'hui sous les verrous, Abassi Madani et Ali Benhadj, si tant est que ces deux « stars » du « parti de Dieu » soient sur la même longueur d'ondes ? Pour l'heure, la guerre des chefs ne semble pas en voie d'apaisement. Certes, pareilles querelles sont apparues au grand jour pendant la lutte de libération nationale, qui n'ont pas, *in fine*, empêché le FLN de gagner la partie. Encore faudrait-il, pour qu'il en soit ainsi aujourd'hui, que l'ex-FIS réussisse à convaincre la population que, sous la bannière de l'islam, les choses prendront un cours heureux.

Or, cette démonstration reste à faire. Prise entre deux feux, la population se tient sur une position de prudent attentisme. Les portes du pouvoir ne s'ouvriront peut-être pas toutes grandes, comme d'aucuns le prédisent ou le souhaitent, sous les pas de légions de « barbus » conquérants. Une série d'attentats spectaculaires n'y changera rien. Si les islamistes cherchaient coûte que coûte à forcer la victoire, il y aurait fort à craindre pour l'unité du pays, ainsi que le soulignait récemment un haut responsable du département d'Etat américain.

Risques de contagion

La marge de manœuvre de la communauté internationale, et singulièrement de la France, pour aider l'Algérie à sortir du chaos, est très étroite. Le traitement économique de cette crise ne pourra avoir d'effets positifs qu'à moyen ou à long terme. Quant à son traitement politique, il est d'abord du ressort des responsables locaux. Peut-être faudrait-il, pour leur faire entendre raison, en venir à lier sans vergogne l'octroi de l'aide économique à des avancées démocratiques. Chacun sait, toutefois, combien il est difficile de faire boire un âne qui n'a pas soif...

Au reste, combien de pays se sentent-ils directement concernés par ce qui se passe du côté d'Alger, hormis la France et les autres Etats riverains de la Méditerranée qui sont les plus proches, aux deux bouts du Maghreb et sur le flanc sud de l'Europe ? Et encore cette préoccupation se nourrit-elle très égoïstement de la peur d'une contagion islamiste chez les uns, et de la crainte d'une invasion de « boat people » chez les autres. Malgré tout, son pétrole et son gaz évitent à l'Algérie d'être ravalée au rang d'un pays ordinaire.

JACQUES DE BARRIN

Paris participe à la remise à flot de l'économie

Rester ou partir ? Les sociétés françaises implantées en Algérie ont commencé à se poser la question avec les premiers assassinats de nationaux à l'automne dernier. Aujourd'hui, elles ne s'interrogent plus. La montée de la violence a eu raison de la plupart des bureaux de représentation : ils ont été mis en veilleuse et leurs cadres rapatriés dans l'attente de jours meilleurs. Les affaires courantes se traitent désormais depuis l'Hexagone.

Ne sont plus présentes en Algérie que les firmes qui ont un chantier à mener à bien. Peu nombreuses, elles interviennent surtout dans les hydrocarbures, le secteur clé de l'économie algérienne. C'est notamment le cas de Gaz de France et de sa filiale d'ingénierie Sofregaz, qui réhabilitent une partie des installations gazières du pays. Ces deux sociétés emploient plus d'une centaine de salariés.

Implantée dans le pays depuis la fin des années 40, la compagnie Total a, de son côté, fortement réduit sa présence sur place et fermé des résidences réservées aux ingénieurs et aux techniciens dans le Sahara, où sont situés les gisements de pétrole et de gaz. En revanche, toujours dans le sud du pays, des entreprises françaises de services pétroliers continuent à opérer sous la protection de l'armée algérienne.

Le voudraient-elles, les sociétés présentes en Algérie ne pourraient guère quitter le pays, sauf à rompre les contrats passés. Le risque financier appara9t dissuasif. *« Et si l'on part, ce sont les Italiens ou les Américains qui risquent de prendre notre place »*, ajoute le porte-parole d'une entreprise.

La remarque vaut d'autant plus que l'Algérie, depuis qu'elle a conclu en avril un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), a retrouvé une aisance financière que l'on avait oubliée. *« Depuis l'accord de rééchelonnement de la dette du pays, les banques disposent de l'argent frais octroyé par les bailleurs de fonds internationaux. Elles redistribuent effectivement leurs devises aux entreprises publiques et privées »*, note un fonctionnaire français en poste à Alger.

Partenaire commercial privilégié

La France est partie prenante de cette remise à flot de l'économie algérienne. Paris a décidé, comme l'année précédente, de mettre à la disposition d'Alger 6 milliards de francs en 1994. L'accord de principe a été signé le 11 juillet à Paris entre Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie, et son homologue algérien, Ahmed Benbitour. Ne manquent plus que les conventions bancaires pour que les premiers crédits puissent être débloqués. *A priori*, ils devraient permettre à la France de conserver sa position de partenaire commercial privilégié. Deux chiffres l'illustrent : il y a cinq ans, 27 % des importations algériennes provenaient de l'Hexagone. L'an dernier, cette part a atteint 33 %.

Si les données des quatre premiers mois de 1994 confirment la prééminence française, rien ne dit que Paris maintiendra ses positions. Car à la menace des islamistes à l'encontre de tout ce qui symbolise la France vient s'ajouter l'intention prêtée au gouvernement algérien de diversifier ses partenaires commerciaux. Tout récemment, le choix d'une compagnie américaine, Arco, de préférence à Total, pour exploiter un gisement de pétrole a été perçu comme un camouflet par Paris.

JEAN-PIERRE TUQUOI

CLÉS/*Groupes islamistes*

■ **Le FIS.** Créé en février 1989, le Front islamique du salut a été dissous en mars 1992. Ses deux principaux chefs, Abassi Madani et Ali Benhadj, ont été condamnés en juillet 1992 par un tribunal militaire à douze ans de prison. L'Armée islamique du salut (AIS), avatar du Mouvement islamique armé (MIA), est considérée comme le bras armé du FIS.

■ **Le GIA.** Le Groupe islamique armé, considéré comme le plus radical de la mouvance islamiste, est notamment formé des vétérans d'Afghanistan. C'est à lui que sont généralement imputés les assassinats d'étrangers dans le pays. Très implanté dans l'Algérois, il est partisan de la *« guerre totale »* contre le régime et prône la disparition de l'ex-FIS, jugé trop tiède (*le Monde* daté 24-25 juillet).

■ **8 000 victimes.** En l'espace de deux ans et demi, la violence armée en Algérie a fait dans les deux camps quelque huit mille morts civils et militaires. Actuellement, le nombre des victimes s'établirait en moyenne entre deux cents et trois cents par semaine.

Cinquante-sept étrangers tués en onze mois

1993

21 septembre : enlevés le 20septembre, deux géomètres français sont retrouvés assassinés près de Sidi-Bel-Abbès, dans l'ouest du pays.

16 octobre : deux instructeurs russes de l'armée sont tués à Laghouat, dans le sud du pays.

19 octobre : trois techniciens d'une société italienne – un Philippin, un Péruvien et un Colombien – sont enlevés à Tiaret, dans l'ouest du pays, et retrouvés assassinés.

24 octobre : trois agents du consulat général de France à Alger sont enlevés par un commando armé. Les deux hommes sont libérés le 31, et la femme, le 1novembre, porteuse d'un ultimatum de ses ravisseurs qui somme les Français de quitter le pays avant un mois.

2 décembre : un homme d'affaires espagnol est assassiné par balles sur la route qui conduit à Khemis Milyana, au sud d'Alger.

5 décembre : une Russe, mariée à un Algérien, est tuée à Kouba, un des bastions intégristes d'Alger.

7 décembre : un informaticien britannique est tué par balles à Arzew, près d'Oran. Le même jour, le corps d'un retraité français, mortellement blessé par balles, est retrouvé à Laarba, près d'Alger.

14 décembre : douze techniciens croates et bosniaques de confession chrétienne sont assassinés à l'arme blanche, à Tamesguidat, près de Blida.

29 décembre : un couple algéro-belge est retrouvé assassiné à Thameur, près de Bouira, en Kabylie.

1994

15 janvier : une employée française du consulat général de France à Alger est tuée par balles, en plein centre d'Alger.

23 janvier : un Tunisien est tué dans sa boutique d'optique à Alger.

1 février : un journaliste français est tué dans le quartier de la Casbah, à Alger, tandis que son collègue australien est grièvement blessé.

12 février : un technicien russe qui travaillait pour la centrale électrique de Jijel, en Kabylie, est assassiné.

21 février : un Français « pied-noir » est tué dans sa librairie en plein cœur d'Alger.

1er mars : Un Vietnamien, maître de conférences à l'Institut de génie mécanique de Sidi-Bel-Abbès, est tué par balles devant l'entrée de son établissement.

22 février : deux Français – un père et son fils – sont assassinés à l'arme blanche à Birkhadem, à la périphérie d'Alger.

28 février : le corps d'un employé de l'ambassade de Russie est découvert à Saoula, au sud d'Alger.

8 mai : deux religieux français – une petite sœur de l'Assomption et un frère mariste – sont assassinés dans la Casbah d'Alger, dans la bibliothèque Ben-Cheneb où ils travaillaient.

18 mai : trois civils russes sont tués lors de l'attaque d'un autobus, près de la ville côtière de Jijel.

6-7 juillet : sept marins italiens sont assassinés à l'arme blanche à bord du *Lucina*, ancré dans le port de Djendjen, près de Jijel.

11 juillet : cinq ressortissants des pays de l'Est européen – un Russe, un Ukrainien, un Roumain et deux Biélorusses – sont tués par balles, près d'Alger, tandis que deux Croates sont assassinés à la mitraillette dans un restaurant de la capitale.

3 août : cinq Français – trois gendarmes et deux agents de l'ambassade de France à Alger – sont assassinés dans le quartier de Dely-Brahim, à Alger.

Les réactions

Dans un message envoyé, mercredi 3 août, aux familles des cinq Français tués en Algérie, le président de la République, François Mitterrand, fait part du *« sentiment d'émotion et de réelle compassion »* ressenti par les Français après *« l'assassinat odieux, à Alger, de cinq de nos compatriotes, dont la mission s'inscrivait dans la politique de coopération et de solidarité de la France avec l'Algérie »*.

« Il faut bien dire avec beaucoup de force aux Algériens, et notamment à ceux qui se livrent à ce type d'actions, qu'ils ne construiront pas l'Algérie dans la haine de l'étranger. C'est une folie et c'est un désespoir, cette façon meurtrière d'agir qui consiste à tuer les étrangers », a déclaré M. Léotard à TF 1. La France doit avoir *« le courage de dire que ce (...) n'est pas le bon chemin »* et que ce type de *« valeurs »* sont *« totalement incompatibles avec celles de la démocratie »*, a ajouté le ministre de la défense.

Jean-François Deniau, ancien ministre a estimé, mercredi 3 août, qu'il s'agissait avant tout *« d'un problème politique »*. M. Deniau qui parle d'*« acte de guerre »* déclare : *« Le gouvernement français s'attache à l'idée de trouver une solution moyenne, une sorte de troisième force. On ne peut faire cela qu'avec des Algériens »*.

Roland Dumas, ancien ministre socialiste des affaires étrangères estime que *« ces actions sont inqualifiables »* et adresse *« ses condoléances aux familles des victimes »* dans un télégramme adressé à l'ambassadeur de France en Algérie. Claude Cheysson, ancien ministre socialiste des affaires étrangères s'est déclaré, mercredi, sur RTL, *« plein d'admiration pour la décision qu'a immédiatement prise Alain Juppé d'aller en Algérie »*.

Le Parti socialiste affirme, dans un communiqué, que *« la multiplication des attentats et le développement de la violence ne peuvent que renforcer les socialistes dans leur volonté d'apporter leur soutien aux forces démocratiques de ce pays et au peuple algérien »*.

Nominations ministérielles. – Le président algérien, Liamine Zéroual, a nommé, mercredi 3 août, Badreddine Nouioua au poste de ministre délégué au Trésor. M. Nouioua est un haut fonctionnaire qui a fait la majeure partie de sa carrière dans la gestion. Parallèlement, Mme Leila Aslaoui, secrétaire d'Etat chargé de la solidarité nationale et de la famille, a été nommée porte-parole officiel du gouvernement. – (*AFP*.)

AFRIQUE

La mission de l'ONU ne compte qu'un millier d'hommes sur les 5 500 prévus

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a lancé un nouvel appel à la communauté internationale, dans une lettre transmise mercredi 3 août au Conseil de sécurité, pour qu'elle fournisse tous les « casques bleus » nécessaires au plein déploiement de la Mission des Nations unies au Rwanda (MINUAR), chargée de remplacer les troupes françaises.

M. Boutros-Ghali reconnaît que les *« lenteurs bureaucratiques »* de l'ONU sont en partie responsables des retards enregistrés dans le déploiement de la force. Mais il estime que *« les réticences des gouvernements possédant les ressources nécessaires, à les mettre à la disposition des Nations unies »* constituent *« la cause principale »* de ces retards. Il rappelle dans sa lettre la liste des offres en hommes et en matériel publiée la semaine dernière par l'ONU, et qui dépasse les 5 000 hommes. Mais la plupart de ces hommes sont dépourvus des équipements nécessaires, ce qui oblige l'ONU à essayer d'équiper *« les troupes d'un pays avec le matériel fourni par un autre »*, et donne lieu à *« des négociations longues et compliquées »*, a-t-il expliqué.

Selon le chef de la MINUAR à Kigali, le général canadien Roméo Dallaire, la mission compte actuellement un peu moins de 1 000 hommes, sur les 5 500 prévus. George Moose, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, a déclaré mercredi à Kigali que le gouvernement américain était prêt à transporter au Rwanda des soldats éthiopiens et zambiens.

De source proche des Nations unies, on a appris qu'une nouvelle radio hutue a commencé mercredi à diffuser des messages de haine, depuis un endroit inconnu, semant la panique parmi les centaines de milliers de réfugiés qui hésitent à quitter les camps zaïrois pour rentrer au Rwanda. L'organisation Reporters sans frontières a pour sa part commencé à diffuser, depuis Goma, des messages invitant les réfugiés à regagner leur pays.

Enfin, un avocat belge de la veuve du président Juvenal Habyarimana, Me Luc de Temmerman, a affirmé mercredi à Bruxelles qu'un ministre du nouveau gouvernement de Kigali serait mis en cause dans l'attentat qui a coûté la vie au président. Il a assuré disposer de la copie d'une lettre *« rédigée en anglais »* et signée de la main de ce ministre dans laquelle il est écrit : *« On étudie comment il faut détruire l'avion du président Habyarimana. »* L'avocat s'est refusé à donner le nom du ministre mis en cause. – *(AFP, Reuter.)*

L'un des pays les plus touchés par l'épidémie du sida

Avec l'Ouganda, le Kenya, le Zaïre, la Tanzanie et le Malawi, le Rwanda est depuis une décennie l'un des pays d'Afrique noire les plus touchés par l'épidémie du sida. [redacted]is jusqu'[redacted]sables rwandais à l'Organisation mondiale de la santé ne sont ici d'aucune véritable aide pour tenter de percevoir la réalité du fléau infectieux. Ils ne concernent en effet que les cas de sida cliniquement déclarés et sont, comme dans la plupart des pays du tiers-monde, très largement sous-estimés.

Selon les données épidémiologiques les plus fiables, il fallait, avant les dramatiques événements de ces derniers mois, compter dans ce pays avec des taux fort élevés de séropositifs, infectés par le VIH (virus de l'immunodéficience humaine). Ces taux se situaient, selon les meilleurs spécialistes du terrain rwandais, aux environs de 30 % dans les populations urbaines adultes. Dans ces mêmes populations, chez les enfants de moins de cinq ans, ces taux se situaient à 10 %.

« C'est ainsi, a expliqué au *Monde* le docteur Philippe Van de Perre (Université libre de Bruxelles), ancien responsable du centre de référence du programme national rwandais de lutte contre le sida, *que nous recensions annuellement, pour la seule ville de Kigali* (350 000 habitants) *environ 1 800 nouveaux-nés infectés par le virus du sida, soit un chiffre équivalant à celui recensé dans le même temps pour l'ensemble des Etats-Unis. »*

Au Rwanda, les taux de séropositivité moyens des populations rurales étaient, schématiquement, dix fois moins importants que ceux des zones urbaines. On était d'autre part dans des situations intermédiaires dans les zones de transition (axes routiers, centres de marchés), où 8 % environ des adultes étaient infectés par le virus. Au total, le docteur Van de Perre situe entre 150 000 et 300 000 le nombre de Rwandais infectés par le virus du sida, alors que la population totale du pays est év[redacted]millions de personnes. Comme dans de nombreux pays d'Afrique noire, les prostituées payent un lourd tribut au fléau, la quasi-totalité d'entre elles ayant été contaminées par le VIH dès le milieu des années 80.

« Les responsables politiques rwandais, au début des années 80, ont mis un certain temps à reconnaître la réalité épidémique du sida, explique le docteur Van de Perre. *Puis une organisation préventive avait pu être mise en place grâce, côté rwandais, à un certain courage, à une certaine ouverture des responsables politiques et sanitaires. En dépit des freins concernant notamment la distribution des préservatifs et les conseils quant à leur utilisation, la prévention avait, au total, pu être véritablement généralisée. Dès la fin de l'année 1985, le Rwanda disposait, pour la première fois sur le continent africain, d'un système de dépistage des donneurs de sang. Nous disposions, à l'époque, d'un système tout à fait exemplaire. »*

La menace des maladies opportunistes

Il y a moins de deux ans, l'Organisation mondiale de la santé choisissait, entre autres, le Rwanda comme l'un des pays pouvant devenir le terrain d'une expérimentation vaccinale anti-sida. Des études préalables à cette expérimentation avaient récemment été mises en œuvre, puis, compte tenu des circonstances, abandonnées.

Aux yeux des spécialistes de l'épidémiologie des maladies infectieuses tropicales sur le continent africain, rien ne permet d'affirmer que les récentes épidémies de choléra et de dysenterie puissent directement résulter des taux très élevés de contamination par le virus du sida dans les populations concernées. Une urgence subsiste néanmoins : limiter le risque majeur de dissémination des maladies opportunistes liées au sida, la tuberculose en tout premier lieu. Le risque est aussi dans la dissémination rapide des maladies sexuellement transmissibles, dont le sida. Et les épidémiologistes savent que les grandes concentrations de personnes ayant dû quitter leurs zones habituelles d'habitation et vivant dans des conditions précaires sont, de ce point de vue, des situations hautement pathogènes.

JEAN-YVES NAU

AFRIQUE DU SUD : le plus grand conflit social de l'après-apartheid a pris fin. – La grève des quelque 30 000 employés de la chaîne de supermarchés Pick'n Pay, qui durait depuis plus de trois semaines (*le Monde* du 26 juillet), a pris fin mercredi 3 août, tandis que les négociations dans les autres secteurs de l'économie en grève se poursuivaient. D'autre part, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué que le gouvernement envisage de prendre des mesures contre la société Executive Outcomes, qui fournit des ex-soldats sud-africains comme mercenaires à l'Angola (*le Monde* du 8 juillet). – *(AFP.)*

La situation au Rwanda

Un souffle de vie à Ruhengeri

Le timide retour des réfugiés est amorcé, mais ceux qui reviennent sont surtout des Tutsis

RUHENGERI

de notre envoyé spécial

Un souffle de vie revient à Ruhengeri, préfecture rwandaise située à 95 kilomètres au nord-est de Kigali, la capitale. Le souffle des Tutsis, de ceux qui ont échappé aux massacres et qui rentrent chez eux en masse, par milliers, à pied, souvent pieds nus. Ce qui leur reste de souffle, car ils sont épuisés par l'exode, la longue marche à l'envers, la malnutrition, la déshydratation, la maladie, choléra toujours, dysenterie de plus en plus, paludisme. Ils ont dans la tête un étrange sentiment, une lutte exprimée entre le bonheur du retour et l'horreur de ce qu'ils ont vécu.

Assia a vingt-cinq ans. Elle retourne à Kigali avec deux de ses sœurs cadettes, Victoire et Fatuma, un cousin, Viatel, sa mère Zuena et un petit garçon ramassé sur la route. Il était seul. La famille l'a appelé Jean-Paul. On ne sait pas son âge. Il doit avoir autour de trois ans. Il ne parle pas, ne peut pas dire où sont ses parents. Il a des grands yeux, forcément. Il ne peut plus marcher, Zuena non plus. Ils ont une maison à Kigali, *« on ne sait pas dans quel état »*. Assia a fui Kigali au début du mois d'avril après que son père, dit-elle, a été *« tué par la guerre »*. Elle a mis deux mois, en se cachant, pour arriver au Zaïre, à Goma. Elle raconte qu'elle est sans nouvelles de quatre autres enfants de la famille, deux garçons et deux filles, perdus lorsqu'ils ont franchi la frontière.

Ils ont plus de chance que les autres, car ils ont un peu d'argent, assez pour payer le voyage en autobus de Ruhengeri à Kigali, 3 000 francs rwandais, environ 45 francs français, une belle somme quand on sait qu'avant la guerre un ouvrier agricole gagnait environ 3 francs français pour six heures de travail. Assia travaillait dans une entreprise pétrolière, son père était chauffeur dans l'administration. Ils attendent un transport improbable dans une station-service fantomatique, près d'un barrage des soldats du FPR (Front patriotique rwandais). Arrivés à 10 h 30, mercredi 3 août, à Ruhengeri, ils y étaient encore à 16 heures.

« C'est très chic ici »

A la préfecture, tenue par les nouvelles autorités, on explique que les transports gratuits organisés par le FPR existent. Puis, comme nul ne voit ces transports, on avoue qu'il s'agit d'un autobus par jour, enfin presque chaque jour. L'ancienne armée rwandaise (les FAR) a tout emporté, dit-on, et les autobus qu'elle n'a pas pu utiliser, elle les a brûlés.

L'explication est vraisemblable, compte tenu du nombre d'autocars et de camions que l'on voit dans le camp des FAR au Zaïre. Puis l'on ajoute qu'il faut faire attention *« à ne pas contaminer la capitale »* avec le choléra et la dysenterie. Cette crainte n'est visiblement pas partagée – ou bien la consigne n'a pas été respectée – par les militaires du FPR, qui laissent passer tout le monde et encouragent tous les véhicules qui se dirigent vers Kigali – ils sont rares – à embarquer les anciens réfugiés.

Un souffle de vie est revenu à Ruhengeri. L'électricité d'abord, puis l'eau. *« C'est très chic ici »*, dit Monique Naquelkerke, infirmière hollandaise au centre de Médecins sans frontières ouvert mercredi. L'hôpital, occupé jusqu'à présent par les militaires du FPR, a été mis à la disposition de la Croix-Rouge. Il est très bien équipé, salle d'opération, matériel de transfusion et de perfusion. Il ouvrira peut-être le 6 août si la Croix-Rouge trouve le personnel nécessaire.

Le souffle, on le sent aussi au marché. Ouvert à nouveau, il propose des bananes, oignons, pommes de terre, patates douces, haricots, choux, pas de viande ni de poisson comme avant. Avant, il grouillait de monde, on descendait des collines. Mercredi, il y avait une trentaine de vendeurs pour autant d'acheteurs. Les prix ont doublé. Jeanne, vingt ans, Hutue rentrée du Zaïre, y vient pour payer son voyage jusqu'à Kigali : *« Je me débrouille, j'achète des patates, des tomates et puis je les revends. »*

Au *« comptoir de vente »*, on fait restaurant, le seul en activité dans la ville. Le plat unique, riz et haricots rouges, coûte 80 francs rwandais, environ 2 francs français. Trop cher. A l'heure du déjeuner, il n'y a qu'un seul client. Avant, on vendait du lait frais. La douzaine de bidons rangés dans un coin sonnent le vide. *« Chez Grégoire Hitimana »*, ventes en tout genre, un Hutu qui ne veut pas dire son nom s'est installé épicier-droguiste. Il vend du thé ougandais, du savon, du lait stérilisé du Kenya (400 francs rwandais le demi-litre) et même de la lessive en poudre. Grégoire, Hutu, a *« disparu »*, explique le nouveau propriétaire. Mais *« s'il revient, je lui rends son commerce, ou bien je lui loue, on peut s'arranger »*.

Le couturier Abdallah Pariba, cinquante-cinq ans, Hutu, a installé sa machine à coudre sur le trottoir. Il n'a pas encore eu un seul client mais il attend. Lorsque le FPR a commencé son offensive, il a fui comme tous les Hutus. Il a marché deux jours vers Goma puis il a fait demi-tour. *« Je préférais mourir chez moi »*, dit-il. Il s'est caché. Il vient juste de sortir de sa clandestinité et, souligne-t-il, il n'est pas mort. Cela fait beaucoup rire les Tutsis qui l'entourent.

Les Hutus rentrent aussi, peu nombreux, mais ils commencent, avec, comme les autres, quelques chèvres, quelques vaches, poussant une brouette, parfois avec une charrette à deux roues qui ressemble à une grosse trottinette en bois. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) estime que 90 000 expatriés, Tutsis et Hutus confondus, sont rentrés de la zone de Goma. Les militaires français parlent de 22 800 depuis le 24 juillet, chiffre qui paraît très bas. Ils reviennent à petits pas. La vie et la mort continuent.

JEAN-YVES LHOMEAU

L'engrenage du génocide vécu par un jeune Tutsi

Bibliothécaire au centre culturel français de Butaré, puis de Kigali, depuis 1986, Charles Rubagumya, trente ans, a quitté la capitale rwandaise le 13 avril après avoir été évacué par les militaires belges. Le témoignage de ce jeune Tutsi permet de mieux comprendre le mécanisme des massacres : comment un voisin se transforme en tueur, comment la machette devient un passeport, et comment la responsabilité individuelle ne pourra que se diluer dans une sorte d'oubli collectif et de pardon à la multitude des « tueurs innocents », selon l'expression de l'historien Jean-Pierre Chrétien.

« Je n'ai pas connu mon père. Il était juge. Il a été tué après les événements de 1963. Je suis allé seulement à l'école primaire, au Rwanda. J'ai passé l'examen pour continuer mais je n'ai jamais obtenu mes résultats. C'était la politique d'équilibre ethnique. Ils n'ont même pas voulu me donner le papier de sortie. J'ai dû partir en cachette au Zaïre pour poursuivre mes études.

» Le 6 avril, j'ai appris par la Radio des Mille Collines, vers 20 h 30, que l'avion du président avait été abattu. La radio n'avait pas vraiment de programmes ni d'heures d'information. Ils annonçaient ce qui tombait. Cela commençait toujours par « on vient d'apprendre ». On vient d'apprendre que Untel a des munitions. C'était pour le signaler. Le lendemain, la milice était chez lui. La radio ne restait jamais deux minutes sans parler d'ethnie. Depuis plusieurs mois, il y avait une tension. On voyait des morts sur la route. On se disait : il manque un déclencheur. On pensait à une mort mais jamais à celle du président. On était au point de le prendre pour un immortel.

» J'ai eu peur. Complètement. Je n'ai même pas pu dormir. Si j'avais eu une voiture à moi, je me serais enfui tout de suite. Je n'ai jamais fait de politique mais, Tutsi, c'est toujours la cible. J'attendais qu'il fasse jour pour pouvoir partir de Kigali. Et je me disais, si je n'arrive pas à partir, j'irai me réfugier au centre culturel, à 800 mètres de chez moi. Avec les Français, c'était comme un blindé, une protection. J'avais des amis qui faisaient partie de la milice. On partageait un verre. Il n'y avait jamais eu de problème entre nous. Parfois, ils portaient des bottines militaires. On les voyait transporter des grenades, les emballages étaient transparents, ou bien des banderoles du parti du président. Mais j'avais confiance en tout le monde, je me sentais honnête, c'était une naïveté.

» A 5 heures du matin, la radio a annoncé un couvre-feu total. Les militaires circulaient dans toutes les rues. J'habitais au troisième étage d'un immeuble. Mon voisin immédiat faisait partie de la milice. C'était un ancien gendarme. Il y avait une petite tension, mais on se voyait par la fenêtre. Je lui faisais des signes. Dans mon immeuble, il y avait plusieurs filles et un Hutu au deuxième étage. Lui était très ami avec les milices. La nuit, il allait avec eux faire des pillages.

» En revenant, il nous racontait qu'il était otage. Il y avait des tas de questions que je commençais à me poser.

« Seul laissez-passer la machette »

» A un moment, quand le voisin a cessé de nous saluer, c'est lui qui faisait l'intermédiaire. J'essayais de lui dire que tous les Tutsis n'étaient pas Front patriotique révolutionnaire mais ils ne consultaient personne. Ils avaient leur politique.

» On avait un petit stock de nourriture. Les filles faisaient la cuisine. On envoyait une partie de la nourriture aux voisins de la milice. On ne les considérait pas comme des forces hostiles. Ils nous renvoyaient la vaisselle. On avait aussi essayé de corrompre les veilleurs de l'immeuble. Ils avaient pour consigne de dire qu'il n'y avait plus personne dans l'immeuble. A un moment, ils ont lâché. Ils sont allés piller aussi. On essayait de ne pas s'approcher des fenêtres pour ne pas se faire remarquer. Dans la rue, il y avait des corps. Le seul laisser-passer, c'était d'avoir une machette en mains. Celui qui se promenait sans, il était contrôlé par les militaires. Moi, je ne savais pas prendre une machette. Je n'en avais même pas, je ne pouvais pas oser.

» Grâce à un autre voisin qui avait le téléphone, j'ai contacté à six reprises mon collègue français du centre culturel pour lui dire que j'étais menacé. Je ne demandais pas à venir en France, juste à faire les 800 mètres jusqu'au centre culturel. Je l'ennuyais à chaque fois que je rappelais mais je n'avais pas d'autre moyen. Je ne voudrais pas donner son nom : aujourd'hui, je suis boursier du gouvernement français.

» Un jour, on a été pillés par ces mêmes voisins. Ils ont frappé à la porte, j'ai vu que c'était eux, j'étais soulagé mais ils avaient des mines étranges, ils n'ont même pas dit bonjour. Ils nous ont accusés d'avoir des fusils. Je les ai suivis de près pour voir qu'ils n'en déposaient pas. Dans un placard, ils ont trouvé une machine à raser, ils l'ont prise. C'était mes dix ans de service qu'ils ont volés en trente minutes. Quand on travaille, on s'équipe. Le poste radio, les draps de lit, ils se servaient. Chacun prenait ce qui l'intéressait. Ils m'ont enfermé dans mon appartement et sont partis avec la clef. C'était vers une 1 du matin, dans la nuit du 10 au 11 avril. On perd la notion du temps dans ces cas-là. On n'a pas faim.

» J'étais otage, et j'étais un témoin gênant de leur pillage. J'étais sûr qu'ils allaient revenir me tuer. J'étais sûr de mourir. Il n'y avait pas que moi : dans la rue, c'était plein. Je n'aurais pas souhaité la machette, un coup ne suffit pas. Les militaires tiraient sur la jambe, tu tombais, le reste c'était pour la machette. Mourir d'une balle, c'était un luxe.

» J'ai troué mon faux plafond et je suis sorti dans le couloir. Dans la rue, j'ai vu un membre de la garde présidentielle. J'ai décidé d'aller le provoquer, j'étais prêt à lui donner un coup de poing pour qu'il tire sur moi. En fait, il a été étonné. A cause du degré de métissage, il y a des tas de gens dont on ne peut pas savoir l'ethnie. Moi, il devait savoir. J'ai tenté de le corrompre. Il était en voiture. Je ne lui ai pas dit l'endroit pour ne pas lui laisser le temps d'anticiper. Je lui indiquais seulement le chemin.

» Devant le centre culturel, j'ai sauté de la voiture en marche. Le portail était gardé par les militaires français. Une centaine de militaires. Ils sont partis le lendemain, ils nous ont laissés là : le projectionniste, qui était menacé depuis février et qui était logé au centre culturel, son épouse, les enfants, les trois gardiens et moi. Je me disais, c'est pas possible, ils ne vont pas nous laisser devant des tueurs comme ça. Ils ont emballé toutes leurs affaires et dit qu'ils n'avaient pas la mission d'évacuer les Rwandais. Ils nous ont donné des biscuits. En partant, ils ont emporté leurs rations mais avant, on leur en avait pris en cachette.

« Pas question de se venger »

» Ce sont les paras belges qui nous ont évacués. Je ne savais pas quoi leur raconter. Qu'est-ce que j'avais à leur rappeler comme souvenirs communs, comme services rendus ? J'avais honte. Les Belges nous ont emmenés à l'école française puis à l'aéroport. On étaient cachés sous les sièges. La radio disait, si ce n'est pas le FPR qui a tué le président, ce sont les Belges. Ils étaient menacés. Les Français, eux, ils n'avaient même pas besoin d'un fusil pour se promener dans Kigali.

» Je sais que ma tante Rosalie a été tuée. Ma famille vient de Butaré. Elle était la femme du dernier roi du Rwanda, Rudahingwa, mort en 1959. Je ne sais pas où sont ma mère et mes sœurs. Plutôt que de rester dans cette ambiguïté, je voudrais retourner là-bas pour constater. Je suis le chef de famille. Je voudrais aussi récupérer les factures de construction de la maison et aussi mon diplôme. Et revenir en France après, pour finir mes études.

» Il n'est pas question de se venger. C'est consommé. Nous venger, ça ne va pas ramener les morts. Si je revois mon voisin milicien, j'irai voir les autorités pour le dénoncer, je ne prends pas cela pour une vengeance. Tous les Rwandais ne sont pas sur les listes du FPR. Tout le monde ne sera pas condamné à mort. Si quelqu'un se reproche quelque chose, il ne sera pas aussi à l'aise que moi : j'ai encaissé toutes mes peines. Pour l'autre, ma présence sera une menace. Il se reprochera tout le temps ses actes. Je prends cela pour une punition intérieure ».

Propos recueillis par CORINE LESNES

EUROPE

Les Serbes de Bosnie rejettent le plan de paix



Suite de la première page

Lors de cette rencontre, le « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne et Royaume-Uni) avait décidé de renforcer les sanctions contre les Serbes. A Pale, le député Milanovic rétorque : *« Nous connaissons le poids des sanctions, mais ce n'est pas nous qui les avons votées. Nous n'acceptons pas la dictature. »*

Une vingtaine de parlementaires se succèdent à la tribune. Aucun ne paraît sensible aux arguments de M. Milosevic. *« Slobodan Milosevic n'est pas notre président ! »*, dit l'un. *« Nous n'avons jamais voté pour lui. Il nous a tourné le dos. Je comprends le message que nos frères nous ont adressé*, enchaîne un autre. *Il ne nous reste donc plus qu'une solution : nous replier sur nous-mêmes sans attendre ni espérer d'aide de personne ».*

Seul le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, tente de tempérer les ardeurs du « Parlement ». *« J'ai l'impression que la République serbe* [de Bosnie] *est comme un enfant rejeté par sa mère*, dit-il. *Il est donc normal que l'on soit fâché contre sa mère. Mais la Serbie ne nous a pas tourné le dos, ce n'est qu'un moment d'égarement. »* Puis il accuse à son tour Slobodan Milosevic d'avoir trahi les Serbes en général. *« Cette lettre est incorrecte*, poursuit-il, *mais le peuple de Serbie est avec nous. Je vous demande de ne pas confondre ce texte avec la Serbie qui dort et se réveille chaque jour en pensant à nous. Ces paroles ne sont pas celles du peuple serbe. »* Radovan Karadzic, en guise de conclusion, avertit les parlementaires des conséquences d'un rejet du plan. *« Il faut que vous sachiez que nous sommes seuls, que nous n'aurons aucune aide de l'étranger ; il y aura des soldats de l'ONU le long de nos frontières. Même un oiseau ne pourra les franchir. »*

Rien cependant ne semble faire fléchir les députés serbes bosniaques. Au contraire, le « Parlement » paraît se délecter de cette atmosphère explosive et prôner de plus en plus violemment le « seul contre tous ». *« Si nous signons ce plan*, dit un parlementaire, *nous signons notre condamnation. » « Une signature équivaut à une capitulation »*, poursuit un autre.

Le « député » Srdan Srdic a dû rouler longtemps afin de rejoindre Pale. Il raconte que, *« sur la route, les combattants disaient : si vous signez, ne revenez plus »*. Savo Knezevic prend la parole pour un discours qui sera salué par un tonnerre d'applaudissements. *« Je ne peux pas tolérer que trois cents de nos églises soient brûlées et que quatre cent mille Serbes restent dans un pays contrôlé par les Musulmans »*, lance-t-il, faisant allusion au plan de paix international qui propose le maintien dans la République de Bosnie de l'entité serbe bosniaque, qui devrait rendre 20 % des territoires conquis. *« Personne*, poursuit-il, *n'a le droit de nous demander cela, nous allons défendre notre honneur avec notre sang. Il y a encore des héros serbes. Ecoutons nos tombes et nos cimetières. » « Nous mourrons jusqu'au dernier*, proclame l'orateur suivant, *mais nous n'abandonnerons jamais les tombes de nos enfants ». « Nous avons suffisamment d'hommes pour le travail et pour le combat*, ajoute un militaire, *suffisamment de terres et de ressources. Nous sommes les plus forts. Nous défendrons nos maisons. »*

Soif de reconnaissance

A aucun moment les parlementaires serbes n'ont évoqué la possibilité de rendre une partie des territoires conquis en deux ans de guerre. Leur armée contrôle actuellement 70 % de la Bosnie-Herzégovine. Même si, officiellement, le plan n'est pas « rejeté », même si Radovan Karadzic demande toujours *« une poursuite des négociations afin de modifier le partage du pays »*, rien n'indique qu'un accord pourrait un jour satisfaire les Serbes de Bosnie. Dans tous les discours, les lignes de front actuelles sont considérées comme des frontières, et seule leur soif de reconnaissance pourrait inciter les Serbes bosniaques à reconsidérer leur position. *« Le peuple votera définitivement « non » si la communauté internationale ne garantit pas la souveraineté d'un Etat serbe »*, explique M. Karadzic.

Selon les termes du plan du « groupe de contact », les Serbes n'auraient en effet aucun Etat propre. Les frontières de la Bosnie-Herzégovine ne seraient pas modifiées et la seule perspective des Serbes, sur le plan du droit international, serait de rejoindre, dans l'avenir, la Fédération croato-musulmane. *« Inacceptable »*, disent-ils. Depuis les premiers jours de la guerre, les séparatistes serbes réclament une division effective du pays.

Devant l'intransigeance internationale, ils viennent donc de décider, lors de cette session parlementaire, de franchir une étape supplémentaire... et de mettre dans l'embarras Slobodan Milosevic : ils prônent désormais l'unification immédiate de la Serbie, du Monténégro, de la « République serbe » de Bosnie et de la « République serbe de Krajina » (c'est-à-dire les territoires conquis en Croatie). En clair : puisque personne n'accepte que nous ayons notre pays à l'intérieur de la Bosnie, créons dès à présent la « Grande Serbie », le rêve des nationalistes serbes. Les députés ont approuvé cette proposition de Radovan Karadzic à l'unanimité. *« Cela est la preuve que le président Milosevic n'a pas renoncé à soutenir les Serbes de Bosnie »*, commente un journaliste de Pale. *« Ses déclarations n'étaient destinées qu'à calmer les Occidentaux et à ne pas perdre les prochaines élections en Serbie. S'il avait vraiment voulu que nous signions la paix, il n'avait nullement besoin de prononcer des mots aussi violents. A Pale, la moitié du gouvernement travaille directement pour lui, et nous, sans l'armée fédérale, nous sommes fichus. Je pense donc que si le « Parlement » rejette le plan de paix, c'est qu'il a l'accord de Milosevic. »*

Cette hypothèse n'est pas à écarter. Surtout lorsqu'on se souvient qu'en mai 1993, au moment de se prononcer sur le plan Vance-Owen, Slobodan Milosevic avait adressé le même message au « Parlement » serbe bosniaque. Il avait menacé d'interrompre tout approvisionnement en cas de rejet du plan de paix. Les députés avaient tout de même voté « non » et le soutien de la Serbie aux « frères » de Bosnie n'avait pas varié d'un iota. Argent, carburant, armes, munitions, soldats, nourriture, la « République serbe » de Bosnie ne vit que grâce à l'aide de Belgrade. Récemment encore, lors de l'offensive de printemps sur Gorazde, ce sont les chars de l'armée fédérale qui sont venus de Serbie afin d'aider les Serbes bosniaques à parfaire leurs conquêtes.

Pale attend à présent la réaction de la communauté internationale. La Serbie mettra-t-elle ses menaces à exécution ? Les Occidentaux vont-ils dénoncer l'organisation d'un référendum comme n'étant qu'une parade de plus ? Quelle sera l'attitude des Russes, alliés traditionnels des Serbes mais à présent intégrés au « groupe de contact » ? Un épais brouillard régnait mercredi soir sur le village de Pale, perdu dans les montagnes qui dominent Sarajevo. Personne n'y voyait à 10 mètres et personne n'osait prévoir ce que réserverait le lendemain.

RÉMY OURDAN

Visite du pape en ex-Yougoslavie en septembre. – Jean-Paul II se rendra à Zagreb, le 11 septembre prochain, d'où il espère pouvoir prolonger son voyage jusqu'à Sarajevo. Une visite à Belgrade *« semble devoir être reportée »*, en raison d'un refus des autorités de la Fédération yougoslave, selon le porte-parole du Vatican. Beaucoup de Serbes reprochent au pape d'avoir trop hâtivement reconnu l'éclatement de la Yougoslavie et d'avoir encouragé le nationalisme croate. – *(AFP.)*

A l'issue d'une rencontre entre Boris Eltsine et Viktor Tchernomyrdine

La Russie et la Biélorussie étudient la mise en place d'une union monétaire

MOSCOU

de notre correspondant

Poignées de main ostentatoires et larges sourires, le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, était visiblement satisfait, mercredi 3 août, à l'issue de ses entretiens à Moscou avec son homologue russe, Boris Eltsine, et le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. Il a apparemment rassuré ses interlocuteurs, qui nourrissaient quelque appréhension à son endroit, après sa campagne électorale très populiste, « à la Jirinovski ». Le président Boris Eltsine a ainsi affirmé qu'il n'avait pas d'*« allergie particulière »* envers M. Loukachenko et qu'il ressentait, au contraire, une *« profonde sympathie »* pour le jeune chef de l'Etat biélorusse de trente-neuf ans.

Il est vrai que ce dernier a opéré une volte-face en matière économique depuis son élection le 10 juillet dernier. Alors qu'il préconisait, pendant sa campagne, des recettes quasi soviétiques – contrôle des prix, subventions massives aux fermes d'Etat, arrêt du processus de privatisation, – il semble être désormais convaincu de la nécessité des réformes et a nommé un partisan de l'économie de marché, Mikhaïl Tchigir, au poste de premier ministre. Ce revirement d'Alexandre Loukachenko, bien accueilli à Moscou, devrait favoriser le projet d'union monétaire entre la Russie et la Biélorussie. Il en a longuement été question lors des entretiens de mercredi, et les présidents Eltsine et Loukachenko se sont prononcés pour l'instauration *« la plus rapide possible des mécanismes de l'union monétaire »*.

D'importants obstacles subsistent pourtant, comme l'inflation en Biélorussie (entre 20 et 30 % par mois) et les réformes balbutiantes dans ce pays. M. Loukachenko est le premier à en convenir, et la concrétisation de ce projet n'interviendra pas avant l'automne, au plus tôt, selon l'agence Itar-Tass. L'accord devrait notamment donner à la Banque centrale de Russie le monopole de l'émission monétaire et des crédits, réduisant considérablement la souveraineté économique de la Biélorussie. Viktor Tchernomyrdine a promis que la dette de Minsk à l'égard de Moscou (2,5 milliards de francs) sera étudiée *« avec souplesse »*.

Le rapprochement avec Moscou, présenté par Alexandre Loukachenko comme le seul moyen de sortir la Biélorussie de la crise économique, se confirme donc. Il ne saurait toutefois aller jusqu'à l'intégration du pays au sein de la Russie, un thème qu'avait pourtant évoqué M. Loukachenko lors de sa campagne. Mais celui-ci tient désormais à sauvegarder la fragile indépendance de la Biélorussie. Un accord politique devrait d'ailleurs bientôt être signé entre Minsk et Moscou, qui sera normalement basé sur *« le respect de la souveraineté des Etats et de leur intégrité territoriale »*. – *(Intérim.)*

RUSSIE : échec des négociations avec MMM. – Le président de la société MMM, Sergueï Mavrodi, ne s'est pas rendu, mercredi 3 août, au rendez-vous fixé par les autorités russes pour évoquer la situation de ce fonds d'investissements dont le krach a ruiné, la semaine dernière, plusieurs centaines de milliers d'actionnaires, a indiqué le service de presse du gouvernement (*le Monde* du 30 juillet). MMM est accusée notamment de ne pas être correctement enregistrée et de fraudes fiscales. MMM a reconnu, vendredi dernier, qu'elle était incapable de régler les dividendes mirifiques promis à ses actionnaires, et a dévalué de 125 000 à 1 000 roubles la valeur de son action. – *(AFP.)*

Signature d'un traité avec le Bachkortostan. – Murtaza Rakhimov, le président de la République autonome du Bachkortostan, membre de la Fédération de Russie, a signé, mercredi 3 août à Moscou, avec le président Boris Eltsine, un traité de coopération. Le Bachkortostan, situé dans le sud de l'Oural, est la deuxième République autonome à conclure un tel traité avec la Russie, après le Tatarstan. Le traité prévoit une plus grande coordination économique, notamment en ce qui concerne les ressources pétrolières du Bachkortostan. – *(UPI.)*

ROUMANIE

Le gouvernement a du mal à enrayer le mouvement de grève des mineurs

BUCAREST

de notre correspondant

Les négociations ouvertes, mercredi 3 août, entre les mineurs de la vallée du Jiu (centre du pays) et le ministre de l'industrie, Dumitru Popescu, dépêché sur place par le chef du gouvernement, n'ont pas permis de mettre un terme au mouvement de grève entamé jeudi dernier par les « gueules noires ». Au contraire, les quelque soixante dix mille grévistes de la régie autonome du lignite ont été rejoints par plusieurs milliers de leurs collègues du cuivre qui, dans plusieurs départements du pays, se sont barricadés dans les souterrains de leurs mines.

A Tirgu-Jiu – ville tristement célèbre pour avoir fourni le gros des bataillons de mineurs venus réprimer dans la violence les manifestants qui s'opposaient au président Iliescu en 1990 et, un an plus tard, forcer le premier ministre, Petre Roman, à la démission –, le gouvernement semble pourtant avoir cédé sur l'essentiel. A l'issue des premières discussions, mercredi soir, la radio roumaine indiquait que les mineurs avaient obtenu satisfaction sur leurs revendications salariales, à savoir une prime annuelle de 75 000 lei (environ 45 dollars, soit l'équivalent du salaire mensuel minimum) et l'augmentation de 12 % de leur salaire. Toutefois, dans la nuit de mercredi à jeudi, plusieurs milliers de mineurs continuaient à manifester dans le centre de la ville, une dizaine de leaders syndicaux poursuivaient leur grève de la faim et aucun appel à l'arrêt de la grève n'avait été lancé.

Le mouvement de la vallée du Jiu a fait tache d'huile. Selon des sources syndicales, près de cinq mille mineurs dans le centre du pays refusent de remonter des souterrains. Les négociateurs du gouvernement sont attendus jeudi par les mineurs de cuivre de Deva (Centre). Mais en accordant rapidement des concessions aux salariés de Tirgu-Jiu le pouvoir a créé un précédent qui devrait logiquement encourager les autres grévistes à poursuivre leur mouvement.

CHRISTOPHE CHATELOT

ALLEMAGNE : M. Kohl n'exclut pas de former une « grande coalition » avec les socio-démocrates après les élections. – Invité à s'exprimer sur le paysage politique allemand après les élections d'octobre prochain, le chancelier Kohl a estimé qu'*« il y avait d'autres possibilités »* que le maintien de l'actuelle coalition gouvernementale au pouvoir entre les chrétiens-démocrates et les libéraux. Dans un entretien avec la radio Mitteldeutscher Rundfunk diffusé mardi 2 août, le chancelier a évoqué à demi-mots l'hypothèse d'une *« grande coalition »* entre chrétiens-démocrates et socio-démocrates, tout en estimant que l'actuelle coalition conserverait une majorité de gouvernement. – *(AFP.)*

Destruction du pont de Torgau. – Le célèbre pont de Torgau (Thuringe, ex-RDA), sur lequel les Américains et les Soviétiques avaient réalisé la jonction de leurs armées en avril 1945, a été détruit mercredi 3 août sur ordre de la municipalité. Cette initiative, justifiée officiellement par l'état de délabrement de l'ouvrage, a été prise en dépit des protestations de la population locale, désireuse de préserver l'édifice à titre de monument historique. Le site où les troupes du général Patton et celles du maréchal Koniev avaient fraternisé le 25 avril 1945 accueillera à la place un pont autoroutier. – *(AP.)*

AMÉRIQUES

ARGENTINE

Une grève « illégale » a paralysé de nombreuses activités

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Une grève générale organisée pour protester contre la politique économique néo-libérale du président Carlos Menem a paralysé, mardi 2 août, de nombreuses activités, comme le transport et l'enseignement. Elle a été presque totale dans les provinces du Nord-Est. Cette grève, à l'appel du Congrès des travailleurs argentins (CTA, qui regroupe des péronistes et des secteurs de gauche) et du Mouvement des travailleurs argentins (MTA, qui se réclame du péronisme), avait été déclarée illégale, fait sans précédent dans le pays depuis le retour de la démocratie en 1983. Le mot d'ordre avait reçu le soutien des partis d'opposition, mais pas celui de la puissante Confédération générale du travail (CGT), qui rassemble les grands syndicats de l'industrie et soutient la politique de M. Menem, après l'avoir combattue en 1992.

La dureté affichée à l'égard des grévistes, menacés de graves sanctions, révèle les contradictions d'un gouvernement qui a toujours officiellement défendu la liberté syndicale. M. Menem accuse aujourd'hui le CTA et le MTA de ne pas avoir le droit de déclencher une grève. Cela revient dans les faits à ne reconnaître qu'un syndicat unique, la CGT pro-ménémiste. Le chef du CTA, Victor de Gennaro, a souligné qu'il sollicitait en vain depuis un an la reconnaissance officielle de son mouvement. Nouveau signe d'un malaise social à un an de la présidentielle, des syndicats agricoles ont appelé à une grève de dix jours à partir de la semaine prochaine. Le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, vient d'annoncer une augmentation du taux de chômage, qui dépasse 10 % (21 % en comptant le sous-emploi), mais M. Menem a mis en doute ces statistiques officielles.

CHRISTINE LEGRAND

HAÏTI

Le président Clinton estime « prématuré » de spéculer sur une invasion

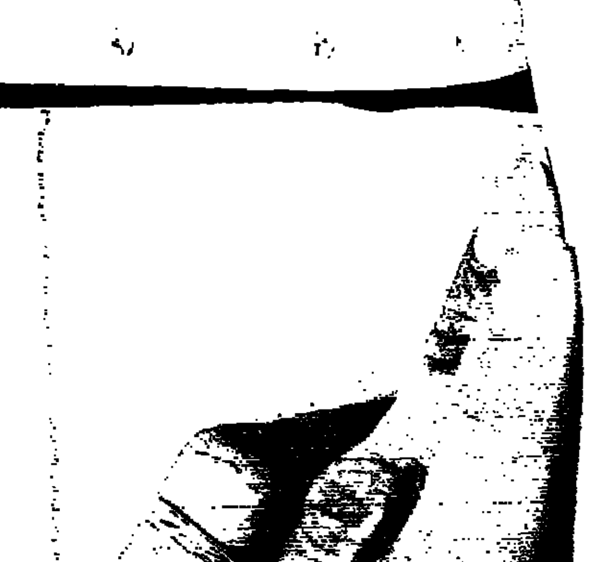
Le président américain Bill Clinton a déclaré, mercredi 3 août, au cours d'une conférence de presse à Washington, qu'il était *« prématuré »* de spéculer sur une intervention militaire américaine, tout en rappelant les arguments qui pourraient la justifier. Il a également estimé il n'était pas *« contraint par la Constitution d'obtenir »* le feu vert du Congrès pour une intervention en Haïti, même s'il espère l'obtenir. A Port-au-Prince, les autorités militaires haïtiennes ont donné leur accord de principe à la venue d'un groupe de négociateurs latino-américains, qui se proposent de trouver une issue pacifique à la crise. Les militaires ont par ailleurs ordonné l'expulsion d'une équipe de télévision américaine de la chaîne PBS, accusée d'avoir filmé l'aéroport de Port-au-Prince, déclaré « zone stratégique ». – *(Corresp.)*

COLOMBIE : Washington a des « preuves » de l'implication du cartel de Cali dans la campagne d'Ernesto Samper. – *« Toutes les preuves (...) donnent à penser que les allégations »* selon lesquelles le cartel de Cali a financé la campagne d'Ernesto Samper, candidat libéral élu à l'élection présidentielle de juin dernier, *« ont un certain niveau de crédibilité »*, a déclaré, mercredi 3 août, Robert Gelbard, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires de drogue. M. Samper, qui a toujours démenti ces accusations. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : triple exécution dans l'Etat de l'Arkansas. – Trois condamnés à mort pour le meurtre d'un homme d'affaires au cours d'un cambriolage en 1981 ont été exécutés, mercredi 3 août, dans une prison de Varner (Arkansas).

Les autorités de l'Arkansas ont estimé que, *« groupées »*, ces exécutions auraient un plus grand impact dissuasif et réduiraient le *« stress »* du personnel qui en était chargé. – *(AFP.)*

GUATEMALA : découverte d'un charnier. – Quatre-vingt-dix corps ont été exhumés d'une fosse commune découverte à Plan-de-Sanchez, un village du nord-est du Guatemala, a déclaré, mercredi 3 août, la présidente de la Coordination des veuves du Guatemala (Conavingua), Rosalina Tuyuc. L'armée guatémaltèque y aurait tué au moins 175 Indiens Achis en juillet 1982, sous le régime militaire du général Efrain Rios Montt. – *(Reuter.)*



C'est toujours agréable pour un petit producteur français d'avoir un pied-à-terre à l'étranger.



En les référençant dans ses hypermarchés étrangers, Auchan permet à de nombreux petits producteurs d'avoir accès à l'exportation. Des camemberts en Espagne, du foie gras aux Etats-Unis, ...Auchan offre à de nombreuses petites et moyennes entreprises françaises la possibilité de vendre leurs produits sur des marchés auxquels elles n'auraient jamais pensé accéder. Cela permet aussi à Auchan de faire découvrir à ses clients étrangers des spécialités françaises de très grande qualité, leur offrant - en Espagne, en Italie, aux Etats-Unis et bientôt en Pologne - comme en France, un choix incomparable.

LA VIE AUCHAN. TOUT POUR LA VIE



ASIE

BANGLADESH

Mme Nasreen accuse le gouvernement de complicité avec les intégristes

La romancière bangladaise, Taslima Nasreen a accusé le gouvernement de Dacca de complicité avec les fondamentalistes musulmans, mercredi 3 août, dans une déclaration recueillie par la chaîne britannique Channel Four quelques instants avant de réapparaître devant la Haute Cour du Bangladesh après deux mois de clandestinité (*le Monde* du 4 août). « *Le gouvernement utilise l'islam à ses propres fins politiques*, a-t-elle déclaré. *S'il agit n'importe comment à l'égard des mollahs, il ne pourra pas rester au pouvoir.* » L'écrivain, qui est l'objet d'un mandat d'arrêt pour « *affront aux sentiments religieux des musulmans* » et dont la tête est mise à prix par des extrémistes musulmans, a ajouté qu'elle pensait que la société et l'Etat devaient être « *libérés de l'emprise de la loi de la religion qui règne dans le pays* ». Mme Nasreen s'est présentée à la justice de Dacca pâle et inquiète, alors que des centaines de policiers s'efforçaient de repousser la foule qui se pressait dans l'espoir de l'apercevoir. Elle a été remise en liberté sous caution et a été emmenée sous bonne escorte en direction de son appartement, où elle a retrouvé sa famille. Amaigrie par ses deux mois de clandestinité, elle a confié à l'agence Associated Press qu'elle avait pensé « *mourir à chaque moment* ». « *Je vivais dans une pièce sombre et je n'avais pas le droit d'utiliser le téléphone*, a-t-elle précisé. *C'était comme vivre en prison ou en exil.* » Elle a tenu toutefois à démentir les informations selon lesquelles elle se serait cachée durant ces deux mois dans une ambassade occidentale.

PROCHE-ORIENT

IRAN

Emeute dans une ville à l'ouest de Téhéran

Une émeute a éclaté, mercredi 3 août, dans la ville de Kazvin, à 130 km à l'ouest de Téhéran, après le rejet au Parlement d'un projet de loi qui devait la transformer en province, ont rapporté des habitants.

« *Des gens ont mis le feu à des pneus dans les rues et ont fait voler en éclats des vitres de banques et de bâtiments officiels* », a déclaré un homme contacté par téléphone dans un hôtel de la ville. « *J'entends des coups de feu. C'est très confus. Des gens se sont rassemblés dans les rues et les mosquées et il y a des accrochages dans les rues. La police ne peut rien faire* », a-t-il dit.

Quelques heures auparavant, le Parlement avait rejeté par 105 voix contre 103 un projet visant à séparer Kazvin de la province de Zandjan, ce qui aurait permis à la ville d'être directement financée sur le budget du gouvernement central. Le ministre de l'intérieur a annoncé l'envoi d'un émissaire chargé de recueillir les doléances des habitants, rapporte l'agence nationale IRNA. Selon IRNA, cette mesure a permis de rétablir le calme. – *(Reuter.)*

En échange d'un De Kooning

Le manuscrit du « Livre des Rois » a été récupéré

L'un des manuscrits les plus précieux du monde, celui du « Livre des Rois » *(Chahmaneh)*, datant du XVIe siècle, vient d'être récupéré par l'Iran, en échange d'une toile du peintre Willem De Kooning, *Woman Tree*, qui avait été acquise par l'ex-impératrice Farah pour le Musée d'art moderne de Téhéran.

L'échange, a-t-on appris de source iranienne, s'est fait dans la plus grande discrétion le 29 juillet, au terme de longues négociations entre les autorités iraniennes et les héritiers de l'ex-président des Trusties of the Metropolitan Museum, Arthur Houghton. Ce dernier avait acquis le manuscrit il y a une trentaine d'années. L'élaboration de ce manuscrit, qui contient 118 miniatures, avait requis une vingtaine d'années.

EN BREF

AFGHANISTAN : 700 miliciens du général Dostom auraient été tués dans des combats. – Les forces fidèles au président afghan Burnahuddin Rabbani ont tué 700 miliciens du général Rachid Dostom en deux semaines de combats dans la ville de Doshi (nord-est du pays), a rapporté Radio-Kaboul, mercredi 3 août. Le général Dostom est le principal allié du premier ministre Gulbuddin Hekmatyar, qui cherche depuis sept mois à renverser le président Rabbani. – *(Reuter.)*

IRAK : selon M. Clinton, le comportement de Bagdad justifie le maintien des sanctions. – Le président Bill Clinton estime que l'Irak continue d'avoir « *un comportement provocant* », qui justifie le maintien des sanctions économiques imposées il y a quatre ans. Dans une lettre au Congrès, rendue publique mardi 2 août par la Maison Blanche, M. Clinton souligne que Bagdad refuse de reconnaître les frontières internationales du Koweït et de rendre compte du sort des détenus koweïtiens portés disparus, soutient des assassinats dans le nord de l'Irak et au Liban, n'informe pas totalement les inspecteurs internationaux sur son armement et continue de violer les droits de l'homme. – *(AFP.)*

NIGÉRIA : trois morts lors du mouvement de grève générale. – Selon des sources concordantes, trois personnes ont trouvé la mort, mercredi 3 août à Lagos, au cours d'affrontements entre policiers et manifestants, lors du mouvement de grève générale lancé par le Congrès des syndicats nigérians, le NLC. Ce mouvement a été diversement suivi dans l'ensemble du pays, mais a totalement paralysé Lagos, la capitale économique du pays. – *(AFP.)*

TAÏWAN : arrivée du premier négociateur chinois chargé des relations avec Taïpeh. – Le négociateur chinois chargé des relations avec Taïwan, Tang Shubei, est arrivé, mercredi 3 août, à Taïpeh, où il a été conspué par des manifestants anticommunistes. Des centaines d'opposants à la réunification de Taïwan et de la Chine populaire, rassemblés aux abords de l'aéroport, ont brûlé le drapeau chinois, agitant celui de Taïwan et jetant des œufs sur les policiers sécurité qui protégeaient M. Tang. Ce dernier est le plus haut responsable chinois à se rendre dans l'île depuis 1949. – *(Reuter.)*

TCHAD : la Ligue des droits de l'homme dénonce un cas de torture. – La ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH) a dénoncé, dans un communiqué publié mercredi 3 août, l'arrestation, le 15 juillet dernier, du docteur Abdelaziz Abdallah, détenu dans la prison de la garde républicaine, au palais présidentiel, en précisant qu'il « *serait, de source digne de foi, soumis à la torture* ». La LTDH s'inquiète d'autre part de « *la résurgence brutale de l'insécurité à N'Djamena et dans le Tchad* ».

Délimitation du passage entre Eilat et Akaba. – Israël et la Jordanie ont délimité, mercredi 3 août, le point de passage entre Eilat et Akaba, ouvrant ainsi la première brèche dans la ligne d'armistice les séparant depuis quarante-cinq ans. L'ouverture d'une route, qui servira de point de passage entre Akaba et Eilat, est prévue pour les ressortissants de pays tiers dans la Déclaration de Washington signée le 25 juillet. – *(AFP.)*

En validant les dispositions prises en cas de privatisation

Le Conseil constitutionnel répond aux inquiétudes des salariés d'Air France

Le Conseil constitutionnel a validé, mercredi 3 août, la loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, dont il avait été saisi par les socialistes et les communistes sur l'article relatif à Air France, qui soulevait l'inquiétude des salariés de l'entreprise. Il a partiellement censuré, en revanche, conformément au vœu du gouvernement, un article de la loi sur la protection sociale complémentaire.

Les salariés d'Air France, qui s'inquiétaient des conditions dans lesquelles ils pourraient être indemnisés dans l'hypothèse de la privatisation de leur entreprise, ont reçu du Conseil constitutionnel, mercredi, une réponse rassurante. Lors du débat à l'Assemblée nationale, le 16 juin dernier, le rapporteur, Gérard Trémège, avait exprimé les « *plus extrêmes réserves* » sur un article du projet de loi portant diverses mesures d'ordre économique et financier, qui tendait à modifier le régime des sociétés anonymes à participation ouvrière (SAPO) à seule fin de faciliter la modification éventuelle du capital de l'une d'entre elles, Air France. M. Trémège reconnaissait, cependant, que les règles de fonctionnement des SAPO « *peuvent entraver la mise en place de mesures rapides quand une société est en difficulté* », ce qui, ajoutait-il, est le cas d'Air France.

Adopté définitivement le 30 juin par le vote conforme du Sénat, le projet, devenu loi, avait été déféré au Conseil constitutionnel par les députés socialistes et communistes, qui faisaient valoir que l'article visant Air France dérogeait, selon eux, au principe de « *juste et préalable indemnité* » imposé par la Déclaration des droits de l'homme de 1789 en cas d'expropriation. Tel n'est pas l'avis du Conseil constitutionnel, qui, dans les « considérants » de sa décision, indique que le régime de répartition et de cession des actions d'une société « *n'entre pas dans le champ d'application* » de ce principe.

Cependant, le Conseil estime qu'un autre principe posé par la Déclaration de 1989, lorsqu'elle fait figurer la propriété parmi les « *droits naturels et imprescriptibles de l'homme* », doit être respecté dans l'usage qui sera fait de la loi. « *Le législateur*, précise-t-il, *ne doit pas imposer la cession d'actions dans des conditions qui n'assureraient pas le respect de leur valeur réelle.* » Il rappelle les garanties légales dont devront bénéficier les salariés d'Air France en cas de modification du capital de la société dont ils sont collectivement actionnaires.

Saisi, en même temps, d'un autre article du projet, relatif à la Caisse des dépôts et consignations, le Conseil constitutionnel juge que des dispositions relatives à cet organisme pouvaient parfaitement figurer dans un projet de cette nature. Il a donc validé l'ensemble de la loi.

En revanche, la loi sur les régimes de retraite complémentaire, adoptée à la mi-juillet dernier (*le Monde* du 14 juillet), a été censurée sur un point par le Conseil constitutionnel. Les députés avaient introduit en effet, dans ce texte, contre le vœu de Simone Veil, ministre des affaires sociales, une dérogation à l'obligation de constituer des provisions pour garantir les systèmes de retraite supplémentaire dans certaines branches industrielles telles que le pétrole et la métallurgie (*le Monde* du 12 mai dernier). Considérant que cette dérogation méconnaissait le principe constitutionnel d'égalité, le Conseil l'a annulée.

P. J.

Christian Blanc marque un point

L'un des articles de loi sur lesquels le Conseil constitutionnel s'est prononcé mercredi 3 août porte sur les conditions de modification du statut des sociétés anonymes à participation ouvrière (SAPO), dont l'une des principales n'est autre qu'Air France. Ces modifications sont essentielles pour la compagnie, engagée sous la responsabilité de Christian Blanc, son président, dans un plan sévère de redressement, car elles doivent permettre, à terme, une modification de la composition de son capital.

C'est lors du rapprochement entre Air France et UTA (rendu définitif en décembre 1992) qu'Air France, qui était une société anonyme, est devenue une SAPO, épousant, en l'occurrence, le statut qui était celui d'UTA à l'époque. Le but de M. Blanc, aujourd'hui, est de faire d'Air France une vraie société anonyme, avec la souplesse du statut qui s'y rattache. Le « feu vert » du Conseil constitutionnel va permettre de distribuer individuellement au personnel d'Air France des actions en capital, alors qu'auparavant, ces actions étaient détenues collectivement par une coopérative.

F. Gr.

Héritier des « gaullistes de gauche »

Le Mouvement solidarité-participation lance un appel en faveur de M. Chirac

Le Mouvement solidarité-participation (MSP), présidé par Bernard Bertry, conseiller régional d'Ile-de-France – et fondé sous le nom de Mouvement pour le socialisme par la participation, en 1976, par l'un de ceux que l'on rangeait parmi les « gaullistes de gauche », Philippe Dechartre, ancien ministre – vient de constituer un comité d'appel à la candidature de Jacques Chirac pour l'élection présidentielle.

« *Avant qu'il ne prenne une décision, nous voulons convaincre Jacques Chirac de la confiance que lui porte une très large majorité de Françaises et de Français qui compte sur lui pour l'avenir* », explique le MSP, en invitant ceux qui « *partagent* » sa « *volonté de changement* » à remplir un bulletin d'appel à la candidature du maire de Paris. Le MSP estime qu'« *entre Jacques Chirac et les gaullistes il y a, depuis longtemps déjà, un contrat de fidélité* ».

Interrogé sur cet appel, l'entourage de M. Chirac indique que cette initiative est « *totalement personnelle* ». « *Non seulement nous ne sommes pas au courant, mais, en plus, nous avons instruction de ne lancer aucun appel de ce genre* », ajoute-t-on.

« PRIMAIRES » : le Mouvement des citoyens est défavorable au projet de M. Pasqua. – Le Mouvement des citoyens, présidé par Jean-Pierre Chevènement, s'est déclaré « *défavorable* » au projet du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, pour l'organisation de « primaires » avant l'élection présidentielle. Dans sa lettre à M. Pasqua, le MDC rappelle que le général de Gaulle « *voulait que le chef de l'Etat reçoive directement du peuple l'autorité qui lui donnerait sa pleine légitimité* ».

Le contrôle financier des campagnes présidentielles

Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 3 août, un décret présenté par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, qui adapte certaines règles relatives à la campagne présidentielle afin de tenir compte de la loi du 15 janvier 1990 sur les dépenses électorales.

Il s'agit, notamment, de mettre en ordre les procédures du contrôle que doit exercer le Conseil constitutionnel sur l'origine, le montant et l'emploi des ressources mobilisées par les candidats. Les mandataires financiers de ces derniers disposeront, comme c'est le cas pour les autres élections, de bordereaux, édités par le Conseil, pour délivrer aux donateurs le récépissé leur permettant de bénéficier de l'exonération fiscale prévue pour ces dons. Le Conseil constitutionnel pourra utiliser, pour exercer sa mission de contrôle, les services de la commission nationale des comptes de campagne, laquelle n'intervient pas dans le cadre d'une élection présidentielle.

Le décret met à jour, en outre, certaines dispositions de celui de mars 1964 sur l'organisation de la campagne : la liste des élus habilités à parrainer un candidat est actualisée ; la date de mise en place de la commission nationale de contrôle de la campagne est avancée d'une quinzaine de jours ; il est précisé que l'égalité de traitement entre les candidats, sur les chaînes publiques de radio et de télévision, est surveillée par le CSA et doit être respectée pour le second tour comme pour le premier.

Au conseil des ministres

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a procédé, mercredi 3 août, sur la proposition de Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, au mouvement préfectoral suivant :

CHARENTE
Jacques Barthélemy

Jacques Barthélemy, préfet des Landes, est nommé préfet de la Charente, en remplacement de Daniel Cadoux, nommé préfet d'Indre-et-Loire.

[Né le 21 octobre 1947 à Dijon (Côte-d'Or), Jacques Barthélemy est titulaire d'un DES de droit public et de sciences politiques et du diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA. Nommé, en 1974, directeur du cabinet du préfet de l'Yonne, puis, en 1976, de celui des Côtes-du-Nord, il devient sous-préfet de Nontron (Dordogne) en 1978, secrétaire général de la Haute-Loire en 1979, avant d'être appelé, en 1980, auprès du chef de la mission économique et sociale de la préfecture de la région Ile-de-France. Commissaire adjoint de la République de Libourne (Gironde) en 1982, puis d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) en 1983, il est nommé, en 1984, secrétaire de l'association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur. En 1985, il est secrétaire général des Bouches-du-Rhône, puis sous-préfet de Mulhouse (Haut-Rhin) en 1986, avant d'être nommé préfet des Hautes-Alpes en janvier 1989. M. Barthélemy était préfet des Landes depuis le 31 juillet 1991.]

GERS
Janine Pichon

Janine Pichon, secrétaire général de la préfecture du Doubs, est nommée préfet du Gers, en remplacement de Philippe Martin, nommé préfet des Landes.

[Née le 26 février 1937 à Pleyben (Finistère), Janine Pichon est licenciée en droit. Attachée de préfecture au début de sa carrière, puis administrateur civil affecté au ministère de l'intérieur en 1980, elle est nommée sous-préfet d'Aubusson (Creuse) en 1981. Commissaire adjoint de la République de Sens (Yonne) en 1983, puis chef de bureau au ministère de l'intérieur et de la décentralisation à partir de 1984, elle devient secrétaire général de la préfecture de l'Ain en 1986. Mme Pichon était secrétaire général de la préfecture du Doubs depuis septembre 1990.]

INDRE-ET-LOIRE
Daniel Cadoux

Daniel Cadoux, préfet de la Charente, est nommé préfet d'Indre-et-Loire, en remplacement de Cyrille Schott, nommé préfet du Haut-Rhin.

[Né le 28 août 1946 à Annecy (Haute-Savoie), Daniel Cadoux, agrégé d'histoire, ancien élève de l'ENA, a été directeur du cabinet du préfet des Côtes-du-Nord, puis de celui de la région Basse-Normandie, avant d'être, en 1981, chargé de mission auprès de Pierre Lalumière (PS), délégué général à la décentralisation, puis, de 1982 à 1984, auprès du préfet de la région Rhône-Alpes. Il a été, ensuite, conseiller technique au cabinet de Michel Crépeau (MRG), ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, puis, de 1986 à 1988, à la DATAR. Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Vienne, il devient, en 1989, sous-directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, avant d'être nommé directeur du cabinet de Philippe Marchand (PS), alors ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur. M. Cadoux était préfet de la Charente depuis le 12 février 1992.]

LANDES
Philippe Martin

Philippe Martin, préfet du Gers, est nommé préfet des Landes, en remplacement de Jacques Barthélemy, nommé préfet de la Charente.

[Né le 22 novembre 1953 à La Garenne-Bezons (Hauts-de-Seine), Philippe Martin est titulaire d'une maîtrise de sciences juridiques. Adjoint au secrétaire général de la mairie de Suresnes (Hauts-de-Seine) en 1978, il devient conseiller parlementaire du groupe socialiste de l'Assemblée nationale en 1979, puis chef de cabinet de Roger Quilliot (PS), ministre de l'urbanisme et du logement, en mai 1981. Il occupe ensuite ces mêmes fonctions auprès de Paul Quilès (PS). Après avoir été, de 1986 à 1988, directeur des relations extérieures de la SARL, il devient, en 1988, chef de cabinet de Michel Charasse (PS), ministre du budget. M. Martin était préfet du Gers depuis le 8 octobre 1992.]

HAUT-RHIN
Cyrille Schott

Cyrille Schott, préfet d'Indre-et-Loire, est nommé préfet du Haut-Rhin, en remplacement de François Bonnelle, nommé hors cadre.

[Né le 27 octobre 1950 à Drusenheim (Bas-Rhin), Cyrille Schott, ancien élève de l'ENA, a été directeur du cabinet du préfet de la Charente, puis de celui de la région Champagne-Ardenne, avant de devenir, en 1980, secrétaire général de la préfecture de la Nièvre. Conseiller technique au cabinet du président de la République de 1982 à 1987, il est nommé, ensuite, préfet du Territoire de Belfort, puis préfet de la Nièvre en juillet 1990. M. Schott était préfet d'Indre-et-Loire depuis le 3 juin 1992.]

WALLIS-ET-FUTUNA
Léon Legrand

Léon Legrand, sous-préfet de Mulhouse (Haut-Rhin), est nommé préfet, administrateur supérieur des îles Wallis-et-Futuna, en remplacement de Philippe Legrix, nommé directeur des moyens gouvernementaux, des plans et de la sécurité au secrétariat général de la défense nationale.

[Né le 27 juin 1933 à Monthuchon (Manche), Léon Legrand commence sa carrière comme attaché de préfecture en 1965. Nommé sous-préfet de Bayeux (Calvados) en 1977, il devient secrétaire général des Deux-Sèvres en 1979, puis chef de bureau au ministère de l'intérieur et de la décentralisation en 1982. Commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) en 1985, il est nommé sous-préfet de Mulhouse en 1990. Parallèlement, M. Legrand était chargé de mission pour la politique de la ville auprès du préfet du Haut-Rhin depuis le 9 septembre 1993.]

JUSTICE

Dans un document sur les pratiques de la municipalité de La Seyne-sur-Mer

L'ex-inspecteur Gaudino met en cause un collaborateur de Charles Scaglia

Le préfet du Var a accepté, mercredi 3 août, la démission du maire (UDF) de La Seyne-sur-Mer, Charles Scaglia. Celui-ci avait souhaité abandonner son mandat le 29 juillet (*le Monde* du 2 août), justifiant sa décision par la situation catastrophique de la ville depuis la fermeture de ses chantiers navals et le manque de soutien de l'Etat. En fait, ce départ inattendu semble davantage lié aux conclusions de l'enquête commandée à l'ancien policier Antoine Gaudino par M. Scaglia, et qui a abouti à la mise en cause de certaines pratiques de la municipalité. Rendu public mercredi 3 août, le rapport de M. Gaudino s'interroge sur l'existence à La Seyne-sur-Mer d'un « système mafieux » et met en lumière certains faits, selon lui « susceptibles d'être poursuivis devant une cour d'assises », à l'encontre de l'ancien directeur de cabinet du maire, Yvan-Paul Valenti, qu'il accuse d'avoir spolié un peintre varois, Blasco Mentor.

LA SEYNE-SUR-MER (Var)

de notre envoyé spécial

Où diable est donc passé M. Valenti ? Longtemps, cet ancien directeur du cabinet du maire, aux colères froides et aux costumes de prix, a été omniprésent à La Seyne-sur-Mer. Même après son départ de la mairie – il dirige, entre autres, la Sadovar, l'une des sociétés d'économie mixte de la ville – chacun savait, ici, que M. Scaglia ne décidait rien sans lui, et que l'inverse n'était pas forcément vrai.

Chargé d'une mission d'audit par le maire, Antoine Gaudino lui-même a vite fait la connaissance de l'inévitable M. Valenti. A en croire l'ancien inspecteur de la brigade financière de Marseille, qui a créé un cabinet d'expertise privé (*le Monde* du 25 juin), il serait intervenu à plusieurs reprises pour tenter *« d'orienter les investigations dans une autre direction »*, allant jusqu'à exercer *« diverses pressions »*. M. Valenti étant partout, nul ne s'étonnera qu'on le retrouve aussi, et en bonne place, dans le rapport Gaudino. Mais depuis que l'ex-policier a remis ce document à Charles Scaglia – le 28 juillet –, le maire a démissionné, et Yvan-Paul Valenti, curieusement, a disparu.

Villa Tamaris-Pacha, où il siège d'ordinaire, sa secrétaire ne l'a pas vu *« depuis plusieurs jours »*, ni même entendu au téléphone. C'est ici, dans cette immense villa toscane plantée sur la colline, au milieu des pins, que l'ancien directeur du cabinet avait semble-t-il rêvé d'installer sa puissance. Le rapport Gaudino décrit les étapes de cette ambition. En 1987, Yvan-Paul Valenti a fait la connaissance du peintre Mentor Blasco-Martel, dit Mentor. Il convainc rapidement cet émule de Grommaire, âgé de soixante-seize ans et qui n'a pas d'héritier, de créer une fondation pour rassembler et protéger son œuvre, estimée à 40 millions de francs.

Faux en écritures publiques

Catalan d'origine, ayant fui le régime de Franco au moment de la guerre d'Espagne, Mentor cette fois ne résiste pas : *« Je n'avais aucune raison de me méfier*, a-t-il confié depuis à Antoine Gaudino, *d'autant que M. Valenti n'avait de cesse de nous témoigner sa grande amitié (...). Nos rapports étaient ainsi devenus très étroits et il en était arrivé à nous convaincre qu'il se considérait comme notre propre fils puisque nous n'avions pas d'enfant (...). Au plus fort de son intimité, et pour bien marquer ce sentiment filial qu'il avait vis-à-vis de mon épouse et de moi-même, M. Valenti nous a bien fait comprendre, compte tenu de notre grand âge, qu'il était là pour défendre nos intérêts tants immobiliers qu'artistiques. »*

Ainsi l'Association pour la Fondation Mentor est-elle créée, le 19 octobre 1987, son objet exclusif consistant dans l'exposition de l'œuvre du peintre et la création d'une fondation. Agissant au nom du seul *« intérêt général »*, M. Valenti n'y exerce aucune fonction et fait désigner l'épouse et la secrétaire particulière de Mentor et respectivement comme présidente et trésorière de l'association. Un conseil d'administration ultérieur lui attribuera néanmoins, en toute discrétion, un salaire de 58 000 francs mensuels, une Renault 25 et un logement de fonction, ainsi qu'une indemnité de 3 millions de francs en cas de départ *« pour quelque cause que ce soit »*...

L'influence de l'ancien directeur du cabinet – qui fut auparavant membre du cabinet de Maurice Arreckx à la mairie de Toulon – n'est sans doute pas pour rien dans l'attribution de financements par la ville pour acheter le terrain, puis pour restaurer le bâtiment destiné à accueillir les œuvres : environ 53 millions de francs au total, selon le rapport Gaudino. *« Pour me convaincre de la possibilité de ce projet, M. Valenti s'est réclamé du pouvoir qu'il occupait au sein de la municipalité»*, précise d'ailleurs le peintre, dont le témoignage écrit est versé au rapport. Charles Scaglia sera d'ailleurs aperçu à plusieurs reprises sur le chantier, avant de présider, le 23 février 1991, au cours d'une journée portes-ouvertes, à la signature devant notaire d'un acte de donation au terme duquel M. Valenti est devenu... *« conservateur perpétuel »* des œuvres de Mentor.

L'acte précise même que cet apport *« comporte tous les droits et attributs de quelque nature que ce soit, attachés aux œuvres d'art apportées, qui peuvent être aliénés, qu'ils soient d'ordre patrimonial, intellectuel et moral »*. Autrement dit, M. Valenti a le droit d'en disposer comme bon lui semble et, le cas échéant, d'en procéder à la vente, sans même l'accord de leur auteur. Ainsi le peintre est-il perdant, si l'on ose dire, sur tous les tableaux. Le rapport Gaudino signale au demeurant que la liste des œuvres jointe à l'acte de donation, *« certifiée par les parties »* selon le notaire, n'a en réalité pas été signée par Mentor. Autre *« élément mensonger »* relevé par l'ancien policier, l'acte du 23 février 1991 fait référence à une nouvelle association, dénommée « Association Villa Tamaris pour la muséologie de l'œuvre de Mentor et de l'art figuratif », dont les statuts n'ont été déposés en préfecture que trois semaines plus tard...

L'enquête d'Antoine Gaudino, conduite avec Alain Mayot, son ancien équipier à la brigade financière devenu son associé, met en lumière, outre ces faux en écritures publiques qui pourraient entraîner leurs auteurs devant une cour d'assises, d'autres documents contestables ou manifestement falsifiés, qu'ils qualifient de *« manœuvres frauduleuses pouvant relever de l'escroquerie »*. *« Pour satisfaire son objectif, en l'occurrence la captation des œuvres de M. Mentor,* conclut leur rapport, *M. Valenti n'a pas hésité à recourir à la manipulation en utilisant notamment la présence et l'autorité de M. le maire de La Seyne-sur-Mer. »*

Informé de cesdécouvertes il y a plusieurs semaines, écrivent-ils par ailleurs, M. Scaglia aurait envisagé *« une restitution des œuvres »*. Il n'en fut rien, et le peintre, qui se demande aujourd'hui ce que ses toiles, désormais invisibles à la Villa Tamaris, sont devenues, envisage sérieusement de déposer une plainte. Le rapport Gaudino, sombre tableau d'une cité varoise en plein marasme, minée par les pratiques douteuses, pourrait ouvrir la voie à d'autres poursuites judiciaires, et ébranler encore davantage les derniers reliefs du « système Arreckx », du nom de l'ancien président du conseil général, dont Charles Scaglia et Yvan-Paul Valenti furent tous deux de proches collaborateurs à la mairie de Toulon.

HERVÉ GATTEGNO

VAR : le référé-liberté de Maurice Arreckx rejeté. – Le référé-liberté du sénateur (UDF-PR) Maurice Arreckx, incarcéré depuis le lundi 1er août à la prison des Baumettes à Marseille (*le Monde* du 3 août), a été rejeté, mercredi 3 août, par le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. M. Arreckx, mis en examen pour corruption active, recel d'abus de confiance et complicité d'abus de confiance, restera dans sa cellule au moins jusqu'à la décision de la chambre d'accusation qui doit statuer prochainement sur sa demande de mise en liberté. Ses avocats avaient déposé un référé-liberté en espérant obtenir la suspension immédiate du mandat de dépôt. Le rejet de ce référé ne préjuge en rien la future décision de la chambre d'accusation.

Le rapport de la commission d'enquête

Des insuffisances humaines et techniques à l'origine de l'accident de l'A-330 à Toulouse

Une addition d'insuffisances a causé la chute d'un Airbus A-330 en cours d'essais, le 30 juin à Toulouse-Blagnac (*le Monde* du 2 juillet), et la mort des sept personnes à son bord. La commission d'enquête que présidait François Gonin, ingénieur général de l'armement, conclut dans un rapport publié le 1er août que *« l'accident peut être expliqué par la concomitance de plusieurs causes dont aucune, prise isolément, ne devait conduire à l'accident »*.

L'équipage n'a pas parfaitement respecté les paramètres qui auraient dû présider à l'essai d'un décollage cabré avec pilote automatique et panne d'un moteur sur deux : la vitesse plus élevée que prévu, le centrage de l'avion trop à l'arrière et la position des volets ont contribué à rendre l'appareil moins manœuvrant. En outre l'équipage ne savait pas que le mode de pilote automatique choisi ne lui permettait pas de surveiller et de maintenir la vitesse de l'appareil, élément vital à basse altitude (660 mètres). Montant selon une pente trop forte, sur un seul moteur et en rotation, l'Airbus a décroché. Il semblerait qu'une préparation insuffisante du vol n'ait pas permis de répartir précisément les tâches au sein de l'équipage, le copilote étant un instructeur d'Air Inter. Réagissant avec trois secondes de retard, le commandant de bord est parvenu à se rendre maître de l'avion, au moment de l'impact avec le sol...

Le rapport recommande aux compagnies exploitant des A-330 que leurs équipages surveillent la vitesse en montée effectuée en pilote automatique avec un moteur en panne, cas peu fréquent. A Airbus Industrie, qui affirme qu'il s'y est d'ores et déjà conformé, il est demandé de renforcer les protections des automatismes dans ce cas de figure. Enfin, la commission formule la recommandation d'effectuer *« systématiquement une réunion de préparation des vols d'essais, même en cas d'essais réputés de routine »*.

Réagissant à ces conclusions, Geoffroy Bouvet, porte-parole du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), a déclaré que *« la composition de la commission d'enquête définie par le ministère de la défense ne permet pas la transparence minimum nécessaire à la crédibilité de ses conclusions »*. Le SNPL estime que les conditions de l'essai ayant abouti à l'accident ne sont pas exceptionnelles pour ce qui est de l'altitude ou des procédures et qu'il est essentiel de s'assurer que le pilote automatique de l'avion permet, dans tous les cas, de maintenir une vitesse minimale.

De son côté, le procureur de la République du tribunal de grande instance de Toulouse, Francis Fréchède, a rappelé dans une mise au point faite le 3 août, que les autorités judiciaires ne sont pas en mesure actuellement de se *«prononcer sur les éventuelles responsabilités»* dans cet accident. Dans le cadre de l'information judiciaire *«pour homicides involontaires»* en cours, le rapport des experts – différents de ceux de la DGA – *«n'a pas encore été déposé et l'état d'avancement de leurs recherches n'est pas davantage connu»* a indiqué le procureur.

Une femme à la tête de la brigade de répression du banditisme

Le commissaire divisionnaire Martine Monteil, quarante-quatre ans, a pris ses fonctions, mercredi 3 août, de chef de la brigade de répression du banditisme (BRB) de la police judiciaire (PJ) de la préfecture de police de Paris (PP). Elle est la première femme à diriger la BRB, l'une des quatre grandes brigades de la PJ-PP, chargée des affaires de grand banditisme. Depuis le 2 octobre 1989, Mme Monteil était responsable de la brigade de répression du proxénétisme. Elle a traité de nombreuses affaires, de la rue Saint-Denis aux réseaux de call-girls. Elle a également procédé à l'arrestation de Mme Claude, en 1992. Marié, à un commissaire de police, mère d'un enfant, Mme Monteil a effectué toute sa carrière à la PJ-PP et gravi tous les échelons, de la quatrième brigade territoriale (1978) à la BRB aujourd'hui. Elle est commissaire divisionnaire depuis le 15 juillet 1991.

SPORTS

Championnat de France de football de deuxième division

Marseille s'impose à Saint-Brieuc

Après la défaite concédée à domicile face au Mans lors de la première journée de championnat, les joueurs de l'Olympique de Marseille ont obtenu, mercredi 3 août en terre bretonne, une difficile victoire. Affichant pourtant une meilleure maîtrise technique individuelle et collective, les hommes de Marc Bourrier ont éprouvé, tout au long de la rencontre, les pires difficultés à se dépêtrer d'une formation de Saint-Brieuc sans génie, mais particulièrement mordante.

Les résultats de la deuxième journée du championnat de France de deuxième division sont les suivants :

*Nancy et Red Star	1-1
Toulouse b. *Nîmes	1-0
*Valence et Guigamp	0-0
*Châteauroux et Laval	0-0
*Beauvais b. Perpignan	2-1
*Gueugnon b. Dunkerque	1-0
*Mulhouse b. Charleville	1-0
*Angers et Amiens	1-1
*Le Mans et Niort	0-0
Marseille b. *Saint-Brieuc	2-1
*Sedan et Alès	2-2

Classement. – 1. Gueugnon, Alès, Beauvais, Le Mans, Angers, Mulhouse, 4 pts ; 7. Marseille, Charleville, Toulouse, 3 pts ; 10. Sedan, Guigamp, Nancy, Amiens, Châteauroux, Laval, Valence, 2 pts ; 17. Nîmes, Dunkerque, Perpignan, Niort, Red Star, 1 pt ; 22. Saint-Brieuc, 0 pt.

Sur les escaliers du Sacré-Cœur

Le petit homme qui monte et qui descend

Au pied de l'Everest, ce serait un camp de base. Ici, au bas de la butte Montmartre, cela tient de l'abri de fortune pour SDF. C'est pourtant de là que, depuis le 18 juillet, un petit bonhomme de quarante-trois ans a lancé un défi à l'inutile. René Beauvais, employé dans une librairie à Paris, consacre ses congés à l'amélioration d'un record type gobeur d'œufs ou lanceur de béret, la montée d'escalier. Avant la date de péremption de son exploit, le 14 août, il aura dû monter et descendre 4 505 fois les 222 marches qui vont de la place Saint-Pierre au Sacré-Cœur, soit 70 000 marches par jour, et 2 millions au total.

Ses amis se relaient pour faire le décompte précis de ses passages. De temps à autre, il trempe sa casquette verte dans une cuvette de plastique bleu et repart. Concentré, sans un regard aux touristes ou aux badauds. Indifférent aussi aux douleurs qui le tenaillent. Dès le quatrième jour, il a dû « faire avec » une tendinite et une cheville gonflée. Il résiste et persiste, grâce à une endurance physique de marathonien accompli et à la philosophie du dépassement de soi que lui a enseignée un yogi.

Sri Chinmoy est le maître spirituel auprès duquel René Beauvais a appris le yoga et la méditation depuis plusieurs années. Surnommé « le gourou des Nations unies » (*le Monde* daté 21-22 octobre 1984), celui-là, peintre, musicien et poète, vient d'achever une peinture représentant 3millions d'oiseaux. Le disciple a décidé d'honorer le maître en ajoutant, à un premier million de marches déjà gravies en 1991, deux nouveaux millions.

« Un peu louffe », l'entreprise n'en paraît pas pour autant dénuée de sens à René Beauvais qui s'est choisi, il y a sept ans, le prénom indien de « Vimochan ». Monter et descendre des marches peut symboliser la vie spirituelle, avec ses hauts et ses bas. Son but – *« plus que figurer dans le livre Guiness des records »* pour ces 2 millions de marches – est ainsi d'atteindre une sorte de nirvana.

ENVIRONNEMENT

Les opposants à Superphénix préparent un recours en Conseil d'Etat

Les responsables de l'association Les Européens contre Superphénix ont annoncé, mercredi 3 août, qu'ils *« rédigent actuellement les recours devant le Conseil d'État »* français en annulation du décret d'autorisation de création et de l'autorisation de redémarrage » du réacteur à neutrons rapides Superphénix de Creys-Malville (Isère), accordée la veille par le gouvernement (*le Monde* du 4 août).. La section suisse du Fonds mondial pour la nature (WWF) a annoncé son intention de procéder à la même démarche avec d'autres associations et des communes du canton de Genève. Greenpeace et les Verts s'insurgent également contre cette décision qu'ils qualifient d'*« aberrante »* et *« irresponsable »*. Il faut, disent-ils, arrêter cette *« expérience coûteuse, dangereuse et inutile »*. Enfin, Jean-Pierre Brard, député et maire (communiste) de Montreuil, estime que le gouvernement manifeste *« le refus d'un véritable débat sur la politique énergétique et nucléaire de la France »* en autorisant ce redémarrage avant le débat sur l'énergie prévu au Parlement.

EN BREF

Éducation : Michel Leroy est nommé recteur de Poitiers – Michel Leroy, inspecteur général de l'éducation nationale, a été nommé, mercredi 3 août en conseil des ministres, recteur de l'académie de Poitiers, en remplacement de Xavier Greffe. [Né le 25 décembre 1948 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Michel Leroy, inspecteur général de l'éducation nationale, est agrégé de lettres classiques et docteur ès lettres et sciences humaines. Après avoir enseigné pendant deux ans dans le secondaire, M. Leroy a été chargé de mission au cabinet de Christian Bonnet, ministre de l'intérieur (1977-1981), puis du président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France (1983-1986) et du ministre de l'industrie Alain Madelin (1986-1988). Nommé inspecteur général dans le groupe lettres en 1988, il a travaillé sur la rénovation des lycées et sur les contenus de l'enseignement dans le second degré.]

ÉTATS-UNIS : la nicotine en voie d'être assimilée à une drogue. – Un comité scientifique consultatif de la Food and Drug Administration (FDA), réuni mardi 2 août à Washington, a assimilé la nicotine à une substance dangereuse devant être soumise aux mêmes restrictions que certains médicaments. Les neuf « sages » n'ont toutefois pas précisé à partir de quelle quantité la nicotine provoque une accoutumance. Si la FDA parvient à prouver que la nicotine rentre dans la catégorie des substances affectant *« la structure et le fonctionnement du corps »*, l'administration aura alors théoriquement le droit d'appliquer aux cigarettes les mêmes restrictions de commercialisation que pour les médicaments ou produits dangereux. – *(AFP.)*

Aux Etats-Unis

Deux multinationales pharmaceutiques proposent d'indemniser les hémophiles infectés par le virus du sida

Deux multinationales pharmaceutiques, l'une américaine et l'autre française, ont offert, mardi 2 août, de dédommager les hémophiles contaminés par le virus du sida après avoir utilisé leurs dérivés sanguins. La division Hyland de la firme américaine Baxter International et Armour Pharmaceutical, la filiale américaine du groupe français Rhône-Poulenc Rorer, ont proposé d'alimenter à parts égales un fonds d'indemnisation d'un montant de 140 à 160 millions de dollars destiné aux victimes résidant aux Etats-Unis ou aux parents qui leur ont survécu.

« Nous avions deux solutions : dépenser notre argent pour gagner notre procès ou bien pour créer un fonds de règlement destiné à aider les hémophiles » contaminés, a indiqué le porte-parole de la filiale américaine du groupe Rhône-Poulenc Rorer.

Ce règlement à l'amiable, qui doit encore être approuvé par une cour fédérale de Chicago, impliquerait l'abandon des poursuites engagées. Une plainte collective avait été déposée en septembre 1993. Selon les avocats des plaignants, près de 6 000 hémophiles ont été infectés par le virus du sida aux Etats-Unis après avoir utilisé les dérivés sanguins produits par les deux firmes dans les années 80. – *(AFP, Reuter.)*

L'affaire du sang contaminé

Le parquet fait appel de la décision de libération conditionnelle du docteur Allain

Le bénéfice de la libération conditionnelle a été accordé par la commission d'application des peines du tribunal de grande instance d'Evry (Essonne), mercredi 3 août, au docteur Jean-Pierre Allain, condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis le 13 juillet 1993 pour délit de tromperie dans l'affaire du sang contaminé (*le Monde* du 15 juillet 1993). Le parquet a aussitôt fait appel de cette décision. Le docteur Allain, incarcéré au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne), a effectué la moitié de sa peine, mais devra rester en prison au moins jusqu'au 5 août, date à laquelle la chambre du conseil du tribunal correctionnel d'Evry se réunira pour statuer sur le recours du parquet.

L'ancien responsable du département des études au Centre national de transfusion sanguine (CNTS) s'était vu reprocher par la cour d'appel de Paris *« sa participation au processus décisionnel qui* [avait] *abouti à la poursuite des cessions des produits contaminés »* aux hémophiles. Il pourrait par ailleurs, comme le docteur Michel Garretta l'a été le 28 juillet, être à nouveau mis en examen, pour empoisonnement, par le juge d'instruction Odile Bertella-Geffroy (*le Monde* du 30 juillet).

JUSTICE

Clairvaux au jour le jour

Suite de la première page

Le soir, lorsque les bruits s'apaisent, les surveillants du mirador tout proche entendent les détenus jouer à la bataille navale ou aux échecs. *« Comme ils sont seuls en cellule, ils annoncent les positions des pièces en criant par les fenêtres « cheval en B3 » ou « fou en C7 ». Quand c'est une bataille navale, on entend de temps en temps des « touché ! » ou des « coulé ! ». »*

Ce matin-là, en plus des nouveaux arrivants qui transitent systématiquement au quartier pour une période d'observation, le bâtiment compte deux « punis ». Le premier a insulté un surveillant qui lui retirait sa télévision, le second a accusé un surveillant d'avoir sous-estimé sa production à l'atelier, et donc son salaire. Placés au « mitard », ils resteront quelques jours dans des cellules dotées pour seuls meubles d'un tabouret moulé dans le sol et d'une tablette en béton fixée au mur. Les WC se réduisent à un simple trou et les détenus n'ont pas de lit : le soir, les surveillants leur distribuent des matelas qu'ils placent à même le sol.

Accompagné du chef de détention, le directeur rend visite à l'un des « punis ». *« Ça va, je me suis calmé,* explique le détenu. *Je voulais vous dire qu'on m'avait confisqué une pièce de 10 francs. Je sais qu'on ne peut pas avoir d'argent liquide mais c'est un souvenir. Elle me venait d'une amie qui s'est tuée en voiture en rentrant du parloir. Je voulais la faire monter en pendentif. »* Le directeur hoche la tête. *« Je comprends. Nous vous la rendrons mais vous savez que c'est interdit. Il faudrait la déposer au coffre de l'établissement. Nous la garderons jusqu'à votre libération. »* Le détenu se masse le bas du dos avec les mains. *« J'ai mon mal aux reins qui me reprend à rester debout toute la journée ou à m'asseoir sur le tabouret. Il n'y a pas de matelas, je pourrais avoir quelque chose pour m'allonger ? » « On va vous donner une couverture,* répond le directeur. *De toute façon, le médecin passera vous voir dans la matinée. »*

La promenade, seule distraction

En plus du « mitard », le quartier compte vingt et une cellules d'isolement. Ici, les détenus disposent d'un lit, d'une table, d'un lavabo, d'un WC et d'une télévision, mais les journées sont longues : il n'y a ni travail, ni sport, ni activités. La seule distraction des « isolés » est la promenade : deux fois par jour, ils descendent à tour de rôle faire les cent pas dans une petite « cour-camembert » située au bout du bâtiment. Ce matin-là, la plupart des cellules sont vides : depuis son arrivée à Clairvaux, Patrice Gacquière, qui considère que l'isolement *« n'est pas une modalité normale d'exécution de peine »*, demande aux chefs de bâtiment de régler les tensions de la détention en y recourant le moins souvent possible.

Philippe Siauve est une exception : condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de trente ans pour meurtres et viols (1), le parachutiste de Francazal est reclus ici depuis quatre mois. Lors de son arrivée, malgré les agressions dont sont souvent victimes les « pointeurs » (les violeurs), la direction avait tenté de le placer en détention « normale ». *« Il avait tellement peur des autres détenus qu'il n'est quasiment pas sorti de sa cellule,* raconte un surveillant. *Il n'est jamais allé en promenade ou au sport et il n'a jamais participé à aucune activité. Il n'osait même pas aller aux douches, il préférait se laver au lavabo dans sa cellule. On a essayé de le faire travailler à la lingerie mais il n'a pas pu tenir plus de quinze jours tellement il était angoissé. »* A la demande des chefs de détention et du psychiatre, le directeur a fini par le placer au « quartier ». *« C'est affreux à dire mais depuis qu'il est ici, il respire,* soupire le conseiller d'insertion et de probation, Yves Tixier. *Il a moins peur. Il peut au moins sortir une fois par jour et marcher un peu. »*

Le « quartier » est situé au bord du mur d'enceinte, non loin des jardins qui ceinturent à l'est le grand Clairvaux. Au fil des siècles, les édifices monastiques et les constructions pénitentiaires se sont intimement mêlés : le centre de détention est installé dans un ancien cloître du XVIII[e] siècle et la maison centrale a été construite non loin de la cour d'honneur édifiée au XVIII[e]. Lorsque les surveillants quittent le mess, un splendide lavoir édifié jadis par les successeurs de Saint-Bernard, ils regagnent la détention en longeant l'un des plus beaux bâtiments cisterciens de France, le cellier et le dortoir des convers.

« Ici, on a toutes les vedettes »

Un peu plus loin, se dresse le grand cloître, un édifice monastique où furent installés les premiers détenus de 1813. Fermé en 1971, ce bâtiment aujourd'hui envahi par les mauvaises herbes contient encore des « cages à poules », ces petites cages où dormaient les détenus. *« Quand j'ai commencé à travailler comme surveillant, en 1967, elles étaient encore en service,* raconte Yves Dupaty, surveillant-chef. *En ce temps-là, c'était la loi du silence. Pas le droit de parler le soir et pas le droit de parler à table. Au réfectoire, les détenus étaient classés par ancienneté, les plus anciens près de la porte, ils mangeaient plus chaud ! Quand ils étaient libérés, tout le monde se décalait d'une place. Les détenus, en uniforme de drap gris, n'avaient pas le droit d'écrire plus d'une page de courrier. A la fin, on leur passait quelquefois la radio mais on éteignait dès qu'il y avait les informations. Et avant de leur donner le journal, on découpait toutes les affaires de justice ou de faits divers. »*

En 1971, une maison centrale moderne a été construite à 100 mètres du grand cloître. Les immenses dortoirs garnis de cages à poules ont été remplacés par des cellules individuelles dotées de lavabos et de WC et la sécurité a été renforcée : surveillée par cinq miradors, la centrale est aujourd'hui entourée d'un chemin de ronde et de trois murs d'enceinte. *« Tous les jours, les surveillants fouillent six cellules, inventorient les outils des ateliers et sondent les barreaux des bâtiments avec une barre de métal pour vérifier leur solidité,* explique Paul Bouchard, directeur adjoint de Clairvaux. *Tous les deux jours, ils vérifient également les portes des cellules. La nuit, deux surveillants assurent la « ronde des feux », que l'on appelle ainsi parce que, dans le temps, elle permettait de rallumer les poêles. Quatre fois par nuit, ils passent dans les bâtiments, allument la lumière dans les cellules grâce à un bouton situé à l'extérieur et vérifient que le détenu est là et qu'il va bien. »*

Dans la salle du greffe, un tableau résume en quelques chiffres l'incroyable poudrière qu'est Clairvaux : au 1[er] avril 1994, la maison centrale, qui abritait 202 détenus, comptait 55 détenus particulièrement signalés (DPS) et 52 condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. La plupart des détenus sont célèbres : il y a là le responsable de l'attentat d'Orly, l'inspirateur de la tuerie d'Auriol, l'un des membres d'Action directe, le premier condamné français à s'être vu infliger une période de sûreté de trente ans, et l'un des responsables de l'équipée meurtrière des parachutistes de Francazal. *« On a toutes les vedettes »*, résume en soupirant un surveillant.

Dans la cour d'honneur, une plaque en marbre installée non loin du mur d'enceinte rappelle aux surveillants qui viennent prendre leur service que les évasions de Clairvaux sont souvent meurtrières : une infirmière et un gardien pris en otage ont été assassinés en 1971 et un surveillant et un détenu ont été tués il y a un an et demi lors d'une évasion. *« Dans ces moments-là, on réalise qu'on fait vraiment un boulot dangereux,* explique un surveillant. *En temps normal, on parle aux détenus, on a presque l'impression qu'on se connaît, que tout se passe bien. En fait, il faut être réaliste : leur obsession, c'est de sortir, et notre boulot, c'est de les forcer à rester. Si on se trouve sur leur chemin alors qu'ils essayent de sortir, on sait qu'ils n'hésiteront pas à tirer. »*

Hantés par les souvenirs d'évasions, habités par la crainte des « mouvements collectifs », les surveillants savent que la maison centrale peut exploser à tout moment. Lorsque les chefs passent dans les coursives en demandant des nouvelles de la détention, tous répondent mécaniquement « *Ça va* », avant d'ajouter dans un sourire : *« Pour l'instant... » « On sait bien que les mutineries, ça commence quand on s'y attend le moins,* explique un surveillant. *Tout a l'air calme, et puis subitement, la tension monte à propos d'une broutille à laquelle on n'a pas fait attention : un retard dans la distribution des cantines ou un détenu qui n'a pas eu ses médicaments. Et là, il est souvent trop tard. »*

Faciliter les contacts entre détenus et surveillants

Les détenus, eux aussi, affirment vivre dans la crainte. Privés de liberté, contraints de quémander en permanence le nécessaire, ils dénoncent les abus d'autorité, les fouilles humiliantes ou les brusques privations de téléphone. *« Ici, on n'a aucun droit,* estime un détenu. *Si on hausse la voix parce qu'on a eu un médicament en retard ou parce qu'on n'a pas de travail, ça peut toujours tourner mal parce que les surveillants peuvent vous le faire payer très cher. Ils ont des tas de moyens pour nous embêter : ils peuvent vous fouiller plus longtemps que les autres, claquer le verrou en refermant la porte de la cellule ou écourter la douche. C'est pas illégal, c'est pas un drame mais ça met les nerfs en pelote. Au bout de quelques jours, on a envie de hurler. »*

Malgré ces tensions et cette méfiance partagée, il arrive que l'ambiance en détention soit presque détendue. L'architecture n'y est pas totalement étrangère : à Clairvaux, les surveillants ne sont pas installés dans des postes protégés, comme dans les prisons modernes, mais au cœur même de la détention. Les bureaux des étages sont de simples tables placées au milieu des ronds-points et, pendant la promenade, les surveillants ne se retranchent pas dans une cabine vitrée mais restent dans la cour avec les détenus. *« Ce système pose des problèmes de sécurité mais il facilite les contacts,* estime René Danet, le sous-directeur de Clairvaux. *Ici, contrairement à une maison d'arrêt, les surveillants n'ont pas beaucoup de tâches matérielles à faire parce que les parloirs-avocat et les transferts vers les palais de justice sont peu nombreux. Leur travail est donc avant tout d'être à l'écoute de la détention. »*

Aux brusques montées de tension succède donc parfois un calme déconcertant. Dans les coursives, surveillants et détenus se côtoient, se parlent et se laissent aller à quelques plaisanteries. Les détenus en jogging qui remontent de la cour de sport commentent les résultats du championnat de football tandis que d'autres se renseignent sur les heures des visites médicales auprès des surveillants. Malgré les grilles, les haines et le bruit des clés, la détention est calme. Le soir tombe et la tension a presque disparu. *« Les surveillants sont de l'autre côté de la barrière mais on ne peut pas les détester tout le temps,* explique un détenu incarcéré à Clairvaux depuis neuf ans. *C'est nos voisins, presque nos collègues de travail ! On est toute la journée ensemble. On ne pourrait pas supporter de s'ignorer complètement, sinon, on en crèverait tous. »*

ANNE CHEMIN

(1) Philippe Siauve est l'un des quatre parachutistes de la base de Francazal (Haute-Garonne) condamnés en avril 1991 pour le viol et le meurtre de deux jeunes filles et d'une fillette et pour le meurtre d'un garde-champêtre.

Prochain article :

II. – Une si lointaine libération

De l'abbaye de saint Bernard à la maison centrale

Fondée en 1115 par le moine cistercien Bernard, qui sera canonisé soixante-trois ans plus tard, l'abbaye de Clairvaux connaît une grande prospérité avant de péricliter à partir du quinzième quinzième siècle. Lorsque la Révolution éclate, en 1789, cette abbaye qui rassemblait au milieu du douzième siècle huit cents moines et convers n'en compte plus que vingt-six. Confisquée à la Révolution puis vendue en 1792 à un particulier, l'abbaye est finalement rachetée en 1808 par l'Etat. Napoléon, qui créera treize maisons centrales dont neuf dans d'anciens bâtiments monastiques, souhaite y implanter une prison. Les premiers détenus de Clairvaux, des insoumis de la Grande Armée, arrivent en 1813.

Pendant le dix-neuvième siècle, Clairvaux rassemble un nombre considérable de détenus : ils seront 1 450 en 1819 et 1 650 en 1858. Entassés dans des dortoirs, les détenus, qui travaillent toute la journée pour des entrepreneurs, meurent alors par dizaines : en avril-mai 1847, Clairvaux enregistre 117 décès pour 1 968 détenus. Le scandale est tel qu'une enquête judiciaire est diligentée. Elle fera état de 700 morts pour les trente mois précédents. *« La nourriture avariée et insuffisante, le manque d'hygiène généralisé, les vêtements en loques non renouvelés : les détenus les plus faibles mouraient de faim et de froid dans d'atroces souffrances,* note Jean-François Leroux, président de l'association Renaissance de l'abbaye de Clairvaux, dans une intervention au cours d'un colloque, en 1990. *Certains témoins, dont deux religieuses, osèrent dénoncer la chaux mélangée à la farine fournie pour rendre le pain plus blanc, mais qui brûlait les estomacs, et les enfants détenus laissés nus faute de vêtements. »*

En 1871, plusieurs centaines de communards sont incarcérés à Clairvaux. Auguste Blanqui, qui y reste de 1872 à 1879, est enfermé pendant huit mois dans un cachot de 3,75 mètres carrés, totalement isolé des autres détenus. Il souffre régulièrement de crises d'étouffement. *« Je n'ai rien à t'apprendre que la continuation de mon ensevelissement vivant »*, écrit-il à un ami.

L'affaire Buffet-Bontems

Quelques années plus tard, Clairvaux accueille le prince Kropotkine, un seigneur russe nihiliste impliqué en 1883 dans le procès des anarchistes de Lyon, et le fils aîné du comte de Paris, arrêté en 1890 en vertu de la loi d'exil alors qu'il venait réclamer son inscription sur les listes militaires.

Après les mutinés de la Grande Guerre, la prison reçoit de 1919 à 1923 le futur député communiste André Marty, qui a été condamné à vingt ans de travaux forcés. Officier de marine sur un navire croisant en mer Noire, il avait refusé d'attaquer la Russie révolutionnaire. Après la seconde guerre mondiale, Xavier Vallat et Benoist-Méchin, deux ministres de Vichy, seront incarcérés à Clairvaux. Charles Maurras, numéro d'écrou 8321, condamné à la réclusion perpétuelle et à la dégradation civique en 1944, séjournera pour sa part dans le petit cloître de la prison de 1947 à 1951.

L'année 1971 est celle de l'affaire Buffet-Bontems. Le 21 septembre, Claude Buffet, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour meurtre, et Roger Bontems, condamné à vingt ans pour vols qualifiés, prennent en otage une infirmière et un surveillant qu'ils exécutent le lendemain. Condamnés à la peine de mort par la cour d'assises de l'Aube, Buffet et Bontems ont été guillotinés le 28 novembre 1972.

Clairvaux a renoué avec le drame il y a un an et demi. Le 11 septembre 1992, huit détenus armés se sont évadés de la maison centrale. Au cours de la fusillade, un surveillant et un détenu ont été tués. Aujourd'hui, le centre pénitentiaire de Clairvaux abrite un centre de détention pour les détenus en fin de peine et une maison centrale pour les détenus condamnés à de longues peines.

A. C.

▶ **Ces informations sont extraites d'un colloque sur l'histoire de Clairvaux organisé en juin 1990 par l'association Renaissance de l'abbaye de Clairvaux, présidée par Jean-François Leroux. Les actes de ce colloque sont disponibles auprès de l'association : 322 pages, 150 F.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde

DES LIVRES

Comment méconnaître les génies

Souvenirs intimes de Baudelaire et de Courbet, écrits par deux de leurs amis : où il n'est jamais question d'art, mais toujours de l'artiste comme personnage pittoresque de la société

CHARLES BAUDELAIRE INTIME
de Félix Nadar.
Illustrations de Nadar,
Ides et calendes,
la Bibliothèque des arts,
Coll. « Pergamine », 152 p., 120 F.
COURBET
Souvenirs intimes de Gros-Kost,
Ides et calendes,
la Bibliothèque des arts,
Coll. « Pergamine », 216 p., 120 F.

Voici deux petits livres fascinants, dont on peut, selon moi, tirer un grand enseignement social et moral (ça tombe bien). Il s'agit de souvenirs intimes, à propos de Courbet et de Baudelaire, écrits, peu après leur mort, par deux de leurs contemporains et amis. L'un est le célèbre photographe Félix Nadar ; l'autre Gros-Kost, un socialiste persuadé que Courbet a fondé une école. L'un et l'autre ont bien connu les disparus, ils ne font pas partie des bourgeois ignorants et répressifs de leur temps. Ils ont du mérite : *Baudelaire et Courbet sont des fréquentations peu* recommandables. Le premier a été condamné pour obscénité et passe pour un excentrique vicieux, fou, halluciné ou drogué. Le second s'est compromis pendant la Commune, a fait de la prison pour avoir démoli la colonne Vendôme, a peint des choses qu'il ne faudrait pas, d'une manière frontale choquante.

De plus, Baudelaire et Courbet ont été, pendant un temps, très proches l'un de l'autre (ce qui est curieux, quand on pense que l'un a plutôt fini hyper-réactionnaire et que l'autre est, à juste titre, soupçonné d'extrémisme gauchiste). La société française, sur ce point immuable, déteste les extrémistes. Tout ce qui peut lui rappeler l'enfer, la Révolution, la gêne. Aujourd'hui, ce serait tout ce qui peut évoquer 1968, ces intellectuels tordus et stériles, par exemple, qui ont peut-être été la cause de désordres injustifiés. La critique salariée veille : hier, pour protéger le trône, l'autel ou la vertu républicaine. Maintenant pour garantir les bons sentiments, la publicité et les affaires. Au fond, c'est pareil.

D'où l'intérêt de ces témoignages : ils n'émanent pas d'ennemis acharnés de Courbet ou de Baudelaire, mais bien d'amis, animés, du moins apparemment, des meilleures intentions. La dénégation, plutôt que la négation franche, est intéressante. Il s'agit d'un certain ton familier, paternaliste. D'un côté, le style affranchi et « artiste » (Nadar) ; de l'autre un discours bourru de vrai « camarade » (Gros-Kost). Deux types vraiment curieux, ce Courbet, ce Baudelaire. Tenez, Baudelaire et Jeanne Duval, voilà l'essentiel. Eh bien, c'était *« une négresse, une négresse pour de vrai, une mulâtresse tout au moins, incontestable »*.



COLL. PART./EDIMÉDIA

Charles Baudelaire, par Félix Nadar.

Du coup, la question se pose : Baudelaire avait-il un vrai goût pour les femmes (sous-entendu : de chez nous) ? N'a-t-il pas été une sorte de *« poète vierge »* (plusieurs témoignages le confirmeraient) rêvant de débauches par compensation ? S'agissant des femmes, voyez ces propos exagérés : *« Vous savez bien que j'ai d'odieux préjugés à l'endroit des femmes. Bref, je n'ai pas la foi. »* Ou encore (et cette fois, c'est franchement inadmissible) : *« Toute femme est incapable de comprendre même deux lignes du catéchisme. »* On comprend que de tels propos relèvent d'un *« nihilisme spécial »*, dû à un profond traumatisme (évidemment : la mère). Nadar, en bon libre-penseur, croit à la transparence amicale et, déjà, à la psychanalyse sauvage.

Asselineau, lui, autre ami de Baudelaire, pensait qu'il était un simple provocateur : *« Baudelaire, rentrant le soir, se couche sous son lit pour s'étonner. »* Il est trop pudique, ce poète, trop distant, trop réservé. Nadar : *« Combien de fois ne l'ai-je pas trouvé dans un café, coudes en table, avec le dernier des imbéciles, développant devant le vide, pendant toute une heure, ses théories les plus abstraites. »* Voilà : défaut de convivialité vraie.

Sur Baudelaire, Gros-Kost en rajoute. Courbet avait de l'amitié pour l'auteur des *Fleurs du Mal* ? Il l'avait installé autrefois dans son atelier ? Peut-être, mais ce Baudelaire était bien encombrant, et *« quand il avait absorbé son opium, il devenait énervant, il avait des visions, il lançait des phrases »*. Il voulait obliger Courbet à noter à la craie sur un tableau noir ce qu'il murmurait pendant ses délires. Baudelaire aurait pu *pervertir* Courbet, qui était un honnête et sain fils du peuple, un garçon faible et crédule, comme le prouve le chantage dont il a été l'objet de la part d'une *« rouleuse d'hommes en vogue »* à qui il avait envoyé des lettres compromettantes. Baudelaire et sa négresse ; Courbet et sa voleuse : vous voyez le tableau.

Philippe Sollers

Lire la suite page 13

Les masques de Muriel Spark

Les jeux de miroir de la romancière, entre l'autobiographie et le roman

CURRICULUM VITAE
de Muriel Spark.
Traduit de l'anglais
par Alain Delahaye,
Fayard, 274 p., 135 F.
ROBINSON
de Muriel Spark.
Traduit par Léo Dilé,
Fayard, 218 p., 110 F.

L'autobiographie fraie toujours avec l'ambiguïté, mais plus encore lorsqu'elle s'applique à la vie d'un romancier, ce raconteur d'histoires professionnel. Jusqu'où peuvent mener la passion de la narration, la confusion plus ou moins volontaire des genres, chez des individus dont l'expérience personnelle a forcément nourri la fiction ? Muriel Spark, qui n'est pas née de la dernière pluie, a choisi de contourner l'écueil en rédigeant une autobiographie documentaire, étayée par des preuves matérielles. S'il se veut précis, sans doute sincère, le texte qu'elle a conçu ne se prétend cependant pas exhaustif. Comme pour signifier aux indiscrets que la clef de l'énigme est ailleurs ? Dans les romans, par exemple...

C'est que la dame a beaucoup trop d'humour et de pudeur pour livrer sa vie tout entière à l'œil indiscret de parfaits inconnus. Beaucoup trop de rigueur aussi pour se laisser aller à des fioritures qui n'ont jamais caractérisé son œuvre romanesque. *« J'aime la prose économe »*, dit-elle. En route, donc, pour une exploration *du temps menée à la façon d'une* enquête, Muriel Spark s'appuyant sur des faits exacts, des souvenirs recoupés grâce à des témoins. Par la magie très particulière de ce talent « économe », le résultat de cette recherche n'est pas dénué d'émotion, loin de là. Les tout premiers souvenirs, associés à la forme du pain, au frémissement de l'eau sur le thé, au façonnement des mottes de beurre par la crémière, sont emplis d'une sensualité profonde et douce.

L'histoire se déroule au gré des anecdotes et des petits drames, des grandes étapes et des retours sur soi. La personne qui en émerge est cette femme volontaire, *« née à Edimbourg, au 160, Bruntsfield Place, dans le quartier de Morningside, en 1918 »*. Son travail autobiographique, explique-t-elle, doit permettre de *« rétablir la vérité »* sur sa vie. L'affaire est à double tranchant, tant il est vrai qu'une entreprise de ce genre permet aussi à son auteur d'ériger sa propre version des faits en vérité officielle. Mais le cas de Muriel Spark présente l'intérêt d'offrir une réflexion *fort intéressante* sur le mécanisme autobiographique et ses applications.

Poussant loin son désir de *« vérité »*, elle bâtit son livre en suivant l'évolution de ses propres facultés de compréhension. A la prime enfance correspondent les pures sensations, les impressions fugitives, les portraits fragmentaires et, même, les anecdotes sans lien apparent entre elles. Afin de reproduire les fantaisies de la mémoire en marche, Mme Spark ressuscite des images sans suite, des bribes de dialogues arrachées à l'oubli, de ces tableautins charmants qui forment des trouées lumineuses dans la pénombre de la conscience. L'exercice consiste, dirait-on, à éviter autant que possible les inévitables constructions *a posteriori* que suggère toujours la raison. Tâche impossible, il est vrai, mais passionnante par ce qu'elle suppose de réflexion sur soi et sur l'écriture.

Ecriture qui, bien sûr, se trouve au cœur de la vie de Muriel Spark, tout comme la femme elle-même transparaît en permanence dans ses romans. *Curriculum vitae* permet d'abord de comprendre comment naquit cette *« vocation »*, comment elle se développa, comment elle mûrit au milieu des difficultés et des tourmentes. Du mélange intime de la fiction et de la réalité surgissent aussi les clefs qui donnent l'origine de tel ou tel roman et l'*incipit* d'une nouvelle aussi centrale que *Pan ! Pan ! Tu es morte* (1). Au-delà du simple jeu de piste, qui n'offrirait guère d'intérêt en lui-même, la confrontation entre le romanesque et l'autobiographique est riche d'enseignements. Surtout lorsque de fascinants jeux de miroir se créent de l'un à l'autre, comme c'est le cas avec *Robinson*.

Ouvrage de jeunesse, paru pour la première fois en 1958, ce roman vif, haletant et souvent très drôle, vient d'être publié par Fayard en même temps que *Curriculum vitae*. Une très heureuse convergence, qui permet d'établir de curieux parallèles entre l'autobiographie déclarée et la fiction « personnalisée ». Celle-ci met en scène trois rescapés d'une catastrophe aérienne, recueillis par le propriétaire d'une île déserte et forcés à un huis clos qui se terminera par un meurtre. Or non seulement le personnage central de *Robinson* est une femme écrivain, convertie au catholicisme comme Muriel Spark et comme elle mère d'un fils qu'elle élève seule, mais cette femme reprend le Journal qu'elle a rédigé sur l'île pour en faire un livre – une sorte d'autobiographie, donc.

L'effet de symétrie s'amplifie lorsque l'auteur attribue à son personnage des *sentiments dont* elle fera état, quelque trente ans plus tard, dans le récit de sa propre existence. Parfois, surtout, *Robinson* vient compléter des souvenirs évoqués brièvement dans *Curriculum vitae*. La narratrice se souvient ainsi des superstitions de sa grand-mère et des rites qu'elle observait les jours de pleine lune, les mêmes dont se servait la mère de Muriel Spark, à Edimbourg. Mais ces faits, qui ne font l'objet d'aucun commentaire dans l'autobiographie, sont assortis, dans le roman, d'une légère réserve : *« Enfant*, dit la narratrice, *cela me gênait si par hasard je me trouvais avec elle à la nouvelle lune. »*

Est-ce là pure invention ? Ou bien Mme Spark a-t-elle décidé qu'une autobiographie n'est pas une confession ? Dans *Robinson*, en tout cas, la narratrice ne fait pas mystère de ses idées quant à la vie privée. *« Une fois que l'on connaît certains faits concernant telle personne, on se trouve en quelque façon lié à elle »*, explique-t-elle avant de conclure qu'elle désire à tout prix *« éviter cela »*. L'autobiographie n'est-elle pas, finalement, le meilleur des masques possibles ?

Raphaëlle Rérolle

(1) Fayard, 1987.

PROMENADES EN LIBRAIRIES *Chaque semaine, jusqu'au 12 août, Jean-Pierre Cagnat « croque » un lieu habité par la passion du livre*



HISTOIRE LITTÉRAIRE

L'essayiste maudit

La correspondance d'André Suarès avec son mécène, le couturier Jacques Doucet, révèle l'intense sentiment d'incompréhension dont souffrit le « chercheur de beauté »

ANDRÉ SUARÈS ET JACQUES DOUCET
Le Condottiere et le Magicien
Correspondance choisie, établie et préfacée par François Chapon. Julliard, 545 p., 145 F.

« Il faut regarder aux lettres des poètes pour bien savoir ce qu'ils valent », écrivait André Suarès le 5 octobre 1918 au couturier et collectionneur Jacques Doucet. En échange des 350 francs que le mécène lui allouait mensuellement depuis 1913, Suarès avait accepté de commenter l'actualité intellectuelle, musicale et théâtrale, de disserter sur la littérature passée et contemporaine, de proposer également des valeurs sûres pour une bibliothèque idéale. Jusqu'en 1929 – année de la mort de celui que Suarès nommait *« le magicien »* –, six cent-quarante-trois missives ont ainsi été échangées. Reliées dans de *« noirs maroquins jansénistes de Kieffer »*, elles demeurèrent longtemps sous scellés car Suarès en avait interdit la consultation jusqu'en 1964. François Chapon, conservateur général de la bibliothèque Doucet et auteur d'une biographie de son fondateur (1), a sélectionné plus de deux cents lettres du seul Suarès, qu'il vient de rassembler en un volume préfacé et annoté par ses soins.

Dans un registre un peu moins harmonieux mais bien plus libre que dans ses *Portraits* (2), Suarès s'y emploie magistralement à expliquer son esthétique, à travers ses admirations, ses intérêts ou ses mépris, et par des raisonnements lumineux, des circonvolutions parfois alambiquées ou des exécutions sans appel... D'une lettre à l'autre, c'est un véritable catalogue qui évoque Loti, Verlaine, côtoyé autrefois au café, Rimbaud en proie à la famille Berrichon, Joyce qui le sollicite en 1920, les jeunes surréalistes et dadaïstes qui étourdissent Doucet.

Péguy, mort au front, était le *« lien vivant de tout ce qui est la France à tout ce qu'elle fut »* (février 1915) ; Claudel *« ne parle jamais de lui-même sans se préférer à Dante ou à Eschyle »* (septembre 1918) ; D'Annunzio, malgré tous ses défauts, personnifie *« le triomphe de la poésie, dans une ère américaine »* (septembre 1919) ; Copeau représente *« l'excellence »* et *« la beauté au théâtre »* (février 1920) ; Colette *« n'est plus à présent que la vieille grue du Parnasse ; elle se tient éternellement sur sa patte sexuelle et donne fort méchamment du bec »* (août 1920) ; Proust est *« atteint d'hémophilie mentale »* (janvier 1921) ; Sade, lui, a réussi à être *« original dans un ordre où l'originalité est si rare qu'elle semble impossible »* (juillet 1923) ; Saint-Pol-Roux *« a fini par être un esthète de cirque, le Fratellini de l'Olympe »* (septembre 1923) ; Martin du Gard n'est rien moins qu'un *« Tolstoï à la française »* (décembre 1923) ; Picasso *« a donné toute la mesure de son esprit »* dans ces *Demoiselles d'Avignon* que Doucet acquiert en 1924. Quant à Isadora Duncan, Suarès ne résiste pas à ridiculiser *« ces piaffements de lourde poulinière, qui court dans une prairie en bois ou saute sur place au milieu de ses pouliches »* (janvier 1925)...

Dans sa correspondance littéraire, Suarès-« Caërdal » («le chercheur de beauté» en celte) a toujours désiré se montrer passionné dans l'admiration, violent dans la critique, exigeant dans le moralisme, et très souvent en avance de plusieurs longueurs sur son temps. Mais au cœur de ces exercices de style destinés à un être dont tout le séparait – l'argent, la culture, la mode, l'urbanité des relations de Doucet et ses manières – percent, paradoxalement, certains des drames personnels de Suarès -« Prospero », que l'on voit se confier à demi-mots...

Leur pathétique amitié – fondée sur ce qui n'était quand même rien d'autre qu'un contrat de travail – semble avoir encore exacerbé l'intense sentiment d'incompréhension dont l'orgueilleux Suarès souffrit cruellement tout au long de sa vie. Même les plus lucides de ses contemporains – Gide, en particulier, qu'il maltraite volontiers dans ces lettres – s'étonnaient que son évidente supériorité analytique et visionnaire n'arrivât pas à s'imposer : tous savaient bien, comme l'écrit lui-même Suarès à Doucet, qu'*« être avec Verlaine, avec Moussorgski et avec Cézanne vingt ans après leur mort, c'est avoir été contre eux de leur vivant »*. Et, plus tard, comme en ce 10 mai 1917, Jacques Doucet, qui courtoisement donnait de l'argent et de l'attention, n'avait probablement pas entièrement compris ce que signifiait vraiment *« être avec »* celui qui signait *« le Condottiere »*.

Claire Paulhan

(1) François Chapon, *Mystères et splendeurs de Jacques Doucet, 1853-1929*, J.-C. Lattès, 1984.

(2) André Suarès, *Ames et visages I, De Joinville à Sade*, et *Ames et visages II, Portraits et préférences, de Benjamin Constant à Arthur Rimbaud*, éditions établies, présentées et annotées par Michel Drouin, Gallimard, 1989 et 1991.

ACTUALITÉ

Indices sur Sherlock Holmes

Une exposition consacrée au célèbre détective britannique

Jusqu'au 21 août, Sherlock Holmes descend au Grand Hôtel Intercontinental, rue Scribe, à Paris, pour une exposition exceptionnelle, à lui consacrée. Dans l'ambiance feutrée du bar Opéra, la « Donation Hudson » est présentée pour la première fois au monde par l'honorable Société Sherlock-Holmes de France. Il s'agit de nombreux objets et documents qui ont appartenu au célèbre détective britannique. Conservés par Mrs. Hudson, sa fidèle logeuse du 221 B, Baker Street à Londres, ils ont été légués par la nièce de cette dernière aux descendants français de Sherlock Holmes. La Société Sherlock-Holmes de France, actuelle dépositaire de la donation, a la charge de retrouver ces descendants parmi les enfants nés de la dynastie des peintres français Vernet dont le grand Horace n'était autre que le grand-oncle de Holmes.

Pour cette exposition, le *sitting room* de Sherlock Holmes est pour la première fois reconstitué avec les objets ayant réellement appartenu au maître. Autour de la cheminée où pend une babouche persane servant de blague à tabac à pipe, on trouve le buste en cire de Holmes qui fut percé par la balle du colonel Sebastian Moran, la tête empaillée du chien des Baskerville, le violon, les pipes, la casquette deerstalker, le manteau macfarlane, le fameux gazogène, les cinq pépins d'orange, l'atelier de chimie, etc.

J.-P. C.

☐ **Les éditions Manya en liquidation judiciaire.** – L'aventure des éditions Manya a été interrompue, mardi 26 juillet, par la mise en liquidation judiciaire de la société créée en mars 1990. Avec près de cent titres à son catalogue, cette petite maison s'était spécialisée dans la littérature, les documents et les livres d'humour. Ayant enregistré une chute de 30 % de son chiffre d'affaires en 1993, la maison avait été engagée, dès avril dernier, dans une procédure de redressement judiciaire qui n'a pas permis de trouver de solution satisfaisante. Les responsables de Manya attribuent cet échec aux effets combinés de la crise économique et d'énormes problèmes de diffusion, quatre de leurs diffuseurs ayant successivement fait faillite depuis 1990. Un projet de reprise par un collectif d'auteurs devrait prochainement être soumis au liquidateur.

☐ **Le prix Marguerite Yourcenar sera décerné pour la deuxième fois le 1er décembre 1994 à Cambridge, Massachusetts.** – D'un montant de 8 000 F, ce prix, créé en 1992 par les services culturels de l'ambassade de France aux Etats-Unis, est destiné à récompenser une œuvre littéraire publiée par un auteur résidant de façon permanente aux Etats-Unis. Les ouvrages, qui doivent avoir été publiés entre octobre 1992 et août 1994, sont à envoyer en 3 exemplaires, avant le 15 septembre, à l'adresse suivante : French Cultural Services, 126, Mount-Auburn Street, Cambridge, MA, 02138 USA.

Bénie soit la NRF

Dieu était dans la place et départageait les siens : la célèbre maison d'édition vue par José Cabanis

DIEU ET LA NRF
de José Cabanis.
Gallimard, 314 p., 125 F.

Dès la fondation de la NRF, Dieu s'était glissé dans les lieux. Un locataire très discret pour un milieu empreint d'un « anticléricalisme feutré » mais qui, au fil des années, allait faire entendre sa voix dans le cœur des pensionnaires. Bien sûr, Paul Claudel était là pour rappeler Sa présence, mais un tambour-major ne fait pas, à lui seul, la clique. Et André Gide, malgré les *« transports d'amour »* que pouvaient lui inspirer les Evangiles, veillait à ce que, bien avant qu'il ne meure, chaque grain de libre-pensée n'aille s'attacher à ceux d'un chapelet. Et pourtant, non loin du siège de la revue, rue Monsieur, officiaient les bénédictines du Saint-Sacrement qui, par leur foi et leur chant, attiraient nombre de ses adeptes. Au fil des années, Dieu allait se révéler un hôte important qui susciterait troubles, fiévreuses adhésions, voire reniements.

Ainsi la première impression de Martin du Gard sur la NRF, en 1913 – *« impression* très chapelle... *il faut en être »*, – pourrait-elle être complétée, pour certains de ceux qui « en » étaient, par celle d'un confessionnal. Dieu était dans la place et départagerait les siens. Alain-Fournier, lui, y était plutôt mal à l'aise : il refusait le rôle de disciple modeste, souffrait d'être trop méconnu et déplorait de ne pas être rétribué pour ses écrits. Sa liaison avec une fougueuse comédienne, M[me] Simone, semblait peut-être aussi trop « théâtrale ». La NRF fit paraître en livraisons *le Grand Meaulnes*, mais c'est Emile-Paul qui publia finalement l'ouvrage.

A l'inverse, Jacques Rivière était l'enfant chéri du cénacle, un maître d'œuvre apprécié pour son intelligence, son énergie, sa clarté, laquelle semblait relayer ses élans spirituels. Yvonne Gallimard le troubla pourtant au point de lui inspirer un roman « platonique » : *Aimée*. Isabelle, sa femme, chavirée, reporta une affection trahie sur Jacques Copeau, mais s'arrêta au bord du gouffre adultérin, qui en revanche n'effraya jamais l'homme de théâtre. Elle était tombée sous la coupe de l'abbé Altermann, juif converti, qui s'y entendait pour ramener dans le droit chemin les ouailles égarées. Elle n'admit jamais que Jacques Rivière soit devenu, vers la fin de sa vie, l'homme qui, reniant ses élans mystiques, avouerait à André Gide : *« Je n'ai plus qu'un but dans la vie. Bien baiser et bien mentir »*. Il entendait peut-être rattraper un retard, il n'en eut pas le temps.

Veuve, Isabelle n'eut de cesse de présenter de son mari une image édifiante, empruntant à ses textes ce qui allait dans ce sens. A côté du moine-soldat Claudel, elle devint une cantinière de Dieu, *« convertisseuse infatigable et exigeante »* qui exerça ses talents sur Copeau, Jouhandeau, Gide. A ce dernier elle essaya de *« communiquer sa lumière »* : Gide se montra excédé et se contenta de la sienne qui n'ignorait pas l'ombre.

Sorti des coulisses ou rabroué, Dieu ne s'en tenait pas moins prêt à susciter d'étonnants retournements. Ainsi pour Henri Ghéon, intrépide paillard et complice intime de l'auteur de *l'Immoraliste* dans ses vagabondages et frasques homosexuelles et qui, à la faveur de la guerre, se retrouva patriote et redécouvrit la foi, prenant du coup ses distances avec la NRF. *« Dieu me le confisquait »*, dira Gide, dépité, vingt ans plus tard.

« Instruit » par une mère protestante, Valery Larbaud se convertit gentiment au catholicisme aux abords de la trentaine. Il rendit compte dans la revue de *la Vie de Mélanie*, la petite bergère de la Sallette qui avait vu la Vierge. C'était marquer de bonnes dispositions ; elles furent discrètes et gentilles, notre auteur ne se détournant pas des *« bonnes choses de la vie »*. Sa religion était peut-être du *« domaine de l'enfance »* à laquelle le rattachait son amour des soldats de plomb.

Charles Du Bos fut, lui aussi, touché par la Grâce. Les collaborateurs de la NRF l'étaient beaucoup moins par ses articles dont les méandres irritaient leur souci de concision et de clarté, aussi traversa-t-il la revue *« un peu en funambule »* et son amitié avec Gide fut mise à mal par son *Dialogue avec André Gide*. Dieu l'en consola-t-il ?

Jacques Copeau ne résista pas non plus à la conquête divine. Assez surprenante, car, à l'instar de Ghéon, il était l'homme des convoitises charnelles, mais pas du même bord. Marié, il multiplia les conquêtes, eut même une enfant naturelle, avant de faire retraite à Solesmes et de se convertir. Il n'en succomba pas moins, à plusieurs reprises, à la tentation, mais un pécheur repenti, le fût-il souvent, n'est-il pas digne de l'amour de Dieu ?

Avec une intelligence aiguë, inquisitrice, toute de finesse et de rigueur, mais *cum grano salis*, José Cabanis explore ainsi ce curieux labyrinthe de la NRF, riche en passages secrets et en oubliettes, et dont les voies pouvaient paraître, pour un profane, aussi peu pénétrables que celles du Seigneur. On s'attendait mal à ce qu'elles puissent ainsi mener aux pieds de la Croix – ne serait-ce que pour une halte. Dieu avait su percer les défenses avancées d'un Schlumberger, d'un Martin du Gard ou d'un Gide et les élus firent même souche : les filles de Rivière et de Copeau finirent dans un couvent et leurs fils ne revinrent au siècle qu'après un détour par la prêtrise. Il reste à José Cabanis à écrire le second volet de cet essai pertinent : *le Diable et la NRF.*

Pierre Kyria

N'oubliez pas Navarre

Six mois après la mort de l'écrivain, comment lire « Dernier dimanche avant la fin du siècle »

DERNIER DIMANCHE AVANT LA FIN DU SIÈCLE
d'Yves Navarre.
Flammarion, 180 p., 92 F.

Notre lecture du roman posthume d'Yves Navarre fut, dans l'immédiat de sa disparition, équivoque et orientée. Certes, John se disait souvent des choses comme *« les gens ne meurent que si on les oublie »*. Entre les lignes, nous voulions lire son suicide, comme si les romanciers ne se racontaient pas indéfiniment leur mort. Après quelques mois, la curiosité s'inverse et devient tendresse farouche : ne pas oublier les écrivains de notre fin de siècle, cruellement étonnés d'être bousillés en plein vol.

Yves Navarre a parfois publié dans l'urgence et jeté sur le marché, sans ménagement, des livres incompris. Pour désamorcer la peur d'être abandonné ? Cette mise en joue de son lecteur renforçait ainsi le pessimisme qui habite son œuvre et torturait sa vie et ses amours. Navarre, comme tous les doux violents, aimait les paradoxes. Il écrivait pour souligner qu'écrire est sans issue. Il exaltait la passion pour mieux décrire la décomposition de l'amour. Il maudissait la vie de renfermer tant de bonheurs fugaces. On aime Navarre en dépit de son narcissisme outrancier. Le fatalisme du misanthrope nous bouleverse.

Il fut d'une certaine façon le seul romancier à transfuser dans l'univers homosexuel les rengaines des amours mortes. *Dernier dimanche avant la fin du siècle* n'échappe pas à la règle : c'est une fois de plus la certitude névrotique de perdre l'amant dès l'instant où l'on manifeste son amour.

Ecrit en dernier (d'une belle écriture fatiguée à force de se croire inutile), ce roman porte en filigrane la prémonition étouffée de la mort et aussi – ce n'est pas incompatible – le désir d'en détourner la fatalité. Ses thèmes et ses obsessions nous rappellent ses précédents livres mais davantage comme des déclarations conjuratoires. John, le personnage principal, part en week-end de la Pentecôte – en mai 1969, un an après que Navarre eut cru que l'avenir incarnerait ses espérances – en abandonnant sur le pas de sa porte le poison qui doit tuer un gros chat importun (symbole onirique de ce Yulen tant aimé, maintenant en prison pour meurtre, qui, de jour, vendait son corps). A son retour trouvera-t-il le cadavre ? Par le truchement du romancier, Navarre exigeait d'être sauvé *in extremis*, cauchemar d'enfant qui appelle la mère dont l'amour – espère-t-il – sera plus fort que son désir de mort.

Navarre a toujours accusé le monde de son inaptitude au bonheur. Dans ce dernier roman, l'enjeu est moins absolu à mesure que les certitudes s'effritent. L'histoire est soudain simple et fatale. Le futur déjà se pulvérise.

Le meilleur du livre est la mémoire de l'enfance qui reflue à travers une avalanche de détournements et de tabous naïvement conspués. Le héros, John, est anglais et son nom (Yard=Scotland=Navarre), son métier (il crée des emballages pour la firme Elisabeth Frankenstein=Rubinstein) sont des tics anciens aussi peu drôles que ce Rappe-Grillard qui a publié les *Pommes* comme Robbe-Grillet les *Gommes*. Il faut pourtant écouter de plus près cette histoire rocambolesque. La mère écrit à son fils pour lui préciser que son deuxième mari fut l'amant de son premier. En deux lettres (la forme littéraire préférée de Navarre et d'Yves qui s'y donnent à fond parce qu'elle est le dernier bastion terroriste de ceux qui craignent le dialogue), Yves Navarre reconstruit son passé, un conte de fée où les reines n'ont plus à pardonner aux princes de n'aimer que les hommes.

Dernier dimanche avant la fin du siècle raconte des histoires à la Navarre. Mais au diable les jeux de mots, jeux de charme, jeux de je ! Comme le dit Edwige, une des deux femmes en ce château de carte postale, l'essentiel du livre n'est plus là : *« Mon Dieu, je sais que nous allons tous mourir mais ne pouvez-vous pas faire une exception pour moi ? »* Navarre écrit sa fin de siècle. L'écrivain ne triche plus. C'est le retour aux sources, inspiré par cela même qu'il s'agissait d'écrire une dernière fois, mais qui était maintenant si grave, si proche, si réel que la plus gaie des pirouettes s'écroulait en un grand écart final. Oser dire le scandale d'être rayé des vivants. Comme le clament les derniers livres d'Hocquenghem, de Guibert et de tant d'autres, qu'on oublie, qu'on a oubliés, déjà.

Hugo Marsan

Regards en chambre noire



DR

Des messieurs hiératiques, des dames enlacées, des groupes aux yeux hallucinés, des bébés triomphants, des scènes de vacances : les photographies que donne à voir Anne-Marie Garat font monter une odeur début de siècle et des questions à profusion. Pour célébrer les « cent ans d'histoire populaire » de l'album de famille, l'auteur a décidé d'interroger ces clichés anonymes, ces « images sans qualités » qui l'émeuvent et l'instruisent sur « un certain rapport au monde et à sa représentation ».

★ Photos de famille, *d'Anne-Marie Garat, Seuil, coll. « Fiction et Cie », 164 p., 110 F.*

Dentelles éteintes

MONSIEUR LE GREFFIER
de Gérard Bourgadier.
Éd. Climats, 130 p., 85 F.

Chaque famille a ses silences, mystérieux, respectueux ou chargés d'animosité. Dans celle de Gérard Bourgadier, ou du moins de son narrateur, c'est sur le grand-père Félix que se concentrent les non-dits ou les sous-entendus. Pourvu de vagues anecdotes, le narrateur, se rend à Mézières, berceau familial, pour dissiper le *« brouillard poisseux »* qui entoure la silhouette de son grand-père. Le livre retrace cette quête vaine, tissée de souvenirs, d'enfance, de rêveries où se croisent sans cesse les vivants et les morts. Il s'en échappe des odeurs de fleur d'oranger, des images de rideaux et de *« dentelles éteintes »*, de *« vieilles édentées »* postées à leur fenêtre, dans ces villes si ennuyeuses et si touchantes des Ardennes. On feuillette ces instantanés un peu fanés avec une certaine distraction, tant il est difficile de s'attacher vraiment aux photos d'une famille que l'on n'a pas connue.

Fl. N.

Comment méconnaître les génies

Suite de la page 11

Courbet, selon son ami ? Il refusait de lire et d'écrire. Il n'arrêtait pas, par *« modestie criarde »*, de faire l'apologie de ses propres œuvres. Certes, il pouvait être éblouissant en vous parlant des couleurs et en vous décrivant un nuage. Mais c'est finalement son père, le père Courbet, qui est émouvant. Voyez-le, ce père paysan, conseillant à son fils de mettre sur sa toile un peu de vert ici plutôt que là, de reprendre telle ou telle partie de sa surface, eau, rocher, ciel. Le fils est exaspéré ? Mais ce vieil homme absurde est une sorte de vérité populaire sacrée. Tel père, tel fils.

D'ailleurs, le fils meurt avant le père, lequel, ayant découvert une sacoche pleine d'or dans l'atelier, couche avec elle. *« Nous faisons un cercueil en plomb pour votre fils »*, dit l'employé des Pompes Funèbres. *« En plomb ? dit le père Courbet, ça va être bien cher. Pourquoi pas en zinc ? »*

Inutile de dire qu'il n'est question, ni chez Nadar, ni chez Gros-Kost, de l'art de Baudelaire ou de Courbet. Cela donne, par exemple, chez Gros-Kost : *« Gustave Courbet est mort récemment. Il laisse un gros garçon, joufflu, au large poignet, aux reins solides, qui ne demande qu'à lutter. Son nom est Réalisme. »* C'est déjà Jdanov, rien de nouveau sous le soleil.

Oh ! Crénom ! crénom

Comment méconnaître les génies ? Premièrement : insister sur le fait qu'ils étaient là parmi d'autres ; la Société est une grande famille. Deuxièmement : montrer leur embarras ou leur supposé problème sexuel (il *doit* y en avoir un). Troisièmement : signaler, avec commisération, leurs naïvetés ou leurs manies, courageuses certes, admirables même, mais sans issue. Quatrièmement, mettre en relief leur fin pathétique.

Sur ce dernier point, la palme revient à Nadar (qui, comme on sait, a fait les plus belles et les plus inquiétantes photos de Baudelaire). Tous les lundis, il va chercher le poète *« aphasique et amaigri »* dans sa maison de santé. *« Il avait toujours eu le culte de son corps : à peine arrivé chez moi, il me montrait ses mains et il fallait que, manches retroussées, avec le savon, la brosse, la lime, je les fisse plus nettes et plus polies encore que ne les avaient obtenues, une demi-heure auparavant, les soins de l'infirmière. Oh ! crénom ! crénom ! s'exclamait-il, joyeux, en les faisant jouer dans la lumière. »*

Baudelaire ne peut plus dire qu'un seul mot : *« crénom »*. Et voici : Nadar raconte qu'ils commencent à se disputer sur l'immortalité de l'âme. Nadar « lit » dans les yeux de Baudelaire. Il lui demande avec insistance comment (sous-entendu : dans l'état où il est) il peut encore croire en Dieu. *« Baudelaire s'écarta de la barre d'appui où nous étions accoudés, et me montra le ciel. Devant nous, au-dessus de nous, c'était, embrasant toute la nue, cernant d'or et de feu la silhouette puissante de l'Arc de Triomphe, la pompe splendide du soleil couchant. Crénom ! Oh ! Crénom ! protestait-il encore, me reprochait-il, indigné, à grands coups de poing vers le ciel. »*

Nadar, après avoir ainsi poussé à bout son ami Baudelaire, conclut que si Dieu existe, il ne peut être que d'une effroyable cruauté. Donc, il n'existe pas. C'est par rapport à la grande poésie, l'opinion d'un homme de progrès. D'un photographe. De quelqu'un qui a pris plaisir, en somme, à voir Baudelaire privé de la parole extérieure, forcé de gesticuler.

Philippe Sollers

Journal obsolète

L'ESPRIT DES TERRASSES
Journal 1990
de Renaud Camus.
POL, 435p., 195 F.

Depuis plus de dix ans, Renaud Camus publie son *Journal*, une chronique méticuleuse et acharnée d'une existence consacrée à l'écriture, aux voyages, à l'art et à l'amour. D'une belle écriture dense, quelque peu chantournée, mais toujours précise, il tente d'élucider le mystère du regard qui transforme les événements d'une vie en autant de moments révélateurs.

La littérature est ici exploitée jusqu'aux extrêmes limites de son usage : l'écrivain est à la fois l'objet de son commentaire et l'artiste qui cisèle un texte au plus près d'une sincérité dont il est seul témoin ; il met l'écriture au défi de troubler et passionner un lecteur à partir d'une expérience individuelle au plus haut degré et du choix d'un mode de vie courageux mais obsolète.

H. M.

Les facettes de la Grèce

L'ouvrage dirigé par Jean-Pierre Vernant cherche à comprendre « l'homme grec » de l'Antiquité dans toutes ses activités

L'HOMME GREC
Ouvrage collectif sous la direction de Jean-Pierre Vernant.
Seuil, coll. « L'univers historique », 366 p., 190 F.

Ceux qui connaissent Jean-Pierre Vernant savent qu'il n'est pas venu à l'hellénisme par le simple amour du grec, et c'est très bien ainsi. Philosophe, psychologue, anthropologue, Vernant se reconnaît deux maîtres : Ignace Meyerson, qui, dans sa prime jeunesse, traduisit la *Traumdeutung* (*l'Interprétation des rêves*) de Freud, et créa ensuite une « psychologie historique » très éloignée de la psychanalyse, et Louis Gernet, helléniste, philologue, sociologue – il fut même un temps directeur de *l'Année sociologique*, éponyme d'un centre de recherches qui fut fondé par Vernant.

La Grèce de Vernant n'est pas la Grèce éternelle, objet de révérence et d'ennui. Elle est un domaine historique que Vernant a choisi après de longues années de guerre et de Résistance – les Toulousains connaissent bien le colonel Berthier, compagnon de la Libération –, de longues années aussi de militantisme politique : le marxisme n'est pas une aussi mauvaise école qu'on le dit volontiers aujourd'hui, et l'adhésion au Parti communiste n'a jamais étouffé chez Vernant l'indépendance et l'esprit critique. *L'Homme grec* n'est pas l'impossible synthèse dont rêvent certains. Vernant l'a dirigé et introduit, mais il s'est fait entourer d'une élite de spécialistes italiens, français, anglais, américains.

Comprendre l'homme grec dans toutes ses activités – économique, guerrière, civique –, le voir naître et grandir, habiter la ville et la campagne, créer et regarder des œuvres d'art, banqueter en écoutant des poèmes, inventer des dieux qui ne sont pas les mêmes, cela demande d'abord un effort de mise à distance. Oui, nous sommes nourris de culture grecque, mais celle-ci ne nous est pas donnée immédiatement, et, comme le dit Vernant, *« le personnage qui se dessine au terme de l'étude présente moins une figure unique qu'un visage éclaté en une multiplicité de facettes reflétant les divers points de vue que les auteurs de cet ouvrage ont choisi de privilégier »*.

Vernant lui-même a centré son introduction sur deux thèmes. Celui de la vision cosmique : *« L'homme contemple et admire ce grand vivant qu'est le tout du monde ; il y est englobé. D'emblée, cet univers se découvre et s'impose à lui dans son irrécusable réalité comme une donnée première, antérieure à toute expérience qui peut en être faite. » « Dans la culture grecque, le « voir » a un statut privilégié. Il est valorisé jusqu'à occuper dans l'économie des capacités humaines une position sans égale »*. Le second thème est, bien entendu, celui de la religion si différente de celles que nous connaissons ou pratiquons. Les dieux grecs sont, par rapport aux hommes, *« gens du même monde, mais d'un monde à étage et strictement hiérarchisé ». « Les perfections dont les dieux sont dotés prolongent dans la même ligne celles que manifestent l'ordre et la beauté du monde, l'homme heureux d'une cité réglée selon la justice. »* Cela ne se passe pas sans drames, et Vernant sait aussi bien que tout le monde que les Grecs n'ont pas inventé le seul *cosmos* mais aussi la tragédie.



HERBERT LIST/MAGNUM/EXTRAIT DE « LUMIÈRE SUR LA GRÈCE »ED. CHÊNE

A Corinthe, le temple d'Apollon.

Comment choisir dans cet ensemble ? Aucun de ces textes n'est médiocre, même si certains sont discutables. Avec le goût de la provocation qui lui est propre et que connaissent bien ses amis, Luciano Canfora, étudiant le citoyen, tente de nous faire croire qu'il faut prendre au sérieux Hérodote lorsqu'il fait plaider un aristocrate perse pour un régime démocratique. Croire que la démocratie n'était pas à l'ordre du jour, au VIe siècle av. J.-C., sur cette terre d'empire n'est pas faire preuve de racisme. Signalons aussi à l'éditeur que les traductions, bonnes quand il s'agit de l'anglais, auraient pu être meilleures quand il s'agit de l'italien. La mise au point d'Yvon Garlan sur la guerre est parfaite. Ceux qui voudraient la compléter pourront réfléchir avec Pierre Ellinger (1) sur l'étonnante aventure du peuple phocidien, voisin de Delphes, qui s'efforça de penser la guerre comme risque permanent d'anéantissement. Par la même occasion, ils constateront que l'analyse structurale, issue de Claude Lévi-Strauss et, pour le monde grec, de Jean-Pierre Vernant, loin d'être morte comme le disent des analystes trop pressés, peut encore donner des résultats stupéfiants.

Peut-être le texte le plus surprenant est-il celui d'Oswyn Murray, spécialiste anglais de l'étude des banquets, domaine qui est, en France, celui de Pauline Schmitt-Pantel (2). Goûtons seulement cette formule qui replace la « littérature » grecque dans l'activité sociale : *« L'aède homérique est lui-même le chanteur à la lyre qui, au sein du récit, raconte le récit. »* Si l'*Iliade* est le chant de la guerre, le *« poème de la force »* comme le disait Simone Weil, *« l'*Odyssée *est une épopée interne, composée comme divertissement pour le banquet »*. Inépuisable Grèce pour qui sait la lire autrement que selon le ronron humaniste. Ce fut le cas d'un savant italien, Carlo Diano (1902-1974), qui enseigna longtemps à Padoue et dont l'œuvre, commence enfin à être traduite en français (3). *Forme et événement* est un petit livre étonnant qui, à partir d'une réflexion sur Aristote et sur la conception stoïcienne du temps, s'efforce avec brio de penser la pensée grecque dilatée entre ce qui survient et surprend et ce qui ordonne et classe. Ulysse surprend, Achille règle. Au passage, on verra que Carlo Diano avait, le premier, réfléchi sur la *mètis*, cette « ruse de l'intelligence » comme Vernant et Detienne l'ont du reste reconnu dans leur propre livre (4). Chatoyante Grèce...

Pierre Vidal-Naquet

(1) *la Légende nationale phocidienne. Artémis, les situations extrêmes et les récits de guerre d'anéantissement.* Ecole française d'Athènes, diffusion De Boccard, 1994.

(2) *La Cité au banquet*, Ecole française de Rome, 1992.

(3) Carlo Diano, *Forme et événement. Principes pour une interprétation du monde grec*, trad. P. Grenet et M. Valensi, Editions de l'Eclat, 1994.

(4) M. Detienne et J.-P. Vernant, *les Ruses de l'intelligence, la mètis des Grecs*, Flammarion, 1974.

Étrange Étrurie

LES ÉTRUSQUES, PEUPLE DE LA DIFFÉRENCE
de Dominique Briquel. Armand Colin, Coll. « Civilisations U », 222 p., 160 F.

Ce livre est paru trop tard pour profiter de l'engouement pour les Étrusques, suscité, il y a quelque temps, par la belle exposition du Grand Palais. C'est dommage, car l'on dispose maintenant de la meilleure synthèse en français sur ce « peuple de la différence » ne cessant d'intriguer par les mystères qui l'entourent : celui de sa langue, celui de son origine, celui de son développement rapide et de son effondrement brutal.

A toutes ces questions, Dominique Briquel a le mérite de répondre avec prudence et clarté. Etruscologue distingué et professeur accompli, il sait se mettre à la portée de son lecteur. Il le guide dans son approche des textes étrusques. On les lit aujourd'hui sans difficulté ! On en comprend certains, comme les inscriptions à caractère funéraire. Mais seule une pierre de Rosette, encore imaginaire, permettrait de progresser dans la connaissance de cette langue isolée, reste d'un groupe linguistique disparu.

L'auteur répond avec la même pédagogie à la question : d'où viennent les Étrusques ? Il rappelle les différentes hypothèses, toutes formulées dès l'Antiquité, et souligne que la thèse retenue déterminait déjà l'image que l'on voulait donner de ce peuple déconcertant. Il le reste pour nous jusque dans ses tombes. Les inquiétantes grimaces des fresques funéraires font face aux sarcophages surmontés de l'image sereine de couples bien nourris.

Plus animée, la seconde partie, exploitant avec bonheur le résultat des fouilles de ces trente dernières années, décrit l'histoire d'une puissance maritime et brosse un tableau de la vie politique, sociale et culturelle de l'Étrurie des douze cités. Elle sut profiter des richesses minières de son sous-sol et commercer par le biais de comptoirs avec les marins grecs venus y chercher, dès le VIIIe siècle, les métaux qui leur manquaient.

Les Grecs ne seront pourtant pas tendres pour les Tyrrhènes, qualifiés de pirates cruels aux mœurs scandaleuses. Les Romains, qui soumettront le peuple étrusque en assimilant ses élites et en usant de la force, orchestreront à leur tour le thème de la mollesse étrusque. Mais ils feront un portrait inattendu de l'Étrusque : celui du plus religieux des hommes.

H. D.

Jeux de trame

Sous le mythe du tissage et du tissu entre Grèce et Rome, la politique : une réflexion de John Scheid et Jesper Svenbro

LE MÉTIER DE ZEUS
Mythe du tissage et du tissu dans le monde gréco-romain
de John Scheid et Jesper Svenbro, Ed. La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 188 p., 135 F.

par Marcel Detienne

De nuit, dans le temple de la Fortune, Tanaquil l'Ancienne dépose la tunique royale tissée pour Servius Tullius ; devant Auguste, de jeunes cavaliers exécutent le tracé labyrinthique du jeu dit de Troie ; sur les bords de l'Ilissos, Phèdre rougissante dérobe sous son manteau le texte tissé par son amant ; seize dames près d'Olympie vont offrir à Héra le manteau tissé pour la réconciliation de cités déchirées. Autant de figures qui semblent naître sous les doigts de Zeus assis devant son métier alors qu'il médite de s'unir à Terre, dite *Chthoniè*, et tisse amoureusement le manteau bariolé qui va parer le corps épousé.

Entre Grèce et Rome, et même en terre d'Etrurie, c'est une volée de voiles désirables, de fines tuniques, de manteaux érotiques se déployant autour de corps emmêlés, de mots entrelacés et de membres étroitement assemblés du grand corps de la cité. En ce livre poétique et puissant, le tissage en ses métaphores successives rassemble les voix de l'écrit et de la parole, les gestes et le rituel du mariage ainsi que les pratiques de l'incessant travail des Grecs, surtout pensant le « mieux vivre ensemble ». Car c'est dans le champ du politique que l'art du tisserand se montre le plus actif, le plus nécessaire aussi. De manière incomparable, l'Afrique des griots a exploré les chemins infinis de la parole, la parole tissée qui habite les étoffes et toutes les vêtures. Mais ce sont les cultures anciennes, la grecque et la romaine, qui, se montrant plus sobres en imaginaire religieux et poétique de la parole, cultivent avec le plus de soin les mots et les choses du politique, entrelaçant les idées, les motifs symboliques et les hautes abstractions dans le même tissu.

Tissage oblige. Tant pis pour la guerre des sexes. Les rois tisserands alternent avec les dames brodeuses et les reines au métier. Alors que le Zeus de Phérécyde brode le manteau cosmogonique pour Terre encore nue, dans l'Arcadie des mangeurs de glands grandit un roi tisserand et boulanger, Arkas l'éponyme, habile à tisser les premiers vêtements qui protègent le corps du froid et de l'humidité. Il laisse à Déméter et à son collège de nymphes abeilles l'honneur d'inventer les voiles de la Pudeur et de son contraire. Le mariage, certes, n'est pas étranger au domaine d'Héra ni à son sommier conjugal.

A Olympie même, Hippodamie, chaque matin, couvre de voiles son corps jeune et éclatant qu'un père, champion à la course de chars, dispute à tout prétendant jusqu'à la mort. Mais le travail politique du tissage, ce sont les citoyennes d'Elis qui en ont la responsabilité : dans un local de l'agora, elles tissent jour après jour le manteau commun, celui qui sera offert à la puissance divine de la communauté politique, en même temps que, dans cette demeure publique, chacune déléguée par sa cité-village travaille à *« régler les différends »*, à tisser conjointement la chaîne et la trame. Magistrature collégiale qui ne le cède en rien à l'art souverain du *Politique*, ce roi tisserand que Platon vénère en son atelier. Et pour cause : ce maître dans le travail de la laine sait mieux que personne entrecroiser le courage et la sagesse, ourdir ensemble le caractère énergique et le caractère tempéré et réaliser le plus magnifique et le plus excellent de tous les tissus, celui qui unit et combine les forces opposées et constitutives de la cité. Davantage, dans l'officine platonicienne, l'entrelacement est une activité de l'intellect, homologue à la combinaison des lettres pour former un mot – ou des paroles –, pour donner naissance à un discours. La liaison et l'enlacement font le discours et le jugement, un logos idéal *« sans lequel nous serions privés de philosophie »* et, *a fortiori*, de tout espoir de vraie politique.

Entre les couvertures romaines et les manteaux grecs, les unes plus juridiques et les autres plus érotiques, il y a la conjugalité et la place du mariage pour penser le politique qui, certes, n'est pas semblable à Rome et dans les cités grecques. Mais il y a aussi, à côté des manteaux « fleuris » et richement brodés d'Aphrodite, le pouvoir de la déesse qui rassemble et conjoint, l'Aphrodite de *« tout le peuple »* (celle que Platon appelle injustement la Prostituée), celle qui fonde l'accord à la jointure des désaccords. Tandis que l'Athéna, patronne du métier et qui sait porter la robe tissée en son honneur, en *executive woman*, ne cherche nullement à faire oublier son goût pour les combinaisons de peau, arrachées de préférence à des vaincus écorchés vifs.

A l'inverse, au pays des gladiateurs, le ballet du Jeu de la Trame, décelé par les auteurs sous le décor troyen, mêle harmonieusement les tracés labyrinthiques et les entrechats de la guerre et de la paix civile. Cette fois, sous le regard autoritaire d'Auguste faisant évoluer au cœur de Rome les jeunes gens des familles nobles, hier encore ennemis acharnés.

Samizdat sur les bords de l'Ilissos ! Tout sur les dessous du manteau de Phèdre ! Il y a même une part polissonne dans ces enquêtes policières où chaque fil peut être un indice et découvrir des manières nouvelles de faire et de penser le politique. En leur lecture attentive de ces fragments du mythe du tissage et du tissu entre Grèce et Rome, les deux compères touchent au but : découvrir à l'œuvre et en ses lieux les moins attendus la parole-dialogue, celle qui dit et tisse accords et désaccords au souffle de la majorité des assemblées. Là où règne, tyrannique comme Eros, le logos, et sa puissance intime d'entrelacement.

Les fils prodigues de l'hellénisme

Un guide attentif, érudit et enjoué de Jean Sirinelli sur huit siècles de création littéraire

LES ENFANTS D'ALEXANDRE
La Littérature et la pensée grecques (334 av. J.-C.-529 apr. J.-C.)
de Jean Sirinelli. Fayard, 608 p., 195 F.

Il est des livres que l'on se réserve avec impatience pour l'été. Ils sont généralement épais et conduisent de surprise en surprise. Ce ne sont pas forcément des romans, mais ils peuvent en avoir le titre et leur ressembler comme *les Enfants d'Alexandre*. Lecteur en vacances, il serait dommage de rater la visite du monument savamment construit par Jean Sirinelli.

Ce guide attentif, érudit et enjoué, invite à une découverte immense : d'Alexandre à Justinien, plus de huit siècles de création littéraire. A l'étroit dans le cadre de la cité, cette littérature différente – mais respectueuse des canons classiques qu'elle ne cessa de vouloir imiter – a pour domaine le territoire des royaumes hellénistiques et de l'Empire romain. Sans le talent d'architecte de Jean Sirinelli et sa science d'helléniste, il serait facile de se perdre dans ce maquis de livres et ce foisonnement d'auteurs. Mais informé des liens entre l'histoire et les textes, le lecteur se laisse prendre par une aventure intellectuelle qui commence avec la fondation de la bibliothèque d'Alexandrie et se termine avec la fermeture de l'école platonicienne d'Athènes par l'empereur Justinien, en 529. Durant cette période exceptionnellement riche, la culture païenne atteint son apogée. Elle n'est pas encore sur le déclin que déjà est montée la sève des plus grandes œuvres du christianisme.

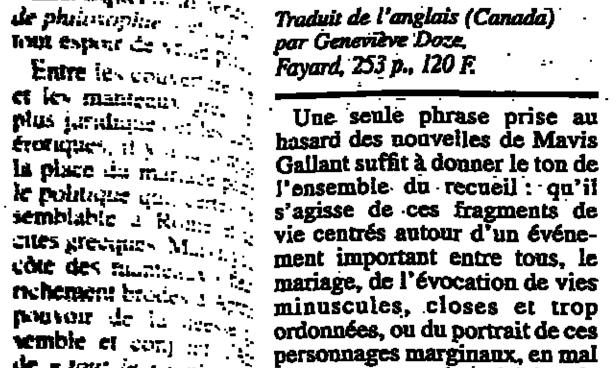
On peut préférer Démosthène à Libanios (314-393) – lequel, en bon professeur, s'appliqua à le faire comprendre – et ne jurer que par les trois grands tragiques. Encore faut-il savoir que nous devons aux savants de l'époque hellénistique et impériale le soin d'avoir imaginé les recueils des ouvrages qui forcent notre admiration : les chants d'Homère, les neuf livres des *Histoires* d'Hérodote, mis chacun sous la protection de l'une des neuf Muses, les sept tragédies d'Eschyle. La méditation sur les modèles, l'exégèse des chefs-d'œuvre, le classement par genres favorisèrent parallèlement un épanouissement des formes les plus diverses. Les bibliothèques devinrent de grands laboratoires d'écriture expérimentale. On songe aux expériences menées par les « grands rhétoriqueurs » ou à celles de l'Oulipo. L'approfondissement de la connaissance des textes passés provoquait dans le même temps leur mise à distance. C'est alors que la littérature se constitua en un champ d'études autonome. Elle se caractérisa par l'idée de code rhétorique ; elle commença à définir la notion d'écart. Ces auteurs tardifs, longemps décrits comme des compilateurs maladroits ou des cuistres sans imagination, savaient que seul un travail de réécriture leur permettrait de se dégager de la tradition et de fonder leur originalité.

Ce regard distancié débouche sur une anthropologie nouvelle. La vieille opposition entre Grecs et barbares n'a plus le même sens après les conquêtes du souverain macédonien. Tout en se découvrant universelle, la culture hellénistique n'oublie pas non plus les individus. Ils ne sont pas encore égaux, mais ils ont des passions communes et des comportements identiques. C'est alors que se développeront le roman et la biographie, que naîtra l'autobiographie. Les enfants d'Alexandre auraient pu être de sages rentiers, faisant fructifier leur héritage. Ils ne se sont pas contentés de répéter la leçon des grands anciens. Ils ont eu toutes les andaces, parce qu'ils refusaient d'être des néoclassiques. Condamnés pour leur prétendue froideur, ces fils prodigues méritaient qu'on leur fît fête. Jean Sirinelli a su les accueillir avec chaleur. Mieux, il nous prépare à les recevoir.

Hervé Duchêne

★ Signalons également l'ouvrage récent de Jean-Claude Carrière, René Martin, Odile Mortier-Waldschmidt et Jacques Gaillard, *la Littérature gréco-romaine, anthologie historique* (Nathan-Université, collection « Références », 782 p., 198 F). Dans cette même série à vocation universitaire avaient paru l'an dernier des *Eléments d'histoire de la philosophie antique*, de Jean-Paul Dumont (773 p., 198 F). Enfin, la collection « Bouquins » de Laffont publie un *Dictionnaire de l'Antiquité* conçu à l'université d'Oxford sous la direction de M. C. Howatson (1 080 p., 148 F).

LETTRES AMÉRICAINES



La vie étroite

Mavis Gallant dissèque la terrible indigence de vies poisseuses d'ennui, prisonnières du confort et des convenances

DE L'AUTRE CÔTÉ DU PONT
(Across the Bridge)
de Mavis Gallant.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Geneviève Doze,
Fayard, 253 p., 120 F.

Une seule phrase prise au hasard des nouvelles de Mavis Gallant suffit à donner le ton de l'ensemble du recueil : qu'il s'agisse de ces fragments de vie centrés autour d'un événement important entre tous, le mariage, de l'évocation de vies minuscules, closes et trop ordonnées, ou du portrait de ces personnages marginaux, en mal d'appartenance, la précision de l'écrivain est sans faille.

Toujours, les personnages de Mavis Gallant sont inscrits dans une situation, une époque : de 1930 à nos jours. Ils évoluent entre le Canada, où Gallant passa sa jeunesse, et Paris, où elle vit depuis plus de trente ans. Les quatre premiers récits, qui constituent comme un roman éclaté, suivent, sur trois générations, l'évolution de la famille Carette au Canada, à Montréal, de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Hubert.

Mavis Gallant excelle à suggérer, pour ainsi dire obliquement, une période de l'histoire, un milieu social, des habitudes de vie et l'atmosphère qui leur est liée ; toute cette frange d'inexprimable autour des existences que seule peut exprimer une certaine forme de poésie. Car le non-dit dans ces nouvelles, où compte chaque mot, est aussi important que ce qui est dit. Ainsi, nul trait de caractère n'est jamais nommé; nul personnage jamais analysé ; Mavis Gallant délaisse l'analyse psychologique, préférant la description réduite à l'essentiel. Comment mieux évoquer le souci d'économie et l'étroitesse d'une vie : cette jeune veuve *« portait les teintes neutres du demi-deuil, les gris blanchâtres de la rue Saint-Hubert, comme s'il fallait que tout serve jusqu'au bout – même les restes de chagrin »* ?



DENIS DARZARCQ

Mavis Gallant : l'art du non-dit.

Des vies bridées, sans envergure, étouffantes : celles de femmes formées *« non pour défendre leur droit aux rêves, mais simplement pour être patientes »*, prisonnières du *mariage et des conventions, et* qui, de leur vie, n'ont *« jamais signé de chèque »*, celles de jeunes filles sur lesquelles pèsent des modèles contraignants et les diktats d'un milieu bourgeois. La nouvelle « De l'autre côté du pont », où l'on voit deux familles se liguer pour pousser au mariage des jeunes gens qui ne s'attirent nullement, est un chef-d'œuvre du genre : l'ennui que distillent ces vies où domine le souci du maintien de l'ordre et des apparences est rendu en une suite d'images fortes – image du clavecin muet que le jeune couple *recevra en cadeau de mariage*, image de tête-à-tête amoureux où l'on repasse les dix mêmes disques jusqu'à l'écœurement : *« La musique me paraissait aussi usée et défraîchie que la pièce. Je voyais les musiciens (...) couverts de poussière, jouant d'instruments fissurés, fendus, maculés d'empreintes de doigts, maintenus à force de colle et de ficelle. »*

Seule compensation à tant de vide, des rêves dérisoires eux aussi, comme autant de clichés suscités par la pauvreté des esprits et des vies. *« Je voyais les rideaux et les chambres des enfants, leurs cheveux bien peignés, leurs yeux clairs et leurs cahiers impeccables... »* Le réalisme le plus plat vient mettre fin aux élans vers un ailleurs, si modestes soient-ils. *« Les tempêtes et les passions de l'âme »* ne sont évoquées que par dérision, dans ce monde où le plus grand témoignage d'amour est le don d'un coffret *« contenant vingt et une souris en chocolat »*. Malgré la cruauté des mécanismes ainsi dépeints – ceux par lesquels on détruit toute impulsion de vie et de fuite –, il reste toujours une lueur d'espoir, une faille dans la construction d'une *« sécurité à haut risque »*, un moyen de s'assurer, en dépit de tout, un espace à soi.

Pas de message appuyé

Certaine tendresse humaine (« Forain »), certaine douceur de l'âme ou, peut-être, une sorte de politesse résignée chez nombre de personnages corrigent la férocité des notations, comme dans la nouvelle intitulée « Les Circonstances », qui met en scène un vieil émigré polonais dont le suprême espoir est d'obtenir une pension pour sa femme, retombée en enfance. Mavis Gallant ne commente ni ne conclut. Point de « chute » spectaculaire ni d'événement dramatique, point de message appuyé. Pourtant, une fois le livre refermé, on comprend que le seul personnage enviable, à l'opposé des figures de victimes, est celui de Berthe Carette, une femme émancipée qui conduit sa vie comme elle l'entend et dont il n'est question que de façon marginale.

Christine Jordis

Cœurs de Vénus

Une lecture pour l'été, facile et digeste : le best-seller de Terry McMillan

VÉNUS DANS LA VIERGE
(Waiting to exhale)
de Terry McMillan.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Annick Le Goyat,
Flammarion, 400 p., 145 F.

Vénus dans la Vierge comporte tous les ingrédients d'un best-seller classique : de l'exotisme, de l'amour, de l'argent, un peu de sexe, un peu de bonheur, un peu de malheur... Chaque court chapitre a pour héroïne l'une des quatre jeunes femmes dont les amours successives forment la trame principale du roman : Savannah, Bernadine, Robin et Gloria. Les héroïnes vont de déconvenue en déprime car leurs amants, enjôleurs, profiteurs, menteurs et hâbleurs, désespéreraient les cœurs les plus aguerris. Le livre est alerte et tonique, et on s'amuse à suivre les petites histoires de chacune, mais, à part ça, rien ! Terry McMillan va d'un si bon pas qu'elle ne prend jamais le temps de la réflexion au-delà de l'immédiat et du banal : c'est agaçant, les personnages *méritaient* mieux. Savannah, Bernadine, Robin et Gloria sont, comme leur créatrice, des jeunes femmes noires américaines, confortablement installées dans leur époque. Elles ont hérité du courage et de la vaillance de leurs mères et grand-mères qui se sont battues autant contre l'ignorance et la pauvreté que contre le racisme. Mais elles sont toutefois bien loin de ces temps héroïques, ces jeunes diplômées, maniaques du répondeur et du téléphone sans fil. Elles rêvent du Prince charmant et pratiquement que de ça, au point d'envisager presque de *« sortir avec un Blanc »*.

L'intérêt du livre, ce qui l'empêche d'être seulement un banal best-seller, c'est la mise en place par petites touches du cadre de vie de la communauté noire dans une ville comme Phoenix (Arizona). Ainsi, au-delà de la réussite sociale et professionnelle de Savannah, se profilent un frère qui sort de prison, une sœur toujours enceinte, une mère qui dépend financièrement d'organismes de protection sociale et des compléments que lui fournit sa fille. Le Mouvement des femmes noires local et surtout le salon de coiffure de Gloria donnent lieu à des descriptions, un peu faciles, un peu sommaires, mais qui font vivre les personnages dans leur couleur locale, leurs préoccupations, leur environnement.

Il faut rendre grâce à la traductrice Annick Le Goyat, qui n'a pas cherché à restituer littéralement le langage quotidien très cru des jeunes Afro-Américaines, qui n'a pas d'équivalent direct en français. Le roman y perd cependant un peu de sa force, et l'emploi fréquent d'expressions toutes faites ne fait qu'affaiblir un style déjà trop ordinaire. Bref, une lecture facile pour été caniculaire, qui a connu un énorme succès aux Etats-Unis, mais qui laisse sur sa soif.

Martine Silber

Croquis au noir

Dix-sept nouvelles grinçantes et désopilantes de John Saul

DE SI BONS AMÉRICAINS
(Some Good Americans)
de John Saul.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Henri Robillot de Massembre,
Rivages, 302 p., 129 F.

Si vous avez la dent dure, si les parvenus, m'as-tu-vu et autres nouveaux riches vous gâchent le paysage, si vous êtes snob (vraiment) et un rien cynique, vous êtes le lecteur estival idéal des dix-sept récits que John Saul a réunis sous le titre *De si bons Américains*.

Pendant qu'il écrivait un gros essai, *les Bâtards de Voltaire* – 656 pages sur *« la dictature de la raison en Occident »* (1) – John Saul, Canadien à l'esprit extrêmement britannique, écrivait *« pour se délasser »* ces croquis, tantôt grinçants, tantôt désopilants, parfois tranquillement cyniques. Des récits à l'humour pincé et souvent très noir. On y croisera, entre autres, une vieille dame riche méprisant les serveurs de restaurant, mais laissant *« transparaître, sous les apparences de la New-Yorkaise huppée de l'East Side, les traces d'origines sociales qui n'étaient pas aux antipodes de celles du garçon »* ; une femme de Denver dont le fils s'est empoisonné avec le gâteau qu'elle destinait à son mari ; un homme qui meurt de trop suivre les fâcheuses habitudes alimentaires de sa femme ; une princesse un peu niaise épousant un patron de night club trop gras... et beaucoup de dictateurs, que le narrateur rencontre, inopinément ou presque, dans le monde entier.

Le narrateur, justement, parlons-en : bien qu'il prétende (dans « Le narrateur prend le temps de la réflexion ») régler son compte au lecteur imbécile qui voudrait le confondre avec l'auteur, ce personnage raffiné, promenant à travers le monde une curiosité légèrement hautaine, n'est pas sans points communs avec John Saul lui-même. Voici deux hommes pareillement observateurs, lucides, impitoyables sous des dehors très policés, trop civilisés pour cette fin de siècle où la vulgarité s'exhibe avec l'indécence du contentement. Deux hommes, ou le même, peu importe, pour composer ces dix-sept textes qui n'en font qu'un : un savoureux roman, d'une méchanceté revigorante.

Josyane Savigneau

(1) Payot (« Le Monde des livres » du 26 novembre 1993).

Divin traquenard

Où Ellis Peters retrouve Frère Cadfael

UN BÉNÉDICTIN PAS ORDINAIRE
(A Rare Benedictine)
d'Ellis Peters.
Traduit de l'anglais
par Serge Chwat,
10/18, coll. « Grands détectives », nº 2 515, 160 p., 37 F.

Chaque nouveau volume d'Ellis Peters poursuit, au rythme des saisons, la chronique historico-policière de la désormais fameuse abbaye de Shrewsbury (1). La perspicacité sûre et l'humanité bienveillante de Frère Cadfael dénouent infailliblement les énigmes qui viennent inquiéter l'ordre déjà précaire d'un comté anglais au cœur des enjeux dynastiques du temps (1137-1144).

La dernière livraison mérite une mention spéciale. Rompant avec la logique sagement chronologique suivie jusqu'ici, voici trois courts récits, tous d'une facture irréprochable, pour le lecteur fidèle des enquêtes du frère herboriste, sortes de miniromans où la concision de l'intrigue valorise la malice familière de l'auteur. Seul le premier de ces récits mérite pourtant un sort particulier. Son temps est singulier : en 1120, Cadfael ap Meilyr ap Daffyd n'est encore qu'un Gallois vif et insubordonné, croisé et marin aguerri, à l'heure des bilans, des remises en question. Comme son double, l'oblat défroqué Alard, il aspire ici au répit avant une vie nouvelle. Mais si Dieu reprend sans surprise la brebis égarée, un double traquenard politico-criminel conduit le solide Gallois à quitter le siècle pour la retraite monastique.

Les lecteurs fidèles d'Ellis Peters savent déjà que la frontière restera poreuse pour le perspicace novice ; ils découvriront sans doute l'origine de la crise politique née de la succession d'Henri Ier Beauclerc. De plus, l'art de l'ellipse nous dispense ici d'un final trop simpliste.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Voir, dans *le Monde* du 19 juin 1993, « Frère Cadfael et Sœur Ellis Peters ».

Oiseaux des Indes

A LA RECHERCHE DU CANARD À TÊTE ROSE
(The Search for the Pink-Headed Duck)
de Rory Nugent.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Monique Benesvy.
Ed. Viviane Hamy, 250 p., 139 F.

« C'est en Inde que ça se passe, suggéra Jim. *L'un de nous devrait partir à la recherche du canard à tête rose. Ça fait des années qu'on ne l'a pas vu. Extrêmement rare... l'oiseau le plus insaisissable au monde. »* Ainsi commence le livre de Rory Nugent, reporter-zoologiste passionné : un récit de voyage animé et haut en couleur. Aussitôt dit, aussitôt fait, muni d'une photo de l'oiseau, de son carnet de notes et de son attirail d'aventurier, il part en Inde en quête de l'introuvable *« huitième merveille du monde »*, le gulab-sir.

Ce palmipède n'est-il qu'un prétexte à la découverte de lieux et de fleuves incroyables, interdits aux Occidentaux ou jamais explorés par eux ? Très vite, la question ne se pose plus au lecteur emporté par le spectacle du Brahmapoutre, le mystère impénétrable de la forêt de rhododendrons géants et les paysages du Sikkim et du Darjeeling. Ces espaces inconnus ne sont pas seulement de magnifiques et étonnantes visions. Peuplés des rencontres qu'a faites Rory Nugent, on les sent palpiter d'une vie toute particulière, insufflée par les légendes et les croyances religieuses. Babba, un vieillard de Calcutta, lui enseigne des rudiments d'hindi tandis que Mahout, un *« gentleman hors-la-loi »*, l'initie aux coutumes indiennes.

Muni de ces bribes de savoir, il chemine avec entrain, traverse le Gurkhaland indépendantiste et épouse la cause des lamas sinophobes. De ce voyage dépaysant et riche d'enseignements, l'on pourrait dire avec bonheur ce que Flaubert déclara dans sa correspondance : le réel dépasse toujours la fiction.

Marie Gaille

★ L'éditeur précise que quelques coupes ont été faites aux chapitres 7 et 8 dans la version française.

LETTRES ALLEMANDES

Le démon de la pureté

« L'Orgue juif » est le premier livre traduit en français de Ludwig Winder, écrivain tchèque de langue allemande

L'ORGUE JUIF
(Die jüdische Orgel)
de Ludwig Winder.
Traduit de l'allemand
par Nicole Casanova,
postface de Ruzena Grebenickova.
Ed. Ecriture, 152 p., 98 F.



Vienne, mars 1938.

D.R./EXTRAIT DU « MONDE JUIF D'HIER »

Assis derrière les glaces d'un café, Albert Wolf attend Etelka, la jeune fille qu'il aime. Il oublie les ennuis du quotidien, échafaude des plans de bonheur partagé lorsque, au détour d'un souvenir, il est soudain envahi par le sentiment de son inutilité, de son infériorité. Renvoyé à la médiocrité de sa situation d'amant transi et déjà trompé, pique-assiette du bonheur, il s'écrie, rageur : *« C'est comme ça que nous sommes, nous autres juifs : rien ne peut nous tuer, rien ne vient à bout de nous, il y a quelque chose de terrible dans cette ténacité, dans cette force vitale. Maudits et persécutés, mille fois vomis et exterminés, nous nous relevons toujours, l'orgue recommence toujours à gronder dans notre poitrine, l'orgue juif, horrible est cette bénédiction, cette malédiction ! »* Dur d'être sans cesse condamné à renaître, sans pouvoir s'engloutir dans une nausée définitive qui mettrait un terme aux tourments de l'existence.

Elevé par un père aussi abruti qu'ambitieux, le jeune Albert Wolf n'a d'abord trouvé refuge qu'auprès de sa mère, douce mais soumise. Envoyé dans la ville voisine pour y faire ses études, l'adolescent surprend une nuit les ébats de sa logeuse. Son monde chavire. Il faut deux passages au bordel pour le délivrer finalement de ses angoisses, mais le problème de la pureté devient une épouvante sans nom. Il a beau s'empresser de tomber fou amoureux de la belle Etelka, la chute vertigineuse dans le péché est amorcée.

D'abord contraint de partager la jeune femme avec un riche industriel, il finit par l'épouser pour en faire la tenancière et la principale attraction de son night-club. Mais, jusque dans la débauche, le démon de la pureté le poursuit. Il décide de se mortifier, retourne dans son village natal, accepte d'être nommé rabbin et, aggravant impitoyablement sa punition, épouse Malvine, la plus laide d'entre les laides. Mais toujours Dieu se dérobe, et Albert se perd dans la grande ville, colportant son délire de pureté.

Ecrit en 1922, *l'Orgue juif* est le premier livre de Winder traduit en français. Ecrivain tchèque de langue allemande, contemporain de Musil, Max Brod, Ernst Weiss, Rudolf Ungar, il succède à Kafka dans le « cercle de Prague ». Il meurt en exil en Angleterre après la guerre, comme son compatriote Franz Baerman Steiner (1). *« Il est l'un de ces poètes tôt accomplis auxquels la postérité refuse honneur et amour. Je ne doute pas qu'on le redécouvre un jour »*, a écrit Max Brod en 1966. Laissez-vous aller à cette découverte. Cela en vaut la peine.

Pierre Deshusses

(1) Le n° 9 de la revue *la Main de singe* a consacré plusieurs pages à Steiner, auteur peu connu et pourtant très tôt reconnu comme un grand poète par Celan, Canetti, Benn et Bobrowsky. Ed. Comp'Act : 9 et 11, place de la République, 01420 Seyssel. 95 F.

Autre parution

Richard Huelsenbeck : *Docteur Billig.* – Comment la rencontre avec la pulpeuse, la colossale Margot, *« cocotte internationale »*, va transformer la vie du brave docteur Billing, petit-bourgeois dont l'âme est encombrée d'un *« indestructible héritage de contrainte »*. Richard Huelsenbeck (1892-1974), *« champion du monde du mouvement dada »*, comme il se qualifiait lui-même, a participé à la fondation du Cabaret Voltaire avec Hugo Ball, Hans Arp et Tristan Tzara. Le roman est illustré, dans cette belle édition, de huit dessins de Georges Grosz. *(Fourbis, 131 p., 100 F.)*

Aventures farfelues

LE MIRACLE DU MANGUIER
(Das Mangobaumwunder)
de Leo Perutz.
Traduit de l'allemand
par Jean-Jacques Pollet,
Albin Michel,
« Les grandes traductions »,
180 p., 89 F.

LE COSAQUE ET LE ROSSIGNOL
(Der Kosak und die Nachtigall)
de Leo Perutz.
Traduit par Jean-Jacques Pollet.
Albin Michel,
« Les grandes traductions »,
215 p., 98 F.

Un fakir échappé des Indes et qui joue à l'apprenti sorcier, un riche explorateur, une jeune baronne qui ressemble à une enfant, un médecin spécialiste des poisons, un aventurier russe, une cantatrice qui change sans cesse de nom et semble fuir une étrange malédiction, autant de personnages convoqués dans ces deux romans inédits pour tisser la trame d'intrigues farfelues. De l'aveu même de leur auteur, ces livres appartiennent à la catégorie de la littérature de divertissement ; on devrait dire « leurs auteurs », car Leo Perutz, surtout connu en France pour ses grands romans historiques, s'est ici associé à l'écrivain Paul Frank. Mais il paraît cependant acquis que l'essentiel de l'invention revient à Perutz, ce touche-à-tout, passionné de mathématiques, qui mit au point une formule algébrique portant son nom et rédigea un traité de bridge basé sur le calcul des probabilités.

Dans ces rocambolesques aventures, l'humour le dispute à l'invraisemblable. Mais qu'importe ! Les énigmes et les rebondissements s'enchaînent, avec toujours, en toile de fond, un exotisme parfois tapageur, même s'il est réduit aux dimensions d'une simple serre, comme dans *le Miracle du manguier.* Qui est ce vieillard cacochyme aux habits trop grands et aux gestes cassés qui passe pour être le plus grand alpiniste de son temps et fait venir au chevet de son serviteur mourant un docteur bien naïf ? Qui est cette jeune femme qui s'amuse au cerceau dans le parc, comme une enfant, et glisse des brosses à reluire dans le lit des invités ?

Ce qui pourrait devenir un roman noir sur la faute et le péché s'habille de cette désinvolture qui sera reprise dans le second roman, teintée cette fois d'historisme. C'est qu'entre le premier roman daté de 1916 et le second écrit en 1927 il y a eu l'expérience du front russe et la révolution bolchevique. En 1931, Ian Fleming, le père de James Bond, écrivait à Leo Perutz pour lui dire toute son admiration. Si tous les ingrédients du roman d'espionnage sont bien ici réunis, le mystère se révèle comme un piège de l'histoire, pour le seul plaisir de croire que la vie peut être une aventure. Les deux livres n'ont-ils pas été conçus à l'origine comme des scénarios de films ? De quoi se faire son cinéma pour l'été.

P. Des.

Les calculs d'un virtuose

Un journal de bord échevelé : « Roses et Poireau », d'Arno Schmidt

ROSES ET POIREAU
(Rosen & Porrée)
d'Arno Schmidt.
Traduit de l'allemand
par Claude Riehl,
Ed. Maurice Nadeau,
204 p., 160 F.

Le cas d'Arno Schmidt, mort en 1979 et dont l'Allemagne fête cette année le quatre-vingtième anniversaire de la naissance, continue à diviser la critique outre-Rhin : est-il un émule germanique de James Joyce ou un simple épigone, indûment monté en épingle ? Un virtuose en tout cas de l'écriture – la traduction française de *Roses et Poireau* en apporte une fois de plus la preuve –, l'un des plus grands, peut-être, de l'Allemagne de l'après-guerre.

Hétéroclite, comme souvent avec Arno Schmidt, le livre se compose de deux récits – « Les émigrants » et « Paysage lacustre avec Pocahontas » – et de trois textes théoriques – « Calculs I, II et III » –, où l'auteur explique ses différentes recettes d'écriture, et notamment celle dite de *« l'album de photos »* utilisée pour les deux récits en question : dans le cas des « Emigrants », compte tenu du déplacement en ligne droite, nécessairement rapide, un nombre de photos *« beaucoup plus grand sera nécessaire pour venir à bout de l'espace parcouru, qui est plus varié ; il s'ensuivra aussi que les prises de vue devront être plus courtes, les phrases elles-mêmes plus hâtives que dans (...) « Pocahontas », peint à la manière de Hobbema »*.

Transpositions oniriques de deux épisodes fort prosaïques vécus par l'auteur en compagnie de sa femme – un déplacement de Basse-Saxe vers le Palatinat (1950), et un court séjour au bord d'un lac de Westphalie (1953) –, les deux récits ont chacun pour protagonistes un narrateur flanqué d'une égérie. Celle de « Paysage lacustre avec Pocahontas » doit son surnom *« à son nez busqué à la busard sur un profil d'Iroquoise »* ; celle des « Emigrants » est une veuve unijambiste fermement résolue à défendre sa pension mensuelle de 180 marks.

Mais l'intrigue n'importe guère, en vérité. Il s'agit plutôt de deux journaux de bord échevelés, truffés de considérations sur la Bible (*« un livre confus avec 50 000 variantes »*), le temps (*« à ne considérer que comme un alignement de nombres sur une droite sur laquelle ne peut avoir lieu qu'une succession »*), de notations botaniques, de digressions littéraires, le tout assaisonné de scènes érotiques, de passages argotiques, de trouvailles verbales à la Céline, de fantaisies orthographiques à la Queneau et d'onomatopées... Saluons au passage le talent du traducteur.

On peut certes trouver un peu trop abstraites, irritantes, voire datées, les théories romanesques d'Arno Schmidt, telles qu'il nous les expose dans ses « Calculs ». Impossible en revanche de rester indifférent à l'art mi-narquois, mi-poétique avec lequel il réussit à croquer d'un trait de plume un personnage, une situation, voire les différents visages de la lune.

Jean-Louis de Rambures

★ Le groupement de libraires « L'œil de la lettre » vient d'éditer un bulletin de vingt-cinq pages consacré à Arno Schmidt. Réalisé par Claude Riehl, traducteur d'Arno Schmidt, et André Warynski, il est offert à la clientèle des quarante-cinq librairies adhérentes en France et en Belgique (L'œil de la lettre, 73, rue du Moulin-Vert, 75014 Paris).

L'animorale

LE COQ PRÊCHEUR
(Der Predigende Hahn)
de Hugo Loetscher.
Traduit de l'allemand
par Jean-Claude Capèle,
Fayard, 335 p., 145 F.

Le corbeau d'Edgar Poe répétait jusqu'à satiété *« never more »*, ce qui pourrait être le mot d'ordre de toute philosophie nihiliste. Dans *la Ferme des animaux*, George Orwell mettait dans la bouche d'un porc le dogme des perversions démocratiques : tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres. Quant à Orson Welles, on sait combien il prisait la fable du scorpion et de la grenouille pour montrer que les hommes sont plus fidèles à leur nature qu'à leurs intérêts.

Hugo Loetscher, romancier zurichois, au fil de ses lectures, s'est intéressé à la manière dont les animaux sont utilisés à des fins littéraires et morales. Il en est résulté un essai, drôle et instructif, *le Coq prêcheur*, qui doit son titre à l'éloquence d'un coq n'échappant à la mort que par l'art avec lequel il apitoie son auditoire en se comparant à Job. *« Les animaux*, note Loetscher, *ne se contentent pas de parler différentes langues, ils s'expriment aussi en termes choisis comme leurs maîtres. En les écoutant, on sait s'ils ont étudié les encyclopédistes français ou s'ils se sont plongés dans les mystiques espagnols. »*

De Diogène, qui se servit du chien pour décrire sa philosophie, au Grégoire Samsa de Kafka métamorphosé en un énorme insecte, Loetscher nous rappelle l'inquiétante familiarité qui nous lie au monde animal. A peine d'ailleurs eut-il fini de rédiger son essai qu'une meute de chiens l'assaillit devant sa maison, chacun revendiquant un illustre pedigree littéraire. Des chats aux prunelles mystiques, appartenant à un certain Charles Baudelaire, le fixèrent ardemment. Et il trouva même un soir, en rentrant chez lui, un singe en train d'éplucher ses manuscrits. Il se mit alors à souffrir d'un syndrome de persécution littéraire. Pour finir, il crut même être victime d'hallucinations lorsqu'il aperçut des vautours entrant et sortant des banques zurichoises...

Roland Jaccard

Deux festivals à Avignon et Capbreton

Eloge de la contrebasse

Plusieurs affiches l'utilisent comme motif. Elle est l'objet de deux rendez-vous à Avignon et Capbreton (colloques, congrès, festivals, master-classes). Instrument le plus mystérieux et central de l'orchestre de jazz, la contrebasse est à l'honneur.

C'est le plus grave des instruments à cordes frottées. Le corps de maman et la voix de papa (façon de dire). Il apparaît au moment de la mutation des violes en violons. La contrebasse est énorme et fragile, imprécise et diabolique, accessoire et centrale. Elle sort de la nuit des fonctions subalternes. Il y a trois cents ans, on cachait un enfant dans son ventre, il doublait le bourdon en chantant à l'octave.

Quelques légendes courent. Parent pauvre de l'orchestre, damné de la terre, le XXe siècle est sa gloire. Les peu doués au violon étaient affectés à l'alto (ils font les frais des histoires drôles), ainsi de suite jusqu'aux bassistes qui balayaient la salle de répétition. Aujourd'hui, ils jouent en solo. Ils ont une oreille d'airain et des vitesses de guitaristes flamenco. L'amplification les a tirés de cette rumeur où le public, inégalement doué en sensibilité aux fréquences graves, ne les distinguait pas toujours, croyait qu'ils faisaient doum-doum-doum. Tous les instruments sans exception (piano, triangle, cor de basset, batterie) font doum-doum-doum, pas la contrebasse, jamais. Le son vient du sol, tellurique, s'engouffre dans les tripes. Avec la basse, le son vient d'en bas. C'est ce qui la rend plus indispensable aux orchestres sur scène qu'au public. Elle s'insinue dans le corps des autres musiciens. En retour, le bassiste sent les vibrations des autres instruments dans le bois qu'il embrasse. Très peu de groupes à s'en passer. On a essayé toutes les formules : sans piano, sans saxo, sans tambour ni trompette – jamais ou presque sans contrebasse.

Gestuelle élégante

Elle remplace les tubas (les basses à vent) qui n'ont pas son côté bondissant. Son aptitude à « slaper » le rythme tout en distribuant les harmonies (sur les fondamentales, d'abord) en fait un organe étrange, essentiel, ni voix, ni scansion, mais quoi : cerveau, cœur, codage charnel ? Bill Johnson, le bassiste de l'Original Creole Band, casse son archet. C'est, date essentielle, un soir de 1911. Il joue le concert « en pizz ». Le pizzicato des classiques – très petit doigt en l'air, archet à la main et salon de thé – n'est pas celui des jazzmen qui font traîner le son avec des mains de voyous. Rien à voir avec le slap des débuts, où la corde s'écrase sur la touche avec un claquement de gifle. Bach, Haydn, Dittersdorf, Eccles, ont ouvert son imposante littérature, Dragonetti, Bottesini, Nanni l'ont célébrée, elle distribue les rôles chez les Tsiganes, relance les voix arabes, trône dans les brasseries, était indispensable à l'orchestre du cirque et, comme tout forçat de la faim musicienne, se retrouve émancipée – plus que ça – aux postes de commande, avec la musique contemporaine et le jazz qui l'inverse.

Accordée le plus souvent en quartes (son génie copernicien, sa coupure épistémologique, sa raison pure), sauf pour Red Mitchell qui lui avait laissé l'accord du violoncelle en quintes (une octave plus bas), elle a une étendue de deux octaves et une sixte, que l'on peut compliquer des harmoniques et de traits de virtuosité ou d'ingéniosité. On joue moins qu'à la grande époque du *free* sur le cordier, dans les ouïes, sur la pique, vers la tête (une tête de lion, parfois) ou sur l'énorme caisse qui sert à la protéger dans les transports. Jacques B. Hess a écrit un texte définitif. Il y a une trentaine d'années sur la question même du transport de l'instrument. Vraie question (voir Hitchcock). Cinq caisses de basses en coulisse ont un air inquiétant de cercueils pour unijambistes faisant le poirier.

Après le slap, les lignes de basses s'aèrent, mobiles, atteignant avec toutes les nuances de l'attaque et du volume à cette grâce ambulante (« walking bass ») qui porte les grands classiques (Walter Page chez Count Basie, LeRoy Vinnegar). Les années 30 (premières cordes métalliques qui remplacent les boyaux de mouton et non pas de chat, comme on préfère croire) sont le cadre de réflexion sur l'esthétique, le jeu et le rôle du bassiste dans la rythmique (Milt Hinton). Slam Stewart se signale comme le premier soliste, à l'archet, fredonnant du nez ses solos à l'octave supérieure. Les bassistes chantent souvent, mentalement ou à mi-voix, ce qu'ils jouent. On entend aussi leur prise de respiration, forte comme un soufflet de forge. Leurs doigts sont écrasés comme de petits battoirs couverts à l'intérieur de cals différenciés. (Dans un polar, on identifiera sans mal l'index droit du bassiste expédié sanguinolent et bleui au batteur dans une boîte de Vache qui rit).

Jimmy Blanton révèle l'instrument à l'impossible. De pulsation harmonique, de soutien, de pivot, la basse est faite voix. Autonome, elle s'envole, infiniment souple, chantante, dégagée. Duke Ellington enregistre avec Blanton qui disparaît à vingt-quatre ans (1941). Les deux génies de l'improvisation qui marquent l'histoire de l'instrument (celle du jazz et celle de la musique) – l'autre est Scott LaFaro décédé en 1961 – meurent avant vingt-cinq ans. Souvent, le corps du bassiste est fort et léger à la fois. Après Blanton, on n'attaque plus la corde de la main droite, mais d'un doigt, puis de deux alternés et maintenant de trois ou quatre. Le gain de vitesse, de technique et de musicalité est net. La conception change du tout au tout. Oscar Pettiford et Ray Brown participent, basse enlacée, à la révolution be-bop (années 40). George Duvivier, Percy Heath, Pierre Michelot et l'immense Mingus se lancent dans la bataille. Les bassistes excèdent toujours la fonction que le public leur assigne imaginairement. Désormais, ils excèdent leur rôle. Ils composent, arrangent, dirigent. La génération des années 50 menée par Paul Chambers et Red Mitchell (Doug Watkins, Wilbur Ware, Reggie Workman) impose l'instrument, sa vélocité et sa musicalité avec une autorité qu'un jeune homme blond, Scott LaFaro, rendra définitive et terrible. Terrible, parce qu'elle court le risque, passée la tornade *free*, d'aller vers le maniérisme. Justement, deux bassistes se complètent, se relaient, se dédoublent et s'opposent (ils vivent ensemble et vont s'écouter dans les clubs secrètement), dans la séance *Free Jazz* (1960) d'Ornette Coleman en double quartet : Scott LaFaro, le Rimbaud des deux, l'homme aux doigts de vent, jouant comme font les nuages, et Charlie Haden, lourd, lent, telluriquement tendu vers la profondeur de la note. Cependant que la basse électrique (Jaco Pastorius) fait une entrée de reine, leur tension dit le monde moderne des basses. Un jeune homme, aujourd'hui, Charnett Moffett, réunit en un leurs deux styles, leurs double manière, dans un acte très physique.

En trente ans, l'instrument suscite une gestuelle élégante qui remplace l'énergie solide des fondateurs. On ne joue plus forcément debout. Le geste a des airs d'oiseau (Gary Peacock, Barre Phillips, Ron Carter, Miroslv Vitous, Niels-Henning Orsted-Pedersen, Jean-François Jenny-Clark, Stanley Clarke) ou d'arrachement vulcanique (Jimmy Garrison, Haden, Richard Davis, Eddie Gomez, Dave Holland, Henri Texier). On ne se lasse pas des ressources sonores de la basse, trop souvent aplaties par des « preneurs » de son qui ne rendent pas tout. Mais leur spectacle est bouleversant, comme une parade d'amour avec le corps même de l'instrument qui n'avait jusqu'alors qu'une âme (pièce de bois qui oppose les deux faces). Noirs et Blancs, pour des raisons qui tiennent à l'histoire de la contrebasse, sont également représentés. Il pourrait bien être, à la fois central et secondaire, encombrant et discret, masculin et féminin, noir et blanc, l'emblème du jazz.

F. M.

HÉLÈNE KORN

Un instrument énorme et fragile, imprécis et diabolique, accessoire et central.

▶ Festival international de contrebasse à Avignon, du 5 au 12 août, organisé par Barre Phillips et l'association Octo-Bass. Au programme, concerts, soirées solistes, créations, master-classes, conférences, ateliers/« workshops », salon, expositions, marché aux puces. Seront présents trente et un contrebassistes, mais aussi luthiers, archetiers, et éditeurs musicaux. Inscriptions auprès de ADDM 84, 51, rue des Fourbisseurs, 84000 Avignon. Tél. : 90-86-11-62. Fax : 90-85-86-59.

▶ Les Rencontres internationales de la contrebasse en côte landaise, à Capbreton, du 16 au 29 août, organisées par Christian Nogaro : stage (dix maîtres, jazz, classique), master-classes, création, festival, atelier de lutherie. Inscriptions et renseignements aux Rencontres internationales de contrebasse, 40230 Saubrigues. Tél. : 59-52-49-19 ou 59-77-94-71.

James Chauvelin, le régleur des âmes

L'atelier du luthier sent le bois, la colle et l'enduit. Dans une rue calme du 4e arrondissement de Paris (rue Charles-V), il est un havre de paix. Bien que James Chauvelin dise en souriant qu'il vit *« du malheur des autres »*, l'atelier du luthier est un lieu de bonté, de précision, plutôt silencieux ; on y parle doucement, il ne s'y traite rien de médiocre, aucune rencontre mauvaise, l'argent n'y a pas le même sens abject ou nécessaire qu'ailleurs, on perçoit le respect et le goût, la douceur de travailler, une forme aimable de vie.

De loin, quand on arrive par la rue du Petit-Musc, les jours d'été, on entend distinctement les basses. Toujours un musicien de passage, un amateur, pour jouer dans l'échoppe. La sensibilité aux fréquences graves, peu répandue dans la population, est le facteur premier qui fait les amoureux des basses et les bassistes. Question d'oreille, de hasard et de chance. James Chauvelin vient de s'agrandir en face du 14 : dix-neuf contrebasses sont alignées sur leurs socles, avec leurs vernis et leurs formes variés, d'une beauté trop humaine, monstres doux de bois qu'un rien peut blesser, portant au fil du temps leurs cicatrices, souvent centenaires. Elles attendent preneur et coûtent de 20 000 francs à 200 000 francs (toutes « faites main »).

« Comment devient-on luthier ?

– Par hasard, dans mon cas : parce que j'ai rencontré un autre luthier.

– Vous jouez vous-même ?

– Non. Je sais les faire sonner. Personne ne connaît sa basse comme le musicien. Il en sait toutes les particularités, va au défaut, cherche ses qualités personnelles. Le luthier restaure, répare, procède à des réglages d'âme. Les classiques et les jazzmen ne demandent pas les mêmes réglages, les uns visent un son plus rond et velouté, les autres un grave plus profond, plus long. Ils n'utilisent pas les mêmes cordes, et le jeu d'archet fait la différence. L'amplification n'a pas changé grand-chose au réglage, on touche à la hauteur des cordes et à l'âme, pour accentuer les graves ou les aigus.

– Dans les années 70, on pouvait penser que l'instrument disparaîtrait. Or, la basse électrique est devenue un nouvel instrument, un instrument de plus, mais il n'a pas supplanté la contrebasse.

– C'est vrai. On compte de plus en plus de musiciens, une demande accrue. Pas mal de luthiers fabriquent des instruments neufs : Muselet à Lille, Mentec à Avignon, Chardon à Saint-Etienne, Nogaro à Saubrigues, Laborie à Grenoble, Auray à Chalon-sur-Saône. Pour un instrument neuf, il est préférable de ne pas compter en heures... Il faut deux ou trois mois. La fourniture complète coûte, c'est un minimum, de 10 000 à 15 000 francs. Le prix de revient du bois dépend de son âge et de sa qualité. La touche (et souvent le cordier) est en ébène ; le fond, les éclisses, le manche et la tête en érable ; la table en épicéa, qui est le conducteur de son le plus rapide. Les bois viennent d'Afrique, d'Allemagne ou de France (Mirecourt, La Chapelle-sur-Furieuse, près de Besançon). Le gros concurrent, pour l'épicéa, ce sont les fabricants de boîtes de fromage. Ajoutons à cela la valeur que s'attribue le luthier, l'instrument coûte entre 60 000 et 120 000 francs.

– Le vernis reste un secret de luthier ?

– Oui, chacun fait sa soupe personnelle, pas toujours maîtrisée d'ailleurs. Malgré les teintures naturelles (végétales, minérales ou animales), qui permettent une gamme étonnante, je note un manque de recherche, les couleurs sont moins belles aujourd'hui. C'est la donnée la moins maîtrisée, ce qui est regrettable, car cet élément esthétique est décisif. Les usures, les coups donnent à l'instrument une vie magnifique qu'il faut savoir respecter.

– Comment le jazz a-t-il changé le rapport à l'instrument ?

– Par sa liberté de traitement, par la technique, par l'invention d'une virtuosité qui n'était pas prévue dans le jeu. Tous les « jazzeux » font du classique, travaillent au conservatoire, connaissent les techniques de l'archet. L'inverse n'est pas vrai, mais les classiques manifestent plus d'intérêt à leur égard et ne les regardent plus de haut. Jacques Cazauran, le professeur au conservatoire de Versailles, a, par son attitude et sa générosité, contribué à modifier les esprits. Beaucoup de musiciens de jazz actuels ont travaillé avec lui.

– Il y a beaucoup d'histoires, de drames touchant à la contrebasse ? C'est un instrument qui curieusement se fait parfois voler...

– Comme il y a moins de spéculation, il y a moins d'histoires. L'instrument est longtemps resté le parent pauvre de l'orchestre. Il n'a pas la même aura que le violon. On voit bien dans les films qu'il est souvent sollicité de façon drôle. L'ignorance de ses qualités fait le reste. »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE

Espionné pendant plus de trente ans par le FBI

Leonard Bernstein sur écoute

Les relations du célèbre musicien américain mort en 1990 préoccupaient le FBI. Son dossier vient d'être rendu public.

NEW-YORK
correspondance

Pendant plus de trente ans, le Bureau fédéral d'investigation (FBI) a suivi les moindres faits et gestes de l'auteur-compositeur et chef d'orchestre Leonard Bernstein, le soupçonnant d'appartenance à des organisations « subversives » ou « communistes » et, dans les années 60, surveillant son « activisme » non moins présumé, contre la guerre du Vietnam et en faveur de l'égalité des droits civiques.

Le 28 juillet, 666 pages de cet épais dossier étaient rendues publiques par la branche sud-californienne de l'Union américaine en faveur des libertés civiles (ACLU). La levée du secret avait été demandée il y a près de quatre ans par un journaliste du *Los Angeles Times*, dans le cadre de la loi sur la liberté de l'information (Freedom of Information Act). Ces centaines de pages, dont certains segments sont censurés au feutre noir, ne représentant qu'une partie des documents amassés par le FBI, l'ACLU envisage une autre action en justice pour en obtenir le reste. Même incomplet, ce dossier abonde en perles qui seraient cocasses si elles ne terrifiaient par ce qu'elles révèlent de la paranoïa dont faisait preuve l'agence américaine. Ainsi, d'après le *New York Times*, le FBI aurait mis Leonard Bernstein sous surveillance dès 1943, lorsque, selon *« un informateur confidentiel digne de foi »*, Bernstein, alors chef adjoint de l'Orchestre philharmonique de New York, *« adress*[ait] *ses vœux »* à l'Association de la jeunesse américaine pour la démocratie (American Youth for Democracy), organisation tenue pour communiste. Ainsi, en 1944, Bernstein figurait dans le comité d'organisation d'un dîner honorant un dessinateur du *Morning Freiheit (« quotidien yiddish communiste »)*. Ainsi, Bernstein ajoutait sa signature à une pétition (parue dans le *New York Times*) en faveur des vétérans de la Brigade Abraham Lincoln (groupe anti-fasciste, tenu donc pour subversif), allant même jusqu'à dédier une des ses œuvres à *« une Espagne libre »*.

D'autres éléments confinent à l'absurde : en 1949, on aurait trouvé une brochure dans le métro new-yorkais portant les noms de présumés communistes avec le programme d'un concert où Bernstein dirigeait l'orchestre. En 1959, le FBI note gravement que, lors de sa tournée en URSS à la tête du Philharmonique de New-York, *« les Soviets* [lui] *font un accueil* [trop] *chaleureux »*.

« Les pistes les plus folles »

Les activités de Leonard Bernstein en faveur de l'égalité des droits civiques sont également épinglées. Parce qu'en 1968, toujours selon le *New York Times*, Harry Belafonte convia Bernstein à la manifestation de Selma, en Alabama, le président Johnson est informé *de « l'activisme de M. Bernstein dans le mouvement des libertés civiles »*. Quand en 1970 Bernstein organise, dans son appartement de Park-Avenue, un dîner de collecte de fonds pour Bobby Cox, l'un des leaders des Blacks Panthers, le FBI se déchaîne : il fait passer certains de ses agents pour des membres de la Ligue de défense juive qui manifestent devant le domicile de Bernstein et, lorsque Cox est par la suite inculpé de meurtre, le « Bureau » entreprend une campagne visant à discréditer le musicien.

Reconnaissant qu'il prêtait souvent son nom, sans y regarder de trop près, à des causes et des mouvements dont le nom ou le sigle avaient une résonance « libérale », la famille de Bernstein et ses ayants droit ne semblent guère étonnés. Apparemment, Bernstein se savait surveillé : à la fin des années 40, se voyant refuser un passeport pour se rendre en Europe, il dut faire appel au ministère des affaires étrangères. En 1953, il affirmait sous serment qu'il n'avait jamais appartenu au Parti communiste, ce que, malgré ses *« sources dignes de foi »*, le FBI finit par reconnaître. Aujourd'hui, le Bureau se refuse à tout commentaire concernant ce dossier. Aucune réaction officielle non plus de la part des ayants droit de Bernstein.

Une action en justice est-elle envisageable à l'encontre du gouvernement fédéral ou du FBI pour « violation de la vie privée » ? *« La tâche du FBI consiste à rassembler des informations*, indique Martin Garbus, avocat spécialiste des questions ayant trait au premier amendement de la Constitution américaine. *Il peut donc explorer les pistes les plus folles. Pour qu'une action judiciaire soit entreprise, il faut prouver que la collecte de ces informations a causé à un individu un préjudice à sa réputation ou à son activité professionnelle. »*

HENRI BÉHAR

Michael Jackson rédempteur de l'Europe de l'Est

Le chanteur Michael Jackson arrivera, vendredi 5 août, à Budapest en jet privé pour tourner le clip de la chanson-phare de son nouvel album, dont la sortie est prévue à l'automne. Dans son éditon de mercredi 3 août, le quotidien hongrois *Nepszava* révèle que Michael Jackson y est représenté comme le *« rédempteur de l'Europe de l'Est » (« Redeeming Eastern Europe »)*. Le scénario est aussi simpliste que son récent mariage avec Lisa Marie Presley, la fille d'Elvis : le chanteur américain arrive dans une capitale inconnue et aide la population à chasser les troupes soviétiques. Les habitants, reconnaissants, lui érigent une statue.

A l'origine, le tournage devait se faire sans Michael Jackson, dont les images auraient été ajoutées ultérieurement par incrustation. Mais le chanteur a décidé de se rendre personnellement dans la capitale hongroise, où l'on prévoit des embouteillages en fin de semaine.

COMMUNICATION

La première télévision du futur aux Etats-Unis

DirecTV lance 150 chaînes en diffusion numérique

La télévision de demain commence maintenant aux Etats-Unis. Direc TV, c'est 150 chaînes de télévision diffusées en numérique à partir de deux satellites sur l'ensemble des Etats-Unis. Un dispositif qui vise bien entendu le marché mondial.

CAP CANAVERAL

de notre envoyée spéciale

Avec le lancement de son deuxième satellite de télécommunications, jeudi 4 août à 1 h 57, heure de Paris, DirecTV (une filiale de General Motors-Hughes Electronics) vient de mettre sur orbite le système de télévision le plus performant du paysage audiovisuel américain. Cette télévision diffusée par satellite et reçue en direct à domicile offre la qualité d'image et de son exceptionnelle de la transmission numérique (comparable au disque laser et au compact), une capacité de 150 chaînes, l'interactivité tant attendue, le tout capté par une petite antenne d'un prix tout à fait abordable. DirecTV vient de prendre une belle longueur d'avance sur l'autoroute de l'information.

Avec, à la clé, 1 milliard de dollars (6 milliards de francs environ) en investissements (700 millions de dollars émanant du constructeur de satellite GM-Hughes, 100 millions de la firme électronique Thomson et 200 millions de USSB, un distributeur concurrent qui utilisera le même système), la commercialisation de ce nouvel équipement est en place sur le territoire américain. DirecTV, dont le siège social est à Los Angeles et les centres de retransmission à Castle-Rock dans le Colorado (en tout 300 employés), table sur 3 millions d'abonnés dès 1996 (un chiffre considéré comme le seuil d'amortissement) et au moins 10 millions à la fin de l'an 2000. Un scénario que confirme Jimmy Schaeffer, du cabinet d'études de marché Paul Kagan, qui était sur place à cap Canaveral et n'hésite pas à qualifier l'événement de *« phénoménal » : « Ce lancement élimine toutes les questions qu'on pouvait se poser sur les capacités de programmation de DirecTV. D'après nos premiers tests, les consommateurs sont séduits, c'est le mot. »* Cette télévision personnalisée à portée de budget représente bien la première concurrence sérieuse que doivent affronter les câblo-opérateurs américains.

Pour la somme de 700 dollars (soit 3 800 francs), les consommateurs peuvent acquérir chez un simple distributeur d'électroménager les trois composantes du système DSS (Digital Satellite System) : une antenne de 46 centimètres de diamètre, dessinée avec élégance et de taille si réduite qu'elle peut être installée sur un rebord de fenêtre, un décodeur-décompresseur numérique à peine grand comme un magnétoscope et une télécommande. Cet équipement a été conçu et fabriqué par la filiale américaine de Thomson qui a fourni l'ensemble de la technologie en matière de compression numérique et détient les droits de distribution exclusive pour le premier million d'appareils vendus (sous le label RCA). Sony prendra la relève de la fabrication. Le système est compatible avec le format 16/9 et la haute définition.

3 dollars par film

Le premier geste interactif de l'utilisateur consiste à entrer son code postal, et l'écran affiche immédiatement les données nécessaires au réglage de l'antenne (altitude, azimut...). Les deux satellites HS 601, de forte puissance, sont en orbite géostationnaire au-dessus de l'équateur et à 101 degrés de longitude ouest : DBS 1 – pour Direct Broadcast Satellite – fut lancé par la fusée Ariane en décembre 1993, mais à cause du retard pris par le programme spatial, DBS 2 est parti de cap Canaveral sur une fusée Atlas. Le lancement d'un troisième satellite est prévu en Guyane en janvier 1995. Avec 27 transpondeurs qui peuvent transmettre jusqu'à cinq chaînes chacun, la carte des programmes arrosée par satellites est... nutritive. Pour 22 dollars d'abonnement mensuel dans le premier menu, Personal Choice offre un panachage de 30 chaînes thématiques. A 30 dollars pour le second menu, Total Choice diffuse 40 chaînes chez le téléspectateur. On y retrouve les succès du câble : ESPN, USA Network, the Weather Channel, the Nashville Network, SCI-FI Channel, C-SPAN, Court TV, the Learning Channel, Discovery, CNBC, E ! Entertainment..., et, bien sûr, les chaînes du groupe Turner (CNN, Headline News, TNT, TBS, Turner Classic Movies, the Cartoon Network), à quoi s'ajoutent Bloomberg Direct (infos et données financières), Muchmusic (chaîne musicale canadienne), les 7 canaux d'ENCORE, l'équivalent du cinéma multiplex à la maison. Les chaînes généralistes gratuites, ABC, NBC, CBS sont incluses. En supplément payant : TV Asia, Playboy TV et, dès l'automne, un « paquet » (*package*) spécial retransmettant tous les matches sportifs professionnels et universitaires sur 40 canaux. Pour 3 dollars par film, Direct Ticket offre des séances régulières de paiement à la séance (Pay Per View) sur 50 canaux. Parmi les projets : Physicians Television Network (PTN), un programme éducatif destiné aux médecins.

Le système est d'un maniement très simple. Le téléspectateur peut naviguer dans les programmes des vingt-quatre heures à venir et appeler une fiche informative sur tel film, telle émission. A chaque zapping, l'écran du récepteur affiche instantanément le nom de la chaîne, le titre de l'émission, son horaire, son classement, etc. Parmi les autres fonctions qu'aucun autre système de télévision n'a encore offertes, la plus importante est le contrôle actif qu'a l'utilisateur sur la programmation : il peut bloquer l'accès des films interdits au moins de dix-huit ans par exemple ou restreindre l'achat des émissions payantes à une somme désirée, ce qui introduit un concept de « crédit-télé » pour des invités ou des enfants. Une carte à puce actionne le décodeur et est connectée, *via* la ligne téléphonique de l'abonné, au central qui établit la facturation. Une messagerie électronique relie en permanence DirecTV à ses utilisateurs.

L'interactivité comme enjeu

Quel est le marché de la télévision satellitaire à domicile dans un pays où 60 % des foyers sont câblés ? Les non-câblés, les déçus du câble, les impatients de l'autoroute de l'information... ? DirecTV a ciblé en priorité les zones rurales du Sud (Oklahoma, Louisiane, Arkansas, Mississippi) laissées pour compte du câble et, comme le disent joliment les études de marché, naturellement *« portées sur le satellite » (satellite prone)*. Leur seule option, jusqu'ici : les larges antennes paraboliques conventionnelles coûtant près de 4 000 dollars (24 000 francs). En l'an 2000, 40 % des utilisateurs de DirecTV proviendront de ces campagnes, mais 60 % seront des citadins. Hughes, qui a transféré son savoir-faire technologique de la défense à l'industrie du spectacle, entend bien, pour assurer la rentabilité de l'opération, séduire les abonnés du câble (qui reçoivent, en moyenne, « seulement » 30 chaînes, les plus chanceux 60, chaînes hertziennes comprises).

Si les gros câblo-opérateurs se sont lancés dans la course au numérique et au recâblage (TSI, Time Warner...), la modernisation du réseau est lente et coûteuse, ce qui handicape les petits câblo-opérateurs. La seule expérience interactive du câble en cours est celle de Queens (Time Warner) et les sites expérimentaux annoncés par Time Warner à Orlando, Viacom et ATT à Castro Valley en Californie se font attendre. Les tests de marketing effectués par DirecTV indiquent un réel mécontentement chez les abonnés au câble. *« Notre industrie prend très au sérieux cette nouvelle compétition »*, déclare amèrement le porte-parole de la National Cable Television Association à Washington. DirecTV pourrait bien bouleverser d'autres paysages audiovisuels, et Thomson et Hughes sont en pourparlers avec l'Amérique latine, l'Asie et l'Europe... Au Canada, où DirecTV essaie de s'implanter, le satellite qui fait pleuvoir les programmes américains a déjà été baptisé « l'étoile de la mort » (*death star*) !

CLAUDINE MULARD

DANS LA PRESSE

L'escalade terroriste à Alger

La Repubblica (Giamperio Martinotti) : « Ce n'est pas par hasard que Charles Pasqua a participé à la cellule de crise réunie hier à Matignon : la situation en Algérie a des répercussions directes en France, et cet élément contribue également à déterminer l'orientation de la politique intérieure de l'Elysée et du gouvernement. »

Libération (Jacques Amalric) : « Paris se retrouve solidaire d'un pouvoir chancelant, sans aucune assise populaire, d'essence militaire et dont les méthodes répressives expéditives ont sans doute beaucoup fait pour crédibiliser la cause islamique. C'est dire qu'il y aura très certainement d'autres morts français en Algérie, quelles que soient les nouvelles mesures de sécurité. C'est dire aussi que la France prend le risque de se laisser entraîner dans une véritable guerre civile dont on ne compte plus les victimes. »

Le Figaro (Michel Schifres) : « Le combat contre l'intégrisme doit être mené tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. En Algérie, en ne cédant pas au chantage. En France, en combattant les réseaux terroristes. [...] On ne reprochera donc pas une politique de fermeté. Elle est nécessaire. Mais elle n'est pas suffisante. Il faut jouer sur l'islam modéré ; il faut dire leur vérité aux Algériens et ne pas leur taire nos réserves et nos doutes, sous prétexte de ne pas les heurter. »

L'Humanité (José Fort) : « Le terrorisme intégriste se nourrit de la crise économique, financière et sociale que connaît l'Algérie. Tant que ce pays consacrera les trois quarts de ses ressources en devises au paiement de sa dette, tant qu'il sera asphyxié économiquement, tant que le pouvoir en place acceptera d'appliquer les directives du Fonds monétaire international, les intégristes pourront poursuivre leurs basses œuvres et recruter de nouveaux tueurs. »

InfoMatin (Marc Jézégabel) : « De réponse, Paris n'en a pas. Le voyage de nos deux ministres des affaires étrangères et de la défense ne peut que prendre des allures d'une impuissante visite de condoléances. Car la France est piégée. Obsédée par la crainte d'un retour massif d'Algériens, elle est condamnée à tenir coûte que coûte. Et à maintenir sa solidarité avec le pouvoir en place. »

France-Soir (Bernard Morrot) : « Ce sont désormais toutes les nations démocratiques refusant la « dictature des minarets » qui risquent d'être la cible des « fous de Dieu » armés et entraînés par ceux qui – de Téhéran à Dacca – prônent le sombre terrorisme d'Allah. Un terrorisme qui peut à tout moment enflammer le cœur de nos villes si les mollahs qui peaufinent dans l'ombre leur stratégie de la peur décident d'exporter leur folie. »

Europe 1 (Marc Tronchot) : « Si la France est aujourd'hui le principal partenaire économique de l'Algérie, elle est bien davantage que cela. Se désintéresser de son sort serait plus qu'un divorce, ce serait un déchirement, celui-là même que souhaitent précisément les fanatiques islamistes. Leur calcul apparaît simple : affaiblir et isoler le pouvoir en place à Alger. »

CARNET

Naissances

Léo AMZALLAG
est heureux de faire part de la naissance de son petit frère

Joseph,

à Paris, le 27 juillet 1994.

Stéphanie et Pierre Amzallag,
4, rue Henri-Turot,
75019 Paris.

– Le 13 juillet 1994,

Myrtô

nous est née.

Au nom de tous ceux qui l'attendaient,

Stella MANET
et
Pierre-Alexandre BLIMAN,
ses parents.

3, rue Delbet,
75014 Paris.

Décès

– Six-Fours-les-Plages.

Le général de gendarmerie (C.R.)
et Mme Rodolphe Blasco,
ses parents,
Pauline Blasco,
sa fille,
M. et Mme Eric Richez,
ses beau-frère et sœur, et leurs enfants,
Parents,
Alliés et amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-Louis BLASCO.

Elève gendarme mort en service commandé à l'âge de trente-cinq ans, le 1er août 1994, à Biscarrosse (Landes).

Cérémonie militaire le jeudi 4 août, à l'hôpital Sainte-Anne, à Toulon (Var), suivie de l'inhumation au caveau familial à Six-Fours-les-Plages.

– Mme Pierre Fougeron,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FOUGERON,

survenu le 31 juillet 1994, à l'âge de soixante-sept ans.

Le service religieux sera célébré le lundi 8 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

Fleurs ou dons à la Fondation pour la recherche médicale, centre de recherche hématologique à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

23, rue de Turenne,
75004 Paris.

– Josette Larrègue,
Sa famille,
Ses filleuls,
Ses intimes,
font part du décès de

Mme Roger LARRÈGUE,
née Henriette Castets.

Les obsèques ont eu lieu le 31 juillet 1994.

40465 Laluque.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Arlette Guillon,
son épouse,
Franck et Patrick,
ses fils,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GUILLON,
ministre plénipotentiaire,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
médaillé de la Résistance,
ancien élève de l'ENA
(promotion Paul-Cambon),

survenu le 1er août 1994, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 août, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame de Vincennes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme veuve Charles Marzin,
M. Pierre Marzin,
M. et Mme Guillaume Marzin,
M. et Mme Richard Barbès,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Mme Anne Souben,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MARZIN,
directeur général honoraire
des télécommunications,
ancien sénateur et maire de Lannion,
grand-croix de l'ordre national
du Mérite,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 2 août 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année, en son domicile à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-du-Baly, à Lannion (Côtes-d'Armor), suivie de l'inhumation au cimetière de Lannion, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 19.)

– Mme René Brisacier,
Mme Martine Petrélluzzi-Fermé,
Les familles Neufinck, Petrélluzzi, de Bosredon-Combraillles, Brisacier, Boureau, Hugon et Ferlande,
font part du décès de

Mme Yves NEUFINCK,
née Alice Brisacier,

survenu le 30 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 3 août, dans la plus stricte intimité familiale.

42, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

– Myriam Doussau
et Jean-Paul Vernant,
ses parents,
Jérôme, Aurélien, Thomas,
Clémence et Juliette,
ses frères et sœurs,
Ses grands-parents,
Ses oncles et tantes,
Ses cousins et cousines,
Jean-Louis Deroide,
Françoise et Nicolas,
Cécile Goujard,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mathieu VERNANT,

survenu le 26 juillet 1994, à l'âge de vingt-deux ans.

L'inhumation a eu lieu le 3 août, à Nouan-le-Fuzelier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses amis
ont le regret de faire part du décès de

Raymond VOINQUEL.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 août 1994, à 14 heures, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Gretz (Seine-et-Marne).

– Le 4 juillet 1944,

Abram ZEJGMAN,

arrêté à Lyon par la Milice française, livré aux Allemands, interné à Montluc puis à Drancy.

Il quitta ce camp le 31 juillet 1944 par le convoi n° 77, arriva à Auschwitz-Birkenau le 4 août 1944, où il fut, sur-le-champ, réduit en cendres par ses assassins.

Ni pardon ni oubli.

Ses enfants se souviennent.

Remerciements

– La famille et les alliés de

Raymond GAUCHÉ

remercient tous ceux qui ont exprimé leur sympathie et leur affection lors de son décès.

Anniversaires

– Le 5 août 1944,

Raymond LÉVY-SECKEL,
capitaine « Leblond »,

était fusillé par les occupants, à Léspinassière (Aude), au cours des combats de libération menés par le corps franc de la montagne Noire, qu'il avait rejoint à sa formation en juin 1944.

Né à Mulhouse en 1912, ingénieur textile, il s'était engagé dans la Résistance (AS du Tarn) dès 1942.

Sa famille,
Ses compagnons,
Ses amis.

Le docteur Albert LUBETZKI,
officier de la Légion d'honneur
à titre militaire
décoré sur le champ de bataille à Verdun,

resté, par ordre, médecin commandant de la Garde républicaine, à Paris occupé jusqu'en 1942,

replié en zone sud, dite libre, sur les injonctions de ses supérieurs,

convoqué à Vichy pour régulariser sa situation militaire, livré à la Gestapo ainsi que son épouse et ses deux enfants.

Déportés de Drancy par le dernier convoi n° 77 du 31 juillet 1942 pour Auschwitz.

Son épouse Lucie, sa fille Janine furent gazées à leur arrivée.

Le docteur Lubetzki disparut aussitôt.

Son fils, Jacques, revenu vivant en 1945, sera retrouvé mort à sa table d'étudiant en médecine, le 20 novembre 1950, des suites de sa déportation.

Que ceux qui les ont connus aient une pensée pour eux.

Henri BOLLINI,

à l'âge de quarante-quatre ans.

Sa famille et ses amis se souviennent.

Ils associent à leurs prières

Nicole BOLLINI,
sa fille,

disparue il y a vingt-cinq ans, le 28 juin 1969, à l'âge de quatorze ans.

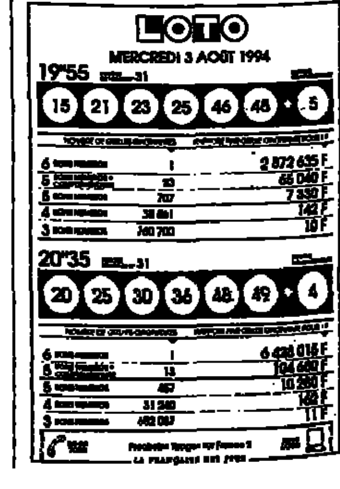
Communications diverses

Monique SAINT HELIER.

Nous qui aimons l'œuvre de Monique, nous pourrions – si peu nombreux que nous soyons – nous connaître à l'occasion du centenaire de sa naissance, en 1995, et participer à sa célébration. Ecrivez-moi : J.-P. Yaher, 89660 Montillot.

Ecole spéciale d'architecture
rentrée automne 1994

Bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1994 :
– l'examen d'admission se déroulera le jeudi 1er septembre ;
– retrait des dossiers : ESA, établissement privé d'enseignement supérieur, 254, boulevard Raspail, Paris-14e ;
– dépôt des dossiers avant le 26 août ;
– renseignements : tél. 16 (1) 40-47-40-00, Fax 43-22-81-16.



Le Monde
Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué
Directeur de l'information :
Philippe Laberde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

ÉCONOMIE

Les contrats de plan 1994-1998

La Corse, le Limousin, le Nord-Pas-de-Calais et la Basse-Normandie sont les plus favorisés par l'effort de l'Etat

Tous les contrats de plan, qui couvriront la période 1994-1998, sont maintenant signés entre l'Etat et les régions. Les principes énoncés au comité interministériel de Mende en juillet 1993 ont été respectés, c'est-à-dire que l'Etat aidera particulièrement, sur ses propres crédits budgétaires, les régions réputées en retard de développement. A part l'outre-mer, ce sont la Corse, le Limousin, le Nord-Pas-de-Calais, la Basse-Normandie et la Lorraine qui recevront, en francs par habitant, les plus fortes contributions de l'Etat.

■ DÉMÉNAGEMENTS. – Au comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), qui devrait se réunir début septembre à Troyes (Aube), le gouvernement annoncera une nouvelle vague de transferts d'administrations en province qui pourrait porter sur environ 10 000 emplois publics. Edouard Balladur souhaite que ces tranferts ne s'effectuent qu'après concertation approfondie avec le personnel et négociation avec les villes d'accueil.

Entre la réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), le 12 juillet 1993 à Mende – lors duquel le gouvernement avait fixé les critères et les enveloppes des crédits d'Etat pour les contrats de plan (1994-1998) –, et la fin juillet de cette année, marquée par la signature des derniers contrats avec Rhône-Alpes et l'Ile-de-France, la facture a augmenté de quelque 15 milliards de francs. Preuve sans doute qu'il existe toujours des réserves budgétaires cachées ou que le gouvernement n'a ni pu ni su résister aux demandes financières additionnelles de telle ou telle région ou d'un leader politique influent.

Le CIAT avait en effet fixé la barre à 66,68 milliards de francs pour les 22 régions métropolitaines, sans compter une *« réserve »*, sorte d'argent de poche, de 820 millions. Mais le comité interministériel de la Ville qui a suivi de près le CIAT (29 juillet 1993) a, pour sa part, dégagé 9,73 milliards de francs de crédits spécifiques. Comme c'est logique, l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le Nord-Pas-de-Calais (principales régions urbaines en proie, souvent, à la « crise des banlieues ») ont été largement servies ce qui a permis, d'une certaine façon, d'atténuer la déception de leurs responsables, au vu des sommes dont elles avaient été attributaires, dans un premier temps, au CIAT.

Lorsque le gouvernement a ensuite lancé le débat préparatoire à la loi d'orientation et lorsque Edouard Balladur a commencé, avec Charles Pasqua et Daniel Hoeffel, ses déplacements en province, le chef du gouvernement a annoncé plusieurs trains de rallonges, notamment pour les routes et les universités. Cette fois-là, ce sont l'Auvergne (que préside Valéry Giscard d'Estaing, UDF), Midi-Pyrénées (Marc Censi, UDF), la Basse-Normandie (René Garrec, UDF), Rhône-Alpes (Charles Millon, UDF), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Jean-Claude Gaudin, UDF), le Limousin (Robert Savy, PS) ou la Corse qui n'eurent pas à se plaindre des libéralités de l'Etat.

Délicates négociations

On constate donc, aujourd'hui – et sans tenir compte de la part des contributions propres des régions, des autres collectivités locales ou de certains partenaires publics ou parapublics (1), – que la dotation d'Etat définitive pour l'Auvergne est passée, par exemple, de 1,85 à 2,45 milliards, celle de Basse-Normandie de 2,27 à 2,93, Rhône-Alpes de 4,96 à 5,4, la Corse de 0,69 à 0,97. En revanche, les enveloppes pour le Centre (René Dousset, UDF), la Champagne-Ardenne (Jean Kaltenbach, RPR), l'Ile-de-France (Michel Giraud, RPR), la Lorraine (Gérard Longuet, UDF), la Franche-Comté (Pierre Chantelat, UDF) et l'Alsace (Marcel Rudloff, UDF) n'ont quasiment pas bougé.

Si un classement des différentes régions peut être significatif au regard de la générosité de l'Etat, c'est celui des dépenses prévues par habitant. Dans cette logique, outre la Corse (Jean-Paul de Rocca Serra, RPR) particulièrement choyée, les régions les mieux servies sont le Limousin (de loin), le Nord-Pas-de-Calais (Marie-Christine Blandin, Verts), la Basse-Normandie, la Lorraine, la Bretagne, le Languedoc-Roussillon (Jacques Blanc, UDF) et Midi-Pyrénées. Leurs dotations se situent nettement au-dessus de la moyenne nationale métropolitaine (1 437 francs). C'est ce que font apparaître les calculs de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), qui a mené à bien l'essentiel des délicates négociations et les arbitrages financiers sur les contrats de plan. En queue de liste, on trouve le Centre, l'Ile-de-France, les Pays-de-la-Loire (Olivier Guichard, RPR), Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes, c'est-à-dire des régions qui, sauf les Pays-de-la-Loire, ne peuvent pas être considérées, globalement, comme prioritaires dans une optique d'aménagement du territoire.

Mais la palme revient évidemment aux régions et territoires d'outre-mer puisque la Guadeloupe (Lucette Michaux-Chevry, RPR), par exemple, reçoit 2 550 francs par habitant, la Polynésie (Gaston Flosse, RPR) 7 500 et Saint-Pierre-et- Miquelon (Gérard Grignon, UDF), avec ses 6 000 habitants... 16 979 francs.

FRANÇOIS GROSRICHARD

(1) Ces contributions sont parfois très importantes. Ainsi le conseil régional d'Ile-de-France consacrera à son contrat de plan deux fois plus de crédits que l'Etat, ceux de Picardie et de Haute-Normandie des enveloppes à peu près identiques à celles de l'Etat. L'Alsace a négocié avec les autres collectivités (villes, départements) pour qu'elles apportent des contributions plus importantes que celle du conseil régional. En Aquitaine, dans le Centre et dans les Pays-de-la-Loire, l'ensemble des collectivités locales et autres partenaires mettront plus au pot que l'Etat.

Artisan de la délocalisation du CNET

Pierre Marzin est mort

Pierre Marzin, ancien sénateur des Côtes-du-Nord, ancien maire de Lannion, est mort, mardi 2 août, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Né le 24 octobre 1905 à Lannion, ce polytechnicien breton, ancien résistant, ingénieur des télécoms, a été à l'origine d'une des toutes premières délocalisations. Patron de la recherche de l'administration des télécommunications à partir de 1953, en quête d'une nouvelle installation pour le Centre national des télécommunications (CNET), à l'étroit à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), il décidera de décentraliser cet établissement à Lannion.

Ce transfert réussi s'accompagnera peu après de la réalisation du Centre national de télécommunications spatiales à Pleumeur-Bodou. Dès lors, contre toute attente, viendront s'implanter en Côtes-du-Nord, futures Côtes-d'Armor, la plupart des industriels des télécoms. En 1971, Pierre Marzin, alors directeur général des télécommunications, est élu maire de Lannion puis sénateur (Gauche dém.), avec le soutien de la majorité de droite. Il se retirera totalement de la vie politique en 1980.

Une nouvelle vague de transferts de services publics est à l'étude

A l'occasion de la réunion, prévue début septembre à Troyes (Aube), du comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), une nouvelle vague de transferts de services publics en province devrait être annoncée. Plusieurs milliers d'emplois seraient cette fois-ci concernés. Source de débats passionnels et de nombreuses résistances après son lancement controversé en 1991 par Edith Cresson, cette politique tend aujourd'hui à se banaliser. Non sans quelques ratés...

« Il n'y a pas de dossier de délocalisations facile. Simplement, les projets 1994 ont été d'autant mieux bâtis que l'on trouve aujourd'hui dans les ministères plus de partisans de cette politique qu'en 1991. A l'inverse, certains dossiers sont toujours en panne, que ce soit en raison de l'hostilité des responsables administratifs ou par crainte de la mobilisation de certains lobbies. » Ainsi un spécialiste des implantations d'établissements publics en province résumait-il récemment l'ambiance dans laquelle la nouvelle vague de transferts se prépare.

S'agissant des établissements susceptibles d'être concernés, les services d'Edouard Balladur disposent, en effet, d'un panorama précis des dossiers étudiés par les ministères. Première constatation, cet état des lieux a d'emblée écarté les « noyaux durs d'administrations centrales, faute de disposer d'une réflexion approfondie quant à l'avenir des ministères. Il se limite ainsi à répertorier les projets de délocalisations d'établissements jugés faisables avec l'assentiment des ministres concernés ; les dossiers sur lesquels les différents ministères ont émis un veto circonstancié et ceux nécessitant des expertises complémentaires.

Plus de dix mille emplois concernés

Au total, plus de 10 000 emplois publics seraient, selon certains pointages, susceptibles d'être concernés par ces déménagements (1). Soit, une vague d'une ampleur équivalente aux transferts décidés, réalisés ou en cours depuis 1991 (*le Monde* daté 13-14 mars). Parmi eux, le ministère des finances proposerait le départ de quelque 1 500 emplois, grâce au déménagement d'un certain nombre d'écoles. De leur côté, les services parisiens du ministère de l'intérieur pourraient s'alléger de 700 postes. Certains projets semblent parallèlement bien avancés, comme ceux de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire ou encore du Centre national de formation et d'étude de la protection judiciaire de la jeunesse. En revanche, les *« dossiers hautement symboliques »*, comme en son temps celui de l'ENA, paraissent cette fois-ci écartés.

L'élaboration de ce panorama n'a toutefois pas été chose aisée et l'Hôtel Matignon a dû, par trois fois, relancer les ministères pour obtenir des propositions de transfert, conformes à l'esprit défini au CIAT de Mende. Certaines administrations ont *« manqué sensiblement d'ardeur »* : c'est apparemment le cas du ministère de l'environnement, qui a attendu le 26 mai pour confier à un expert l'étude de la faisabilité du déménagement de l'Agence de l'eau de Seine-Normandie alors que celui-ci était envisagé dès le 8 décembre. Au risque de monter le dossier en épingle et de susciter de fortes inquiétudes de la part du personnel : autant de choses que le premier ministre cherche avant tout à éviter.

A l'inverse, d'autres ministères ont développé des stratégies jugées *« intelligentes »*, à l'instar des finances et de l'intérieur, qui ont dégagé des propositions de transfert à partir d'une réflexion prospective de leurs missions. En contrepartie d'offres de départ substantielles, l'administration du garde des sceaux a, de son côté, tenté de partager les frais de déménagements. Celle de l'agriculture en a profité pour demander le regroupement de ses services centraux éparpillés dans Paris.

Les discussions conduites avec les établissements ont parfois permis de dresser un véritable « portrait-robot » de la ville d'accueil idéale. Une façon, pour ces services, de se prémunir contre le risque d'*« implantation arbitraire et politique »* ou la sensation d'être *« mis aux enchères »* vis-à-vis des municipalités d'accueil. Ce sentiment domine au vu de la liste des *« pôles de compétence administratifs »*, proposés par les autorités locales. *« Il n'est pas sûr que les collectivités locales aient une conscience claire de ce que peut leur apporter la venue de tel ou tel service »*, reconnaît-on dans les ministères pilotant ces délocalisations, en constatant que dans l'expression de leurs desiderata, *« élus et préfets avaient affiché une maturité inégale »*. Et d'épingler, dans ce catalogue à la Prévert, les demandes d'implantation d'organismes déjà transférés en province ou installés à l'étranger ; les requêtes concernant des établissements qui n'existent pas ou plus ; les exigences très politiques ou irréalistes de certaines municipalités...

A l'inverse, d'autres collectivités locales ont commencé à réfléchir à ces *« pôles de compétence administratifs »*, imaginés par la DATAR. Ainsi la région Rhône-Alpes s'est-elle interrogée sur *« ce que cela signifiait d'être la deuxième région française, en terme de complémentarité ou d'accompagnement par rapport à la région capitale »*. Parallèlement, l'Hôtel Matignon a donné quelques indications sur les zones *« pour lesquelles* [il] *se sentait tenu de faire quelque chose »*, telles que les villes sinistrées par le chômage (Marseille, Lille) ou encore les bassins d'emploi sinistrés par les restructurations militaires en cours (Cherbourg, Roanne).

Reste que, aussi solides soient-ils, ces travaux ne permettront pas de canaliser totalement les risques de décisions jugées arbitraires. D'autant que, par-delà les *« intuitions »* de la DATAR et les espoirs locaux que suscite l'arrivée de ces établissements en province, nul ne sait encore très bien les effets à long terme de cette politique, jusqu'à présent conduite de façon volontariste par tous les gouvernements successifs depuis 1991...

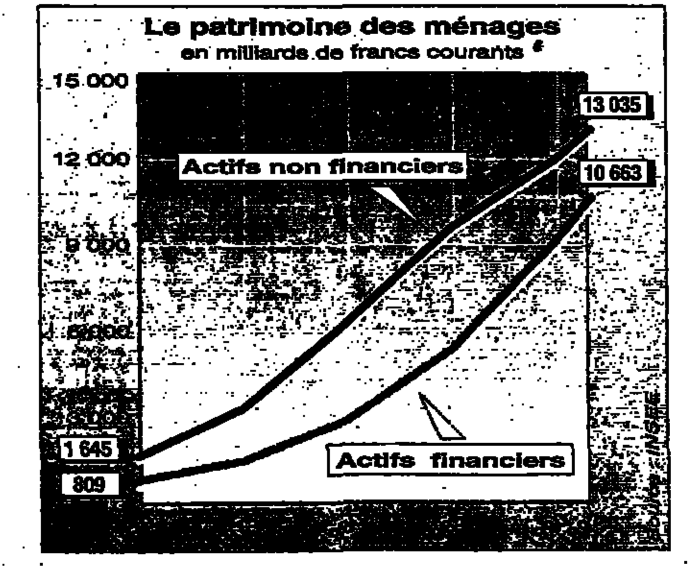
VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Dans son édition du 2 août, *les Echos* ont avancé le chiffre de 10 800. Dans un entretien à *l'Est républicain* du 3 août, André Rossinot, ministre de la fonction publique, a refusé de confirmer ce chiffre.

Sur un total de 26 100 milliards de francs

Les ménages détiennent plus des trois quarts du patrimoine national

Selon une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) publiée jeudi 4 août, le patrimoine français s'élevait à la fin de l'année 1992 à 26 100 milliards de francs, soit 3,7 fois le produit intérieur brut (PIB) du pays. La part des ménages, en constante augmentation depuis 1970, représente plus des trois quarts de ce total, soit 20 031 milliards de francs et 350 000 francs par personne.



Les 26 100 milliards qui sont en quelque sorte l'actif de la France, se répartissent entre des biens immobiliers et fonciers, des stocks, des fonds de commerce, des actifs financiers et des créances en tout genre détenus par les ménages les entreprises et l'Etat, desquels on soustrait les dettes. Ce patrimoine ne comprend ni les œuvres d'art et les droits à la retraite des ménages, ni les monuments historiques que l'Etat possède sans les avoir achetés.

De 1970 à 1992, la valeur de ce patrimoine a été multipliée par 8,3 en francs courants. Dans le même temps, le PIB de la France a augmenté plus rapidement : de 8,8 fois. Selon l'INSEE, cette croissance reflète pour l'essentiel celle des actifs non financiers (logements, matériels, stocks, terrains...), à la suite de la hausse des prix intervenue surtout entre 1970 et 1980.

Les ménages détiennent une part croissante de ce patrimoine, qui a représenté en 1992 près de 77 % de l'ensemble contre 70 % en 1970. Au total, la valeur nette du patrimoine des ménages a été multipliée par 9,4 en vingt-deux ans. Les biens détenus par les ménages se répartissent pour l'essentiel entre des actifs financiers (45 % du total) et de logements (43 %), alors qu'en 1970 les avoirs des ménages se répartissaient de façon équilibrée entre logements, actifs financiers et actifs professionnels.

Entre 1970 et 1983, c'est la valeur des logements qui a le plus augmenté (+ 16,4 % en moyenne annuelle). Par la suite, les actifs financiers se sont illustrés et ont pris une importance croissante. Entre 1977 et 1992, la valeur du portefeuille financier des particuliers a été multipliée par près de 17. Les Français ont découvert pendant ces quinze ans le capitalisme financier, poussés à la fois par une fiscalité plus favorable, la création de sicav monétaires, les privatisations et la découverte de la Bourse. Le relais a été pris ensuite par les placements en assurance-vie. Pendant cette période, les ménages ont également fortement modifié la structure de leur endettement : leurs emprunts à court terme, qui constituaient 60 % de leurs dettes en 1970, se sont stabilisés à 40 % depuis 1988.

De leur côté, les entreprises possèdent 23 351 milliards de francs d'actifs, soit après déduction de l'endettement et des actions émises (valeur nette indépendante) une valeur de 4 429 milliards. La part de leurs actifs financiers (40,2 % du total) a aussi nettement progressé depuis 1982 (+ 26,1 % par an), en raison d'une rentabilité supérieure à celle des investissements productifs. Les entreprises ont également acheté beaucoup d'actions lors de leurs opérations de croissance externe. Fin 1992, les actions représentaient 38,7 % de leurs actifs (contre 10,3 % en 1982) et 58,8 % de leurs actifs financiers. Les dettes des entreprises se sont réduites dans le même temps (32 % du passif contre 43 % en 1970) et portent plus sur le long terme.

En revanche, l'endettement des administrations publiques s'est nettement accru et leur passif financier représente 65 % de leur actif.

E. L.

ÉCONOMIE

Malgré les apaisements du repreneur irlandais

La vente par Saint-Gobain de sa branche papetière provoque une vive émotion en Aquitaine

Annoncée mercredi 3 août, la cession par Saint-Gobain de son activité papetière à l'irlandais Jefferson Smurfit a provoqué de très vives réactions en Aquitaine, où sont installés l'essentiel des sites affectés par la transaction, qu'il s'agisse de Condat en Dordogne (850 salariés), de l'usine de Facture en Gironde (583 salariés), de Lembacel à Saint-Jean-d'Illiats, de Socar à Saint-Seurin, du Comptoir du Pin d'Aquitaine, de Rol-Pin à Labouheyre dans les Landes et Mourenx dans les Pyrénées-Atlantiques. Les déclarations apaisantes du groupe irlandais qui affirmait n'avoir *« aucune intention de plan social quelconque, de licenciement ou de restructuration »*, sont loin d'avoir levé les inquiétudes.

Jacques Valade, le président RPR de la région, s'est déclaré étonné par la brutalité de l'annonce et inquiet sur le maintien des outils de production. De son coté, Philippe Madrelle, sénateur et président (PS) du conseil général de Gironde, qualifiant de *« cynique »* la décision de Saint-Gobain, a demandé au préfet d'Aquitaine et de Gironde de réunir *« en urgence, en présence des représentants du groupe et de son repreneur, une cellule de crise chargée d'examiner l'ensemble des conditions économiques et sociales des restructurations qu'implique cette décision »*, selon un communiqué diffusé mercredi.

L'Union départementale des syndicats CGT de la Gironde a estimé *« scandaleuse l'annonce de liquidation par Saint-Gobain, dernier groupe français papetier, de ses entreprises de la région à l'étranger »* et promet *« une riposte sans attendre »*. Interrogé par notre correspondant, André Dufau, délégué CGT de Facture, se déclarait peu surpris. *« Après la cession de l'usine de Tartas il y a quelques mois, on sentait que les choses allaient se précipiter. Ce n'est donc pas une surprise pour nous. Reste à savoir si Saint-Gobain a assorti le contrat des garanties sociales indispensables au niveau de l'emploi, des acquis sociaux et de la pérennité des sites. Nous en saurons plus le 12 août lors du prochain comité central de l'entreprise.»*

Au niveau national, le Parti socialiste, dont le premier secrétaire, Henri Emmanuelli, est président du conseil général des Landes, a été la seule formation politique à réagir officiellement. *« Au cœur de l'été, période propice aux grandes et petites manœuvres, le groupe Saint-Gobain vient annoncer sa décision d'abandonner la filière bois-papier. 8 000 salariés ont ainsi appris que les 65 sites de production industrielle sur lesquels ils travaillent ont été vendus. C'est dire la considération que l'on a pour la dignité de ces femmes et de ces hommes. C'est dire aussi combien apparaît actuellement l'absence totale de politique industrielle dans un secteur où la France détient d'importants atouts. C'est dire enfin à quel point le généreux discours sur l'aménagement du territoire était un leurre. La droite étant au pouvoir, il apparaît chaque jour plus clairement qu'en économie libérale, la recherche du profit passe toujours avant le respect des salariés »*, indique le Parti socialiste.

Pour éviter d'être licenciés

Un tiers des salariés d'une usine de Saône-et-Loire acceptent de travailler à mi-temps

Pour éviter d'être licenciés, le tiers de la centaine de salariés de l'usine de jus de fruits Sunnyland (filiale du groupe canadien McCain) installée à La Clayette (Saône-et-Loire) viennent d'accepter de travailler à mi-temps pendant deux ans. Les trente-deux personnes qui vont bénéficier de cet aménagement du temps de travail mis en place dans le cadre de la loi quinquennale sur l'emploi devraient percevoir 90 % de leur salaire brut la première année et 80 % la seconde année, soit des rémunérations supérieures à celles qui correspondent à un travail à mi-temps. Ce complément de rémunération est pris en charge, la première année, à parts égales par l'entreprise et par l'Etat.

Cet aménagement du temps de travail, qui doit encore recevoir l'aval de l'UNEDIC, résulte d'un accord conclu, début juillet, entre la direction de l'entreprise et la CFDT, unique syndicat représenté. Ratifié par 93 % du personnel lors d'un référendum, ce protocole a permis de ramener de 36 à 4 le nombre de licenciements rendus nécessaires par la réduction des capacités de production de l'entreprise. La filiale du groupe Mc Cain a toutefois assorti cette restructuration d'un plan d'investissement de 30 millions de francs pour moderniser ses installations. Parallèlement, Sunnyland a passé un accord avec les responsables politiques locaux pour participer à la construction d'une station d'épuration sur le site.

Le docteur André Chassort, maire de La Clayette, voit dans cet accord, qui devrait entrer en vigueur en septembre, une solution permettant de *« sauver l'activité du site »*.

Dans un rapport remis à Simone Veil

L'IGAS préconise un développement maîtrisé des médicaments génériques

Le développement des médicaments génériques sur le marché français est inéluctable. Mais il ne faut pas se précipiter en encourageant la distribution massive de ces produits, issus de molécules tombées dans le domaine public, sous prétexte qu'ils semblent, à première vue, moins chers pour l'assurance-maladie. Tel est le sens du rapport de l'IGAS, rendu public, mercredi 3 août, par Georges Dorion, inspecteur général des affaires sociales. Réalisé à la demande de Simone Veil, ce rapport estime en effet que l'idée – fortement poussée par Nicolas Sarkozy, ministre du budget – d'un remboursement des médicaments par la Sécurité sociale basé sur le prix du produit le moins cher, à efficacité thérapeutique égale, *« est par nature une mauvaise solution »* (*le Monde* du 12 juillet).

Le rapporteur redoute, en effet, une augmentation de la consommation médicamenteuse sous l'effet d'une telle tarification, comme cela s'est produit en Allemagne depuis l'entrée en vigueur de cette réforme en 1989. C'est pourquoi M. Dorion recommande au gouvernement de *« s'engager dans un travail exploratoire minutieux en vue de constituer des groupes de médicaments homogènes auxquels on appliquera un même tarif »*. Le rapporteur propose aux pouvoirs publics de s'appuyer, d'une part, sur la convention passée avec les médecins afin d'encourager une prescription maîtrisée des médicaments moins chers ; il recommande d'autre part à l'Etat de conclure des conventions avec l'industrie pharmaceutique française, facilitant la fabrication de produits génériques *« en contrepartie d'avantages reçus sur d'autres plans »*.

REPÈRES

AUTOMOBILE

Bruxelles autorise les aides du gouvernement allemand à Volkswagen

La Commission européenne a accepté les aides gouvernementales au constructeur automobile allemand Volkswagen pour un montant total de 578,45 millions de deutschemarks (près de 2 milliards de francs) pour des investissements en Saxe (ex-RDA), a annoncé, mercredi 3 août à Bonn, le ministre allemand de l'économie, Guenter Rexrodt. Cette décision a été prise après *« trois années d'intenses négociations »*, a indiqué M. Rexrodt, en précisant qu'il restait encore un certain nombre d'aides à approuver. Le montant total des aides à Volkswagen en Saxe a été de 1 milliard de deutschemarks, pour un volume total d'investissements de 4 milliards.

DÉMOGRAPHIE

Augmentation de 50 % de la population d'ici à 2030 selon la Banque mondiale

La population mondiale va pratiquement augmenter de moitié d'ici à l'an 2030, pour atteindre les 8,5 milliards, contre 5,6 milliards en 1994, indique un rapport publié mercredi 3 août par la Banque mondiale. A hauteur de 70 % cet accroissement concernera les plus pauvres des pays sous-développés, ceux où le salaire quotidien moyen est inférieur à 2 dollars (11 francs). L'Afrique devrait ainsi connaître son plus important *baby-boom* au cours des trente-cinq années à venir, suivie par l'Amérique latine, l'Asie, l'Océanie, l'Amérique du Nord, puis l'Europe. Talonnée par l'Inde, la Chine restera le pays le plus peuplé, avec 1,5 milliard d'habitants en 2030, contre 1,2 milliard actuellement. En l'an 2050, ajoute l'étude, la population mondiale franchira la barre des 10 milliards.

PORTS

Echec des négociations sur la mensualisation des dockers à Marseille

Les représentants du Syndicat des entreprises de manutention portuaire de Marseille et de Fos (SEMFOS) et les délégués des dockers, réunis une nouvelle fois mercredi 3 août à Marseille, ne sont pas parvenus à trouver un accord sur la mensualisation. La SEMFOS a annoncé dans un communiqué que *« le syndicat CGT des dockers des ports de Marseille et de Fos a refusé de signer un texte d'accord concernant l'examen, d'ici au 15 septembre, des conditions d'application de la mensualisation de 250 dockers actuellement intermittents »*. Le syndicat CGT des dockers a affirmé qu'*« aucune solution n'a été retenue de la part des employeurs de manutention, malgré les propositions de trêve pendant les périodes estivales et la durée des négociations »*.

SIDÉRURGIE

30 000 emplois perdus en 1993 dans l'ensemble de l'Union européenne

Conséquence des plans de restructuration menés dans tous les Etats de l'Union européenne, le secteur de la sidérurgie a perdu plus de 30 000 emplois en 1993 (soit 10 % de ses effectifs) et la tendance devrait se poursuivre en 1994. Selon un rapport, publié mardi 2 août au *Journal officiel* de l'Union européenne, l'Allemagne a concentré en 1993 les deux tiers de ces suppressions de postes tandis que l'Espagne et la France perdaient respectivement 5 000 et 2 500 emplois. Doté de 240 millions d'écus (1 500 millions de francs), le programme special d'accompagnement social de ces restructurations mis en place par l'Union européenne a bénéficié à 23 800 salariés privés d'emploi en 1993 et devrait en concerner 30 000 en 1994.

TRANSMANCHE

Feu vert pour les transports de passagers dans le tunnel

La commission intergouvernementale a donné son accord *« pour la mise en œuvre de l'étape finale de préparation des services publics réguliers ferroviaires qui traverseront le tunnel sous la Manche »*, a indiqué Eurotunnel dans un communiqué, mercredi 3 août. Il s'agit des navettes appelées « Shuttle » qui seront exploitées entre Calais et Folkestone, ainsi que des trains à grande vitesse « Eurostar » Londres-Bruxelles-Paris qui seront exploités par la SNCF, la SNCB (belge) et EPS (Europeean Passenger Services, ex-British Rail). Les dirigeants d'Eurotunnel indiquent qu'ils peuvent *« désormais mettre en œuvre les dernières étapes avant le démarrage effectif d'un service de navettes touristes sans réservation et d'un service Eurostar à horaire régulier prévu pour l'automne. Le service de navettes frêt fonctionne déjà régulièrement et a transporté jusqu'à 650 camions en une seule journée »*.

ESPAGNE : la banque centrale a baissé son taux directeur de 7,50 % à 7,35 %. – La Banque d'Espagne a baissé, mercredi 3 août, son taux directeur de 0,15 % à 7,35 %, pour la sixième fois de l'année, lors d'une adjudication de certificats de dépôt à douze jours. La dernière baisse du loyer de l'argent en Espagne remonte au 13 mai : le taux directeur de l'institut d'émission était passé de 7,75 % à 7,50 %. Les analystes pronostiquent un recul jusqu'à 7 % du loyer de l'argent en Espagne en 1994. Celui-ci était de 9 % en janvier.

D'un montant de 5,95 milliards de francs

L'augmentation de capital d'Euro Disney a été souscrite à 80 %

Les banques créancières qui étaient garantes à 51 % de l'augmentation de capital d'Euro Disney vont pouvoir « respirer ». En effet, le parc de loisirs de Marne-la-Vallée a annoncé, mercredi 3 août, que l'augmentation de capital d'un montant de 5,95 milliards de francs, lancée le 20 juin, avait été souscrite à 80 %. Le principe de cette augmentation de capital avait été approuvé par les actionnaires du groupe lors d'une assemblée générale extraordinaire du groupe qui s'était tenue le 8 juin (*le Monde* du 10 juin). Souscrite à 49 % par la maison mère du groupe – soit 2,915 milliards de francs –, elle était garantie à 51 % par les banques créancières, soit environ 3,034 milliards de francs. Si la maison mère a souscrit à 49 %, les actionnaires, autres que Walt Disney Company, ont souscrit leur tranche à 61 % soit environ 1,850 milliard de francs. Les banques se portant garantes du solde, soit environ 1,185 milliard de francs.

Le prince saoudien Al Waleed bin Talal, président de la United Saudi Commercial Bank, s'était d'autre part engagé à contre-garantir une part significative des 51 % garantis par le syndicat bancaire. Le prince s'engageait ainsi à souscrire entre 13 % et 24 % du capital d'Euro Disney en fonction du niveau de souscription du public. Cette « part significative » devrait donc permettre aux banques de revendre au prince leurs créances.

La société s'est déclarée *« satisfaite »* de ce résultat *« compte tenu de la conjoncture boursière et du calendrier retenu pour l'opération »*. Mercredi, les actions Euro Disney ont clôturé à 10 francs à la Bourse de Paris, contre 9,90 francs la veille.

F. Bn.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 août ▼ Prises de bénéfices

Après plusieurs incursions dans le vert, la Bourse de Paris a terminé la séance du mercredi 3 août sur une légère baisse, à la suite de prises de bénéfices opérées dans un marché animé notamment par des échanges importants sur Saint-Gobain mais aussi sur Synthélabo. En repli de 0,33 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 cédait jusqu'à 0,50 % dans le courant de la séance avant de réduire ses pertes en clôture, pour finir sur une baisse de 0,10 % à 2 115,07 points. Le montant des échanges, qui était proche des 5 milliards de francs mardi, s'élevait à 3,3 milliards de francs.

Du côté des valeurs, le marché du titre Saint-Gobain a été très animé après les déclarations du PDG Jean-Louis Beffa, selon lesquelles les résultats de son groupe seraient en *« amélioration par rapport à 1993 »*. Cette progression sera effective hors la plus-value qui va être réalisée avec la vente des activités papetières (Cellulose du Pin) à l'irlandais Jefferson Smurfit, a-t-il ajouté. Des boursiers faisaient remarquer que le montant de la vente de la Cellulose du Pin (6,9 milliards de francs) correspondait à la capitalisation boursière d'Essilor. Or, Saint-Gobain détient déjà 22 % du lunettier. Le titre Essilor, recherché depuis quelques jours, a pris 1,4 % et l'ADP (action à dividende prioritaire) Essilor 1,5 %. Saint-Gobain a terminé sur une baisse de 0,7 % à 694 francs dans un marché de 212 millions de francs. Autre valeur qui s'est mise en évidence, Synthélabo, en hausse de 6,70 % à 215 francs dans un marché particulièrement actif de 114 650 titres, soit près du triple de la veille. Des boursiers prêtent l'intention au groupe L'Oréal de vendre sa filiale Synthélabo à un groupe étranger. Le groupe L'Oréal ne fait pas de commentaires sur ces rumeurs.

NEW-YORK, 3 août ▼ Repli

Wall Street a terminé en modeste baisse, mercredi 3 août, sous la pression de prises de bénéfices après les gains de vendredi et de lundi derniers. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 3,58 points à 3 792,66 points, soit un repli de 0,09 %. Quelque 282 millions d'actions ont été échangées. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les emprunts du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 7,37 %, contre 7,40 % mardi soir, après la publication du programme de refinancement du Trésor américain qui correspond aux prévisions. Le Trésor vendra la semaine prochaine 40 milliards de dollars de bons à trois ans, dix ans et trente ans un quart. Ce taux était remonté à 7,42 % plus tôt après la publication d'une hausse plus forte que prévu (+ 0,2 %) de l'indice composite des principaux indicateurs économiques américains en juin. La publication du Livre beige de la Réserve fédérale (Fed), montrant que la croissance économique reste « solide » malgré des signes de ralentissement, a été largement ignorée par les opérateurs. Ces derniers n'ont également prêté qu'une attention distraite à l'information selon laquelle les commandes industrielles ont progressé comme prévu de 0,8 % en juin.

VALEURS	Cours du 2 août	Cours du 3 août
Alcoa	79 3/4	78 7/8
Allied Signal Inc.	38 1/4	37 3/4
American Express	27 1/4	27 5/8
ATT	54 1/2	54 1/4
Bethlehem Steel	23 5/8	22 7/8
Boeing	45 5/8	45 3/8
Caterpillar Inc.	109 3/8	108 5/8
Chevron	43 1/2	43 3/8
Coca-Cola	44 1/8	43 7/8
Disney Corp.	42 3/4	42 1/2
Du Pont de Nemours	59 3/8	59 3/8
Eastman Kodak	47 1/4	48
Exxon	59 1/4	59 1/4
General Electric	50	49 1/2
General Motors	53	52 7/8
Goodyear Tire	35 3/4	35
IBM	62 1/4	63
International Paper	75 1/4	76 3/8
Morgan (J.P.)	63	62 7/8
McDonnell Douglas	113 1/2	112 7/8
Merck and Co.	30	29 7/8
Minnesota Mining	53 1/4	54 1/8
Philip Morris	54 3/4	55
Procter & Gamble	55 3/8	55
Sears Roeb. and Co.	47 7/8	48 1/8
Texaco	62 5/8	62 5/8
Union Carbide	30 3/4	31 5/8
United Tech.	63	62 1/2
Westinghouse El.	12 1/8	12
Woolworth	14 3/4	14 7/8

LONDRES, 3 août ▲ Légère avance

Les valeurs ont faiblement progressé mercredi 3 août au Stock Exchange, reprenant leur souffle après avoir enregistré la veille leur plus forte hausse quotidienne depuis huit mois. Soutenu par la fermeté des obligations et du marché à terme, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 2,9 points, à 3 160,4 points, soit une avance de 0,09 %.

Du côté des valeurs, British Airways, qui a annoncé une hausse annuelle de 8,1 % de son trafic passagers en juillet, a gagné 9 pence à 430. Le groupe irlandais Jefferson Smurfit, qui va reprendre pour 5,63 milliards de francs les activités papetières de la Cellulose du Pin, du groupe Saint-Gobain, a gagné 22 pence à 396.

VALEURS	Cours du 2 août	Cours du 3 août
Allied Lyons	5,92	5,90
BP	4,19	4,10
BTR	3,85	3,89
Cadbury	4,42	4,42
Glaxo	5,93	6,04
GUS	5,80	5,83
ICI	8,58	8,54
Reuters	4,84	4,92
RTZ	8,89	8,81
Shell	7,46	7,37
Unilever	10,44	10,49

TOKYO, 4 août ▲ Petite hausse

La Bourse de Tokyo a légèrement progressé jeudi 4 août grâce à des achats de valeurs vedettes effectués en fin de séance par les investisseurs étrangers. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 44,11 points, à 20 676,84 points, soit une petite hausse de 0,21 %.

Le retour au calme du marché des changes a soutenu la Bourse, ont noté les professionnels en faisant état d'une séance apathique, boudée par les institutions nippones. *« Les étrangers ont remanié le contenu de leur portefeuille et acheté des titres de l'acier et de la construction navale »*, a déclaré Hiroshi Musha de Toyo Securities. Ces achats n'ont pas apporté d'argent frais mais ont dopé la tendance.

VALEURS	Cours du 3 août	Cours du 4 août
Bridgestone	1 640	1 650
Canon	1 740	1 730
Fuji Bank	2 300	2 300
Honda Motors	1 720	1 740
Matsushita Electric	1 730	1 740
Mitsubishi Heavy	804	812
Sony Corp.	5 940	5 980
Toyota Motors	2 140	2 140

CHANGES

Dollar : 5,3797 ▼

Jeudi 4 août, le dollar fléchissait en milieu de matinée sur le marché des changes parisien à 5,4132 francs, contre 5,4185 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark restait pratiquement inchangé à 3,4176 francs, contre 3,4165 francs mercredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	3 août	4 août
Dollar (en DM)	1,5871	1,5830

TOKYO	3 août	4 août
Dollar (en yens)	100,33	100,19

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 août) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (3 août) .... 4 5/16 %

BOURSES

PARIS

	2 août	3 août
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	2 117,23	2 115,07
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*) Indice SBF 120	1 454,80	1 454,51
Indice SBF 250	1 404,71	1 405,17

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	2 août	3 août
Industrielles	3 796,22	3 792,66

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	2 août	3 août
100 valeurs	3 157,50	3 160,40
30 valeurs	2 456,10	2 463,40

FRANCFORT

	2 août	3 août
Dax	2 186,39	2 198,92

TOKYO

	2 août	3 août
Nikkei Dow Jones	20 632,73	20 676,84
Indice général	1 653,31	1 656,52

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3750	5,3790	5,3842	5,3897
Yen (100)	5,3701	5,3769	5,4116	5,4218
Ecu	6,5317	6,5393	6,5240	6,5346
Deutschemark	3,4157	3,4190	3,4193	3,4243
Franc suisse	4,0383	4,0444	4,0491	4,0574
Lire italienne (1000)	3,4290	3,4338	3,4025	3,4091
Livre sterling	8,2807	8,2891	8,2789	8,2877
Peseta (100)	4,1457	4,1521	4,1206	4,1288

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 3/4	5	5 1/8
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 1/2	8 9/16	8 13/16
Livre sterling	5 1/8	5 1/4	5 7/16	5 9/16	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	7 5/8	7 7/8	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8
Franc français	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 4 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : –0,43 % (2106,01)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 3 août

(1) 3-8-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-8-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-8-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-8-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 03/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4010	5,4185	5,15	5,75
Ecu	6,5395	6,5385	—	—
Allemagne (100 dm)	341,7300	341,6500	328	352
Belgique (100 F)	16,6020	16,5970	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,3700	304,3100	290	312
Italie (1000 lires)	3,4085	3,4175	3,25	3,72
Danemark (100 krd)	86,8600	86,8400	—	—
Irlande (1 iep)	8,2115	8,2095	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3245	8,3230	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2610	2,2625	2,10	2,65
Suisse (100 f)	405,0300	404,6700	389	413
Suède (100 krs)	69,8600	69,9700	65	75
Norvège (100 k)	78,2800	78,2200	74	83
Autriche (100 sch)	48,5700	48,5570	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1560	4,1470	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3500	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8912	3,9010	3,70	4,30
Japon (100 yens)	5,4018	5,3835	5,30	5,65

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 03/08
Or fin (kilo en barre)	66100	66000
Or fin (en lingot)	66750	66200
Napoléon (20f)	385	375
Pièce Fr (10 f)	315	—
Pièce Suisse (20 f)	384	382
Pièce Latine (20 f)	381	381
Souverain	489	487
Pièce 20 dollars	2510	2545
Pièce 10 dollars	1330	1300
Pièce 5 dollars	645	—
Pièce 50 pesos	2490	2480
Pièce 10 florins	398	394

Matif (Marché à terme international de France)

3 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 117 217

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	116,16	117,90	116,76
Précédent	116,50	118,06	117,20

CAC 40 A TERME
Volume : 15 234

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2127	2135,50	...
Précédent	2132	2140	...

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ILE-DE-FRANCE

M. Barnier inspecte les installations d'Airparif

Les autorités restent désarmées devant la pollution estivale

Michel Barnier, ministre de l'environnement, a présidé une réunion de travail, mercredi 3 août, au « PC » d'Airparif, l'organisme surveillant la qualité de l'air dans l'agglomération parisienne. Il a vérifié que le dispositif, unique en France, fonctionne et il en a annoncé la généralisation, mais il a reconnu que, pour l'instant, on ne peut maîtriser les conséquences de la circulation automobile sur l'atmosphère urbaine.

« Dans la lutte pour un air propre, nous en sommes aux balbutiements par rapport au traitement des déchets et à l'épuration des eaux. Tout reste à faire et, d'abord, à convaincre la population, les ingénieurs et les élus qu'il s'agit d'un problème sérieux » : c'est en ces termes que Michel Elbel, conseiller (UDF) de la capitale, a présenté à M. Barnier, mercredi, les installations d'Airparif, organisme de surveillance de la pollution atmosphérique en Ile-de-France, qu'il préside (1).

C'est dans un bâtiment situé au cœur de Paris, dans le quatrième arrondissement, que se trouve l'ordinateur centralisant les données recueillies par les capteurs disséminés sur l'ensemble de la région. C'est de là aussi que sont déclenchés les trois niveaux d'alerte répondant à des taux de pollution croissants. Le dispositif, encore unique en France, fonctionne depuis trois mois. Vingt fois mis en alarme depuis le début mai, il a démontré sa fiabilité et a révélé l'importance de la pollution estivale en région parisienne (*le Monde* du 3 août).

Des mesures « politiquement difficiles »

Le ministre de l'environnement y a présidé une réunion de travail qui ressemblait fort à celle d'une « cellule de crise ». Autour de M. Barnier étaient réunies une trentaine de personnes : les responsables d'Airparif, des fonctionnaires de divers services, des représentants de la Préfecture de police, des médecins de l'Observatoire régional de la santé, et des élus, parmi lesquels Anne-Marie Couderc, député (RPR) de Paris et adjoint au maire, chargée de la propreté. M. Barnier a pu constater qu'il ne s'écoule guère plus de quarante-cinq minutes entre une bouffée préoccupante d'oxyde d'azote ou d'ozone et la transmission de cette information à l'administration et aux médias. *« Cette transparence est un premier acquis,* a-t-il indiqué. *Elle nous garantit, à la fois, contre l'indifférence et contre le catastrophisme. A présent, on sait. »*

Le ministre a décidé de généraliser ce système de surveillance. En 1997, les métropoles régionales devraient en être dotées et, en 2000, toutes les agglomérations de plus de 100 000habitants. Comme en Ile-de-France, le financement sera assuré à parts égales par l'Etat, les collectivités locales et les industriels.

Cette étape indispensable une fois franchie, il restera à traiter le phénomène ainsi révélé : la pollution atmosphérique en toute saison, y compris en plein été. Pour l'heure, même en cas d'alerte rouge, le préfet de police de Paris ne pourrait que recommander aux automobilistes locaux de laisser leur voiture au garage et à ceux de l'extérieur de différer leur venue dans la capitale. Aux habitants incommodés par la pollution, les services de santé ne savent même pas quelles mesures prophylactiques conseiller. Pourtant, les études comparatives menées par l'Observatoire régional de la santé et Airparif révèlent qu'aux bouffées de gaz irritant correspond une augmentation de 10 % des consultations de pneumologie. A l'automne, grâce aux observations recueillies durant le mois de juillet – le pire qu'on ait connu depuis 1986 – on en saura davantage.

Puisqu'on ne sait pas se protéger contre la pollution par les automobiles lorsqu'elle survient, pourrait-on, au moins, la prévenir ? Les techniciens d'Airparif y travaillent. Leur objectif est, en 1996, de prévoir l'augmentation des gaz nocifs avec trois heures d'avance et, dans quelques années, de l'annoncer la veille. M. Barnier a convenu qu'il faut, surtout, s'attaquer à la source, autrement dit travailler à la réduction des émissions et à la diminution de la circulation. Plusieurs arrêtés viennent d'être publiés, qui soumettent les véhicules de plus de quatre ans à un contrôle de leurs gaz d'échappement. Cependant, ces textes ne prévoient pas la surveillance des oxydes d'azote, dont on sait à présent qu'ils sont les polluants les plus dangereux.

La solution ne peut venir que d'une nouvelle politique des déplacements urbains. C'est ce que préconise le ministre de l'environnement, qui a créé, pour l'étudier, une cellule de prospective. *« Bien que ces mesures soient politiquement difficiles,* a-t-il conclu, *les maires – et, à Paris, le préfet de police – doivent se persuader qu'il faut impérativement diminuer la circulation automobile en ville. Amélioration des transports en commun, encouragement à l'usage de la bicyclette, incitation au « covoiturage », délimitation de quartiers « tranquilles », comme le préconise Jacques Chirac : les solutions sont multiples. Il faut, à présent, les mettre en œuvre. »*

MARC AMBROISE-RENDU

(1) M. Elbel est aussi président du Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (SYCTOM).

ENFANTS-ROUGES : les défenseurs du marché restent vigilants. – L'aval du conseil de Paris au projet de démolition-reconstruction du marché des Enfants-Rouges (troisième arrondissement) ne désarme nullement l'opposition de certains habitants du quartier (*le Monde* du 5 juillet). Ils demandent toujours que l'on ne touche pas à leur vieux marché, sauf à le réanimer et à le moderniser. Craignant que les bulldozers ne profitent du mois d'août pour commencer leur travail de démolition, certains militants du « collectif » montent la garde chaque lundi matin, dès l'aube, devant leur marché.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'AMI AFRICAIN. Film britannique de Stewart Raffill, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MARIE. Film belge-français-portugais de Marian Handwerker : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

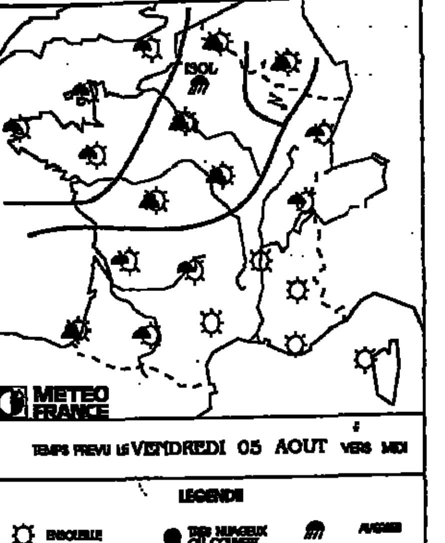
MAVERICK. Film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) : UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; (46-65-71-44).

MISS KARATÉ KID. Film américain de Christopher Cain, v.o. . Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SOUTH CENTRAL. (*) Film américain de Steve Anderson, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

THE CROW. (*) Film américain d'Alex Proyas, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MÉTÉOROLOGIE



Vendredi : très chaud sur l'Est. – Sur les régions de l'Est, de l'Alsace à la Méditerranée, le temps sera ensoleillé et très chaud. Quelques orages isolés éclateront sur les Alpes en fin de journée.

Sur la Bretagne, la Normandie, les Pays de la Loire, le Nord et le Pas-de-Calais et les côtes de la Picardie, le ciel sera nuageux, mais avec d'assez belles éclaircies.

Sur le reste du pays, de l'Ile-de-France à la Lorraine, au Massif Central, aux Pyrénées et au Poitou-Charentes, les nuages seront assez nombreux avec des ondées orageuses le matin. Des orages isolés éclateront à nouveau en soirée sur le Massif Central et la Lorraine.

Les températures matinales seront très douces, de 17 à 20 degrés, localement de 14 à 16 degrés en Bretagne.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 20 à 25 degrés sur les côtes de la Manche, 26 à 30 degrés en Nord-Pas-de-Calais, en Picardie et dans l'intérieur de la Bretagne, 30 à 34 degrés de l'Ile-de-France aux Pyrénées et 34 à 38 degrés de la Lorraine et l'Alsace à la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

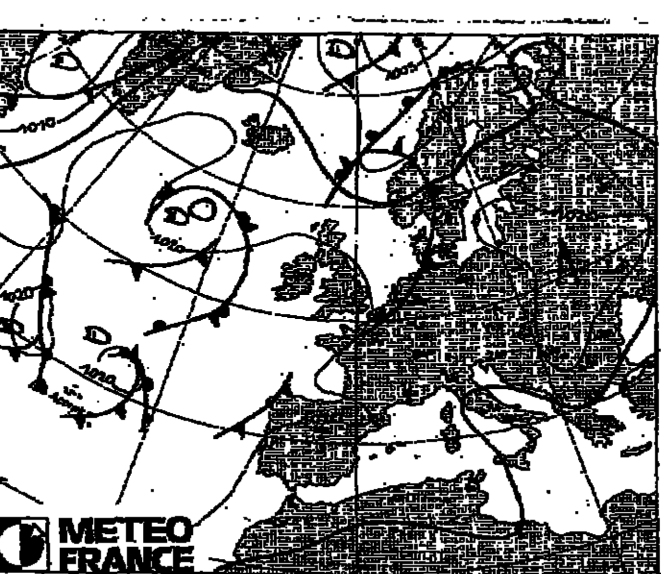
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	31/20
BIARRITZ	30/21
BORDEAUX	35/22
BOURGES	34/19
BREST	24/15
CAEN	32/21
CHERBOURG	28/18
CLERMONT-FER.	33/19
DIJON	32/18
GRENOBLE	33/18
LILLE	30/19
LIMOGES	33/21
LYON, BRON	34/18
MARSEILLE	33/21
NANCY, ESSEY	32/18
NANTES	36/21
NICE	29/22
PARIS-MONTS	33/21
PAU	37/21
PERPIGNAN	32/21
POINTE-A-PITRE	33/23
RENNES	34/20
ST-ETIENNE	33/18
STRASBOURG	33/17
TOULOUSE	34/21
TOURS	34/20
ÉTRANGER	
ALGER	32/24
AMSTERDAM	30/17
ATHÈNES	35/27
BANGKOK	34/27
BARCELONE	30/18
BELGRADE	34/21
BERLIN	29/18
BRUXELLES	30/18
COPENHAGUE	27/15
DAKAR	30/25
GENÈVE	31/17
ISTANBUL	33/21
JÉRUSALEM	27/18
LE CAIRE	32/23
LISBONNE	30/18
LONDRES	31/21
LOS ANGELES	23/17
LUXEMBOURG	30/20
MADRID	36/19
MARRAKECH	36/19
MEXICO	18/13
MILAN	33/16
MONTRÉAL	23/17
MOSCOU	24/10
NAIROBI	20/13
NEW-DELHI	33/28
NEW-YORK	31/24
PALMA-DE-MAJ.	34/20
PÉKIN	32/25
RIO-DE-JANEIRO	28/19
ROME	32/21
HONGKONG	33/28
SÉVILLE	37/23
SINGAPOUR	33/24
STOCKHOLM	28/17
SYDNEY	18/ 7
TOKYO	39/29
TUNIS	33/23
VARSOVIE	28/17
VENISE	34/21
VIENNE	33/23

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-08-1994 à 6 heures TUC et le 4-08-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 5 AOÛT 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6359

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III							■		
IV									■
V		■				■			
VI					■				
VII			■	■					■
VIII							■		
IX				■					
X					■				
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Plus que suffisants. – II. N'est pas le bon motif. – III. Comme un tissu qui n'a aucune souplesse. Symbole. – IV. Expliquent plus brièvement. – V. Poussait à la sortie. Commune. – VI. Domaine des reines. Peut être utilisé pour descendre. – VII. Interjection. Etait attaché au parquet. – VIII. Nucléaires, ce sont de fortes têtes. Mesure. – IX. Récipient pour prendre l'air. Plante fourragère. – X. A plus de pieds que l'alexandrin. Une nourriture qui donne beaucoup d'énergie. – XI. Qui a les qualités d'un père.

VERTICALEMENT

1. Peut nous rendre malade pendant les traversées. – 2. Comme la table quand on repart. Mets en morceaux. – 3. Peut être évoquée quand on parle de la retraite. Passe à Rennes. – 4. Peuvent flotter dans l'air. Symbole. – 5. Un grain en Bourgogne. Circule à l'étranger. – 6. Au S.-O. de Limoges. Bien découpé. – 7. Spectacle. Sur le lac Léman. Variété d'argile. – 8. Un traité entre Etats d'Amérique latine. – 9. A l'esprit caustique. Note. Une victoire qui a mérité qu'on fasse le pont.

Solution du problème n° 6358

Horizontalement

I. Poussière. – II. Enliasser. – III. Net. Lô. Ni. – IV. Tréfilage. – V. Aéra. Eta. – VI. Muid. Soif. – VII. Exeat. Uni. – VIII. Ratel. – IX. Rirais. Se. – X. Elevées. – XI. Sise. Surs.

Verticalement

1. Pentamètres. – 2. Onéreux. Ili. – 3. Ultérieures. – 4. Si. Fada. Ave. – 5. Sali. Trie. – 6. Isolés. Ases. – 7. Es. Atout. Su. – 8. Rengaines. – 9. Erié. Filets.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 4 AOÛT

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.05 **Série : Extrême limite.**
16.35 **Club Dorothée vacances.**
18.00 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.30 **Série : Premiers baisers.**
19.00 **Série : Hélène et les garçons.**
19.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
19.50 **Alain Decaux raconte.** La Libération.
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Série : Navarro.** Mort d'un témoin, de Patrick Jamain, avec Roger Hanin, Sam Karmann.
22.25 **Magazine : 52 sur la Une.** De Jean Bertolino. Cagoules de la terreur, de Patrick Charles-Messance et Denis Bertrand.
23.25 **Documentaire : Atlantides.** Highlands.
0.20 **Série : Super-force.**
0.45 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

13.45 **Série : Le Gorille.**
15.10 **Tiercé, en direct de Deauville.**
15.25 **Série : Riptide.**
16.15 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran.
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.35 **Série : Goal.**
17.55 **3 000 scénarios contre un virus.**
18.00 **Série : Génération musique.**
18.25 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.50 **Jeu : Trésors du monde.** Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon. A Fès, au Maroc.
22.20 **Cinéma : Toujours seuls.** □ Film français de Gérard Mordillat (1991).
23.50 **Journal et Météo.**
0.15 **Feuilleton : Heimat.**

FRANCE 3

13.30 ▶ **Série : Fruits et légumes.**
14.00 **Documentaire : Condors.**
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40° à l'ombre.** Présenté par Vincent Perrot, en direct de Collioure (Pyrénées-Orientales). Invités : Emile Wandelmer, Charlotte Julian, Jonas.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : L'Empreinte des géants.** □ Film français de Robert Enrico (1980).
23.10 **Journal et Météo.**
23.40 **Opéra : La Bohème.** De Puccini, mise en scène de Francesca Zambello, avec Luciano Pavarotti, Mirella Freni, Sandra Pacetti, Gino Quilico, Stephen Dickson, Nicolaï Ghiaurov, Italo Tajo, l'Orchestre de l'Opéra de San-Francisco, dir. : Tiziano Severini. Enregistré à l'Opéra de San-Francisco en 1989.
1.25 **Musique : Cadran lunaire.** *Sonata*, de Franck, par Tedi Papavrami, violon, Kun Woo Paik, piano.

CANAL +

13.30 **Téléfilm : Le Dernier Sous-marin.** De Frank Beyer, avec Ulrich Muhe, Ulrich Tukur.
15.05 **Documentaire : Histoires de chats.** 1. Les Chats des pharaons, de Dick Meadows et Alan Neale.
15.35 **Surprises.**
15.45 **Cinéma : Mr Saturday Night.** □ Film américain de Billy Crystal (1992).
17.40 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.35 **Animaniacs.**
18.59 **La Coccinelle de Gotlib.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Best of.
19.50 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.**
20.35 **Cinéma : La Course de l'innocent.** ■ Film franco-italien de Carlo Carlei (1992).
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Obsession fatale.** ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1992) (v.o.).
0.00 **Cinéma : Filofax.** ■ Film américain d'Arthur Hiller (1990) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Embrasse-moi.** ■ ■ Film français de Michèle Rosier (1988, rediff.).
18.30 **Magazine : Snark** (rediff.).
19.00 **Série : Fast Forward.**
19.30 **Documentaire : Les Arnold.** De Jacqueline Pérard.
19.55 **Documentaire : Noblesse et nouveaux riches.** De Waltraud Görs et Ewa Fritsche.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Varsovie 1944-1994.** Soirée conçue par Peter Brugger.
20.41 **Présentation.** Les principales cérémonies de Varsovie pour l'anniversaire de l'insurrection de 1944.
20.45 **Documentaire : Un voyage sentimental.** De Marcel Lozinski.
21.15 **Cinéma : L'Homme de...** ■. Film polonais de Konrad Szolajski (1993) (v. f.).
22.55 **Documentaire : Insurrection de Varsovie-1944.** De Krzysztof Lang.
0.00 **Documentaire : Varsovie, la guerre des urbanistes.** D'Alfred Jungraithmayr (70 min).

M 6

13.25 **Série : Le Saint.**
14.30 **Musique : Plage des clips.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Classe mannequin.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : E = M 6** (et à 5.40). Les champions de l'apnée, suivi de Météo 6.
20.45 **Cinéma : Le Viager.** ■ Film français de Pierre Tchernia (1971).
22.30 **Série : Les Contes de la crypte.** A mourir de rire ; Le Concours, de Stephen Hopkins. Le Sacre de la tronçonneuse, de Russell Mulcahy.
23.50 **Six minutes première heure.**
0.00 **Magazine : Fréquenstar** (et à 3.50). Alain Chamfort.

FRANCE-CULTURE

19.55 **Carnets de voyage.** Le printemps des Malgaches. 4. Cher Tana.
20.55 **Mémoires du siècle.** Ilya Ehrenbourg, écrivain.
21.55 **Les Chemins de la connaissance.** La gloire de l'Empire mongol. 4. Les voyageurs d'Occident en terres mongoles (rediff.).
22.25 **Lettres de Chine.**
22.40 **Musique : Nocturne.** Entretiens avec André Boucourechliev. 4. Œuvres ouvertes, œuvres fermées.
0.05 **Du jour au lendemain.** L'été des philosophes. Avec Paul Veyne (Entretiens et Lettres à Lucilius) (1) (rediff.).
0.50 **Coda.** Camaron de la Isla, la voix d'un génie du flamenco (4).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **France-Musique l'été.** Concert (donné le 29 juillet à Montpellier) : Variations sur la Folia, de Corelli ; Cavatine en ré majeur, de Raff ; Romance en ré majeur, de Glière ; Ballade et polonaise en sol majeur, de Vieuxtemps ; Chaconne en sol mineur, de Vitali Charlier ; Prélude et allegro en mi mineur, de Pugnani/Kreisler ; Rondine en mi mineur op. 32, de Vieuxtemps ; Danse espagnole en mi mineur, de Granados/Kreisler ; Le Rouet en sol majeur, de Popper ; Danse hongroise n° 2 en sol majeur, de Brahms ; Romance pour deux violons et piano en ut majeur, de Chostakovitch, par Genia Benderskaïa, Sacha Sitkovetsky, violons, Olga Sitkovetskaïa, piano.
21.00 **Concert** (en direct de Montpellier) : L'Amour des trois rois, de Montemezzi, par le Chœur de Radio-France, les Soliste de Montpellier-Moscou, l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Pinchas Steinberg.
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort.

IMAGES

Religions

UNE mitre écarlate à dos de mule. C'est un envoyé du pape. Une procession de paysans. C'est un pèlerinage. Une voix triste. *« Je m'appelle Ylli Hasani, je suis médecin de campagne. Tout le temps les pieds dans la boue. Seize kilomètres par jour. La misère derrière chaque porte. Je n'ai pas les moyens d'acheter une bicyclette. Mon pays est connu seulement pour deux caractéristiques : c'est le plus pauvre d'Europe et le dernier à avoir aboli le communisme. »* Nous sommes en Albanie, par l'intermédiaire de Canal Plus.

La caméra en action appartient à la BBC. C'est une bouée de sauvetage. Elle a été prêtée à Ylli Hasani. Ce jeune médecin s'y accroche. Il lui confie ses rêves de fuite en Italie. Autour de lui, les maisons n'ont plus de vitres aux fenêtres, les enfants jouent au foot pieds nus dans des terrains vagues parsemés d'énormes champignons de béton : *« Le fruit de la paranoïa d'Enver Hodja, un million de bunkers construits à travers le territoire pour défendre le pays. Il avait peur du monde entier... »*

Dans le sillage de la mitre, les processionnaires croient tenir leur revanche. Les uns sont catholiques, les autres musulmans. Ils racontent fièrement comment ils ont résisté aux matraqueurs du *« paradis socialiste »* qui interdisaient naguère les pèlerinages. Mais l'expression de leur foi débridée prend un tour hystérique. Ylli Hasani quitte la procession pour mettre sa caméra à l'abri. Grâce à elle, il commence à découvrir son propre pays. *« Avec la misère qui grandit, les violences et les pillages se multiplient* (...). *Dans le nord du pays, les femmes restent les esclaves des hommes. Rien n'a changé. »* Ylli Hasani ne croit plus à aucun paradis.

L'Algérie s'enfonce dans l'enfer. Sur TF 1, le ministre de la défense, François Léotard, tient des propos de bon sens. En effet, *« il n'y a aucune raison que la France se taise »* devant le fanatisme assassin. En effet, l'obscurantisme des fondamentalistes musulmans est *« absolument incompatible »* avec les valeurs de la démocratie. Mais pourquoi le dire sur le ton anodin d'une conversation diplomatique ? Il faut le crier. Et pourquoi M. Léotard n'en profite-t-il pas pour déclarer la France laïque et républicaine solidaire de Taslima Nasreen ?

Les Albanais ne le savent pas, mais cette femme du Bangladesh, elle aussi, a raison : *« La religion tire l'homme en arrière. »* Toutes les religions sont pourvoyeuses d'ignorance et porteuses d'intégrisme. La chrétienté en sait quelque chose, et l'islam ne fait pas exception à la règle. Pourquoi donc ce silence le jour même où cette militante des droits de la femme musulmane, condamnée à mort par les ayatollahs, comparaît en justice pour avoir réclamé la révision de lois coraniques rétrogrades ? Sur quelles chaînes diffuse-t-on les protestations du roi d'Arabie saoudite, du roi du Maroc et des autres chantres autoproclamés de l'islam modéré ? Comme les protestataires attitrés de l'intelligence française, toutes ces éminences de la tolérance officielle doivent être en vacances, ailleurs qu'en Albanie.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 5 AOÛT

TF 1

6.00 **Série : Mésaventures.**
6.30 **Série : Passions** (et à 4.10, 4.40).
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.23).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini été.** Cococinel.
7.20 **Disney club été.** La Bande à Picsou ; Les Gummi ; Cuisine ; Reportage.
8.25 **Télé-shopping.**
8.55 **Club Dorothée vacances.** Les Quatre Filles du docteur March ; Flo et les Robinson suisses ; Nicky Larson ; Dragon Ball Z ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 **Jeu : Une famille en or.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo, Trafic infos, Tout compte fait et Météo des plages.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.05 **Série : Extrême limite.**
16.35 **Club Dorothée vacances.** Harry et les Henderson ; *Arnold et Willy* ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
18.00 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.30 **Série : Premiers baisers.**
19.00 **Série : Hélène et les garçons.**
19.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
19.50 **Alain Decaux raconte.** La Libération.
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Feuilleton : Les Cœurs brûlés.** De Jean Sagols, avec Mireille Darc, Pierre Vaneck (5e épisode). *Où Hélène met au point un plan machiavélique...*
22.25 **Série : Perry Mason.** L'Affaire des feuilles à scandale, de Christian I Nyby II, avec Raymond Burr, Barbara Hale.
0.05 **Magazine : Formule Foot.** Championnat de France : match en vedette ; Les autres matches.
0.40 **Feuilleton : L'Ultime Secret** (5e épisode).
2.30 **Journal et Météo.**
2.40 **Jeu : Millionnaire.**
3.05 **TF 1 nuit** (et à 4.05, 4.35).
3.15 **Documentaire : Histoire des inventions.** Inventer pour tuer.
5.00 **Musique.**
5.10 **Documentaire : Histoires naturelles.** Natura in Corsica.

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
8.55 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.20 **Série : Happy Days.**
9.45 **Dessin animé : Les Enfants du Mundial.**
10.15 **Hanna Barbera Dingue Dong.** Les Nouvelles Aventures de Scoubidou ; Les Fous du volants ; Wally Gator ; Kwicki Kaola ; Roquet Belles Oreilles.
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 3.35).
12.20 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 19.10, 3.10).
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal, Bourse et Point route.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Le Gorille.**
15.15 **Série : Riptide.**
16.10 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission sur le bal à Rika.
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.35 **Série : Goal.**
17.55 **3 000 scénarios contre un virus.**
18.00 **Série : Génération musique.**
18.35 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.50 **Téléfilm : Jusqu'à ce que le crime nous sépare.** De James Steven Sadwith, avec Harry Hamlin, Joanna Kerns. *Réinsertion difficile pour un ancien médecin qui sort de prison.*
22.25 **Divertissement : Ainsi font, font, font.** Les meilleurs moments.
23.15 **Journal et Météo.**
23.35 **Feuilleton : Heimat.**
0.35 **Téléfilm : Pas un sou de plus, pas un sou de moins.** De Clive Donner, avec Edward Asner, Ed Begley Jr (1re partie).
2.10 **Documentaire : Les Inconnus du Mont-Blanc.**
4.00 **Dessin animé** (et à 5.05).
4.10 **24 heures d'info.**
4.25 **Documentaire : Safari Namibie.**
5.15 **Documentaire : Les Métiers dangereux.** Chasseur de cyclone (2e partie).

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour les petits loups.** La Couronne magique ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : le Lotus bleu.
7.50 **Les Minikeums.** Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Jeu : Génies en herbe.
10.10 **Magazine : Emplois du temps.**
10.45 **Continentales d'été.** Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.05, Golden Girls ; A 11.30, Les meilleurs moments des émissions des pays de l'Est de l'année.
11.40 **La Cuisine des mousquetaires.**
11.58 **Flash d'informations.**
12.03 **Magazine : Estivales.** Un roi, une ville : François Ier à Cognac.
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Bizarre, bizarre.**
13.30 ▶ **Série : Fruits et légumes.**
14.00 **Documentaire animalier.**
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40° à l'ombre.** Invités : Nathalie Lhermitte, Gamel et Fouche.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Magazine : Thalassa.** Présenté par Georges Pernoud. La Grande Invasion, de Nathalie Hayter et Daniel Brosset (rediff.). *Une fois l'an, des millions de crabes rouges envahissent l'île Christmas, dans l'océan Indien.*
21.45 **Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Burkina-Faso : le PMU... B, de Régis Michel et Yvon Baudin ; France : les gardiennes de beurre, de Philippe Baron et Brigitte Chevet ; Equateur : les doigts de paille, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli (rediff.).
22.35 **Journal et Météo.**
22.55 **Magazine : Aléas.** Sacrée Louise, de Lise Deramond ; Une si jolie petite gare, de Guy Olivier ; L'Annonce, conte moral, de François Edé.
23.50 ▶ **Documentaires : Les Cavales de la nuit.** Afriques. La Ghriba, de Mounir Baaziz ; Bénin, pays des échanges, de Pauline Toureh et Alain Lavalle ; Empreintes du fleuve Niger, de Claude-Pierre Chavanon.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.24

6.59 **Pin-up** (et à 7.23, 12.29, 0.44).
7.00 **CBS Evening News.**
7.24 **La Coccinelle de Gotlib.**
7.25 **Canaille peluche.**
8.22 **Court métrage : Zoo Cup.**
8.25 **Animaniacs.**
8.45 **Surprises.**
9.00 **Cinéma : Apocalypse Now.** ■ Film américain de Francis Ford Coppola (1979). Avec Martin Sheen, Marlon Brando. *Film choc et trop vanté.*
11.25 **Surprises.**
11.40 **Série : Le Juge de la nuit.**

En clair jusqu'à 13.30

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Documentaire : Jack Warner, un roi à Hollywood.** De Gregory Orr. *Portrait du producteur hollywoodien, par son petit-fils.*
13.30 **Cinéma : L'embrouille est dans le sac.** □ Film américain de John Landis (1990). Avec Sylvester Stallone, Ornella Muti, Don Ameche. *Stallone dans un rôle tenu par de Funès...*
15.15 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
15.35 **Surprises.**
15.45 **Cinéma : Une place à prendre.** □ Film américain de Bryan Gordon (1991). Avec Frank Whaley, Jennifer Connelly, Barry Corbin. *Un fantôme de comédie !*
17.05 **Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde.** 3. L'héritage de Rome.
17.30 **Surprises.**
17.40 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.35 **Animaniacs.**
18.59 **La Coccinelle de Gotlib.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Best of.
19.50 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.**
20.35 **Téléfilm : Une place vide.** D'Alan Metzger, avec Randy Quaid, Eric Stoltz. *Atteints du sida et obligés de cohabiter.*
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.**
23.00 **Cinéma : La Main sur le berceau.** ■ Film américain de Curtis Hanson (1991). Avec Annabella Sciorra, Rebecca DeMornay, Mat McCoy.
0.45 **Cinéma : La Nuit du défi.** ■ Film américain de Michael Ritchie (1992). Avec James Woods, Louis Gossett Jr. (v.o.). *Les milieux truqués de la boxe.*
2.20 **Cinéma : La Course de l'innocent.** ■ Film franco-italien de Carlo Carlei (1992). Avec Manuel Colao, Francesca Neri, Jacques Perrin (v.o.). *Un enfant traqué par des tueurs en Calabre.*
3.50 **Cinéma : Téléphone public.** ■ Film français de Jean-Marie Périer (1979). Avec le groupe Téléphone, François Ravard. *Le groupe Téléphone en tournée.*
5.30 **Téléfilm : La mort ne meurt pas.** De Jack Bender, avec Jacklyn Smith, Corbin Bernsen.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités japonaises et britanniques de la semaine du 30 juillet 1944 (rediff.).
17.55 **Magazine : Macadam.** Klezmer, le violoniste itinérant. Documentaire de Simon Broughton (rediff.).
19.00 **Série : Fast Forward.**
19.30 **Documentaire : Tramways du monde.** Nagasaki, de Robert Hetkämper. *Le tramway de Nagasaki, au Japon.*
19.45 **Documentaire : Forêts-galeries.** Les bandes vitales de la savane, de Rudolf Lammers. *Les magnifiques forêts-galeries de la savane africaine, faune et flore.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Téléfilm : L'Ecole de la haine.** De Hanno Brühl, avec Boris Ciszewski, Norman Matt. *La dérive d'un jeune Allemand, mal dans sa peau, vers l'extrême droite. Une tentative intéressante pour comprendre quelques-unes des causes (familiales entre autres) qui peuvent mener à la révolte dure. Inspiré par des évènements récents, ce téléfilm pèche un peu par pédagogie avec une fin heureuse mais peu crédible.*
22.25 ▶ **Documentaire : La Traversée de la France à pied.** De Jean-Paul Andrieu.
23.30 **Cinéma : Sans l'ombre d'un péché.** ■ ■ Film portugais de José Fonseca E. Costa (1983). Avec Victoria Abril, Lia Gama, Henrique Viana (105 min, v.o.).

M 6

7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 **Les Matins de Marie** (et à 8.05).
9.05 **M 6 boutique** (et à 14.30). Télé-achat.
9.35 **Boulevard des clips** (et à 10.05, 0.55, 7.00).
10.55 **Série : Campus Show.**
11.20 **Série : Lassie.**
11.40 **Infoconsommation.**
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Série : Le Saint.**
14.40 **Musique : Plage des clips.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Classe mannequin.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.50 **Série : Extra-large.** Coup de force en Colombie, d'Alessandro Capone, avec Bud Spencer, Michael Winslow. *Le détective Costello contre un caïd de la drogue.*
22.25 **Série : Mission impossible.** Le Prix du silence.
23.20 **Série : Amours secrètes.** Chasseur de primes.
23.50 **Magazine : Les Enquêtes de Capital** (et à 6.35). Présenté par Emmanuel Chain. Coca Cola.
0.20 **Six minutes première heure.**
0.30 **Magazine : Culture rock.** La saga de 1963.
2.30 **Rediffusions.** Fréquenstar ; Destination le monde (L'Australie) ; Coup de griffes (Christian Lacroix) ; Musimage ; La Mémoire du peuple noir (L'aventure américaine).

FRANCE-CULTURE

19.55 **Carnets de voyage.** Le printemps des Malgaches. 5. Georges, Pierre, Rico et la tête de zébu.
20.55 **Mémoires du siècle.** Pierre Vago, architecte.
21.55 **Les Chemins de la connaissance.** La gloire de l'Empire mongol. 5. La fin d'un rêve (rediff.).
22.25 **Lettres de Chine.**
22.40 **Musique : Nocturne.** Entretiens avec André Boucourechliev. 5. Le classicisme et le métier.
0.05 **Du jour au lendemain.** L'été des philosophes. Avec Paul Veyne (Entretiens et Lettres a Lucilius) (2) (rediff.).
0.50 **Coda.** Camaron de la Isla, la voix d'un génie du flamenco (5).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **France-Musique l'été.** Concert donné à Prague : Aria de Sancto Joanno Nepomuceno pour contralto, orgue et orchestre, de Linek, par le Chœur de la radio de Prague ; Motet de Sancto Joanno Nepomuceno pour solistes, chœur et orchestre, de Brixi, Motet de Sancto Joanno Nepomuceno pour solistes, chœur, orgue et orchestre, de Brustmann, par les Chanteurs de Prague ; Litanie de Sancto Joanno Nepomuceno pour soprano, contralto, ténor, orgue, chœur et orchestre, par le Chœur de la radio de Prague, les Musiciens de Prague, dir. Stanislas Bogunia.
20.45 **Concert** (en direct de Salon-de-Provence) : Quatuor pour basson, deux altos et violoncelle, de Krommer ; Quatuor à cordes, de Schumann ; Till l'Espiègle pour clarinette, cor, basson, violon et contrebasse, de R. Strauss ; Deux marches militaires pour piano à quatre mains, Fantaisie en fa mineur pour piano à quatre mains, Octuor en fa majeur D. 803, de Schubert, par Emmanuel Pahud, flûte, Paul Meyer, clarinette, Ab Koster, cor, Gilbert Audin, basson, Christoph Poppen, Guillaume Sutre, Frank Reinecke, violons, Stefan Fehland, Miguel Da Silva, altos, Stefan Forck, Marc Coppey, violoncelles, Yasunori Kawahara, contrebasse, Maria Curcio, Eric Le Sage, piano.
0.05 **Jazz nuit.** Par Xavier Prévost. Le Quartette de Gilles Clément, guitare ; le Quartette de Thierry Mauci, saxophone ; le Trio Hall.

Le Monde

Selon la Réserve fédérale

Un début de ralentissement de la croissance est perceptible aux Etats-Unis

La croissance économique *« continue à se développer à un rythme solide »* dans l'ensemble mais *« quelques signes de ralentissement »* commencent à se faire jour dans quelques secteurs (la construction en particulier) et certaines régions – le Middlewest et le sud du pays –, estime la Réserve fédérale (Fed) américaine dans son Livre beige publié mercredi 3 août. Ce rapport sur l'activité économique américaine, qui porte sur des données collectées avant le 25 juillet, servira de document de travail lors de la réunion, le 16 août prochain, du comité de l'Open Market – où est déterminée la politique monétaire pour les six semaines suivantes.

L'indice de l'indicateur avancé publié mercredi à Washington confirme ce début de ralentissement avec une hausse limitée à 0,2 % en juin après un mois de mai déjà modéré (0,1 %). Cet indice est censé préfigurer l'état de l'économie américaine au cours des mois à venir. De l'avis des analystes, même si le tableau de bord de l'économie américaine démontre un ralentissement de la croissance, la Réserve fédérale se fondera surtout sur les chiffres du chômage, publiés vendredi prochain, pour décider un éventuel relèvement de son taux à court terme. Depuis février, la Fed a relevé à quatre reprises le taux interbancaire au jour le jour, pour le porter à 4,25 %.

Après la vente des studios des Buttes-Chaumont à Bouygues

La Société française de production devrait revenir à l'équilibre en 1996

Les célèbres studios de tournage de la Société française de production (SFP) devraient bientôt disparaître du paysage des Buttes-Chaumont, à Paris. Si le groupe Bouygues finalise à l'automne la promesse de vente de 253 millions de francs de la SFP – et non 300 millions comme il était écrit dans *le Monde* du 3 août –, c'est un corps de bâtiment de près de 90 000 mètres carrés qui va disparaître des alentours du célèbre parc parisien. A la place s'élèvera un ensemble neuf de 56 000 mètres carrés composé de logements, de commerces et de bureaux.

Qui fait la meilleure affaire ? Bouygues d'abord, qui possède maintenant, dans un des plus jolis coins du XIXe arrondissement de Paris, le droit de construire, pour moins de 5 000 francs le mètre carré de terrain nu, des logements et des commerces qui vaudront aux alentours de 15 000 francs le mètre carré. Malgré quelques contraintes en matière de logements sociaux, l'opération devrait être rentable rapidement et, si l'immobilier redémarre d'ici deux ans, l'opération sera plus que bénéficiaire pour le constructeur.

L'étalement des paiements profite également à Bouygues. La SFP, qui a déjà touché 25 millions de francs, encaissera 98 millions à la signature de l'acte de vente à l'automne, mais le reste, soit 130 millions de francs, ne sera débloqué qu'à la fin 1995.

La vente des Buttes-Chaumont soulage cependant la SFP. Cette somme va lui permettre de rembourser un crédit relais qui arrivait à échéance en 1995 et qui était fourni par le Crédit national pour la moitié et par un pool bancaire (Paribas, CIC-UE, Barclay's, Pallais Stern...) pour le reste. Soit une économie de frais financiers d'environ 25 millions de francs par an. Si l'on ajoute à cela une promesse de recapitalisation de l'Etat de 400 millions de francs – 200 millions ont déjà été perçus – la SFP devrait revenir à l'équilibre courant 1996.

Y. M.

« LE QUOTIDIEN » : redressement judiciaire. – Le tribunal de commerce de Nanterre a placé, mercredi 3 août, la société éditrice du *Quotidien*, qui vient de déposer son bilan (*le Monde* du 4 août), en redressement judiciaire pendant une période de trois mois. Le tribunal a désigné Me Hubert Lafont, familier des dossiers de presse et de communication, comme administrateur et Me Ouizille comme représentant des créanciers. Me Hubert Lafont a été chargé de dresser un bilan économique et social, afin d'établir un plan de redressement de l'entreprise dirigée par Philippe Tesson. *Le Quotidien* a suspendu sa parution depuis le 6 juillet (*le Monde* du 6 juillet).

L'ESSENTIEL

POLITIQUE

Le Conseil constitutionnel répond aux inquiétudes des salariés d'Air France

Tout en validant la loi permettant la modification du statut de la compagnie nationale, les « sages » ont tenu a rappeler les garanties légales et les indemnités dont devront bénéficier les salariés en cas de modification du capital de la société dont ils sont collectivement actionnaires *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

L'ex-inspecteur Gaudino met en cause un proche de M. Scaglia

Un rapport commandé à l'ex-inspecteur Gaudino par Charles Scaglia, maire démissionnaire de La Seyne-sur-Mer, met en cause certaines pratiques douteuses de son ancien directeur de cabinet *(page 9)*.

CULTURE

Eloge de la contrebasse

Le plus mystérieux, le plus grave, le plus diabolique des instruments de l'orchestre de jazz, à la fois accessoire et central, emblématique. Contrairement à la légende, elle ne fait pas doum-doum-doum, la contrebasse. Deux festivals lui rendent hommage, à Avignon et Capbreton *(page 17)*.

ÉCONOMIE

Les derniers contrats de plan entre l'Etat et les régions sont bouclés

Un an après la réunion à Mende du comité interministériel d'aménagement du territoire, les derniers contrats 1994-1998 ont été signés avec Rhône-Alpes et l'Ile-de-France. La Corse, le Limousin, le Nord-Pas-de-Calais et la Basse-Normandie bénéficieront au premier chef des largesses de l'Etat. La facture finale est plus élevée que prévu *(page 19)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Temps libre

Le Laos au fil de l'eau. Une semaine en bateau sur le Mékong à la rencontre d'un pays qui a su préserver son rythme de vie.

Le numéro du « Monde » daté jeudi 04 août 1994 a été tiré à 428. 166 exemplaires

La mise en œuvre de la Déclaration de Washington

Le roi Hussein de Jordanie a survolé pour la première fois le territoire israélien

Alors que la Knesset approuvait à une quasi-unanimité la Déclaration de Washington mettant fin à l'état de guerre entre Israël et la Jordanie, le roi Hussein a survolé pour la première fois, mercredi 3 août, le territoire israélien à la grande joie d'Itzhak Rabin.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un chef d'Etat arabe dans le ciel de Jérusalem, les Israéliens n'avaient vu cela qu'une seule fois, en novembre 1977. Bien sûr, contrairement à Sadate l'Egyptien, Hussein de Jordanie ne s'est pas arrêté dans la Ville Sainte. Pas encore... Il s'est contenté, mercredi 3 août, de la survoler par deux fois, à basse altitude, aux commandes de son royal Boeing, escorté par trois chasseurs F 15 de l'Israeli Air Force.

On ne peut pas dire que le looping ait passionné les foules. Mais le symbole était important et le premier ministre Itzhak Rabin littéralement aux anges. *« Bienvenue en Israël, Votre Majesté... »* A la base militaire de Glilot, près de Tel-Aviv, l'ancien général, entouré de tout son état-major, avait invité la télévision nationale à immortaliser son bref dialogue-radio avec l'illustre et éphémère visiteur.

Il est 17 h 40 locales. Le ciel est bleu, tout va bien. Deux heures plus tôt, le premier ministre a obtenu, sans surprise mais avec une rare quasi-unanimité, l'aval de son Parlement en faveur de la fin de l'état de guerre conclue une semaine plus tôt avec le monarque hachémite. Le vol de mercredi avait été secrètement balisé le 25 juillet à Washington et la *check-list* mise au point le même jour entre les deux hommes. Hussein inaugure en quelque sorte l'un des points de l'accord conclu à la Maison Blanche : le libre passage des avions civils dans les cieux des deux pays.

« Je vous annonce, Majesté, que notre Déclaration de Washington vient d'être approuvée à la Knesset par 91 voix sur 96 présents ». Le roi répond qu'il en est *« très heureux »*. Il remercie pour *« l'accueil magnifique »* qui lui est réservé dans les airs et lance un sonore *« shalom »* à ses auditeurs. Depuis le 8 juin 1967, date à laquelle ses légions, battues par les soldats israéliens, ont définitivement perdu le contrôle de la partie orientale de Jérusalem, le monarque jordanien n'a pas revu la Ville Sainte. Tout à l'heure, avec la ratification de la Déclaration de Washington, la Knesset a voté une motion réaffirmant que la ville, unilatéralement annexée dans son entier par l'Etat juif en 1980, restera *« pour l'éternité la capitale unifiée d'Israël »*.

Yasser Arafat « désespéré »

En vingt-sept ans, la physionomie de Jérusalem a énormément changé puisque d'immenses cités-dortoirs ont notamment été bâties, toujours plus à l'est, sur les territoires palestiniens de la Cisjordanie occupée. Manque de tact ou petite provocation sans conséquence, Itzhak Rabin ne résiste pas au plaisir de le faire remarquer à son hôte. *« Vous allez voir, Majesté, l'extraordinaire développement de la Ville Sainte et les grands travaux que nous y avons réalisés. Souhaitons qu'elle devienne la cité de la paix pour tous les peuples de la région »*.

Pilote émérite et « navigateur » éclairé entre les écueils du Proche-Orient depuis près d'un demi-siècle, le « petit roi » ignore la première partie du message et fait part de son espoir de voir, bientôt, *« la paix, une paix globale »* s'établir dans toute la région. Pense-t-il alors aux Palestiniens qui négocient toujours pied à pied l'extension de leur autonomie transitoire et limitée sur l'ensemble des territoires occupés depuis 1967, Jérusalem-est comprise ?

Pense-t-il à Yasser Arafat coincé à Gaza depuis un mois et qui, ce matin encore, dans la presse israélienne, se disait *« désespéré»* par *« les humiliations quotidiennes »* que lui infligerait son partenaire israélien ? Le chef de l'Autorité palestinienne à Gaza et Jéricho, lui, n'a toujours pas reçu l'autorisation d'aller à Jérusalem. Ni par la route – Gaza est à 70 km de la Ville Sainte – ni par les airs.

Les deux hélicoptères que lui a offerts Saddam Hussein sont bloqués depuis deux mois à El Arish, dans le Sinaï égyptien. Pour une sombre histoire de conformité avec les règles aériennes en vigueur, Israël, qui garde, entre autres, le contrôle aérien des zones palestiniennes autonomes, refuse de les immatriculer. Yasser Arafat ne décolère pas. Contre les Israéliens avec qui il a signé un accord complexe, dont il semble découvrir chaque jour un peu plus les contraintes et les limites. Contre les pays donateurs qui ont fait beaucoup de promesses et qui tardent à verser les sommes promises.

Contre Hussein de Jordanie, enfin, qui s'est assuré, avec la bénédiction d'Israël, le contrôle des lieux saints islamiques dans cette partie de ville qu'eux, les Palestiniens, convoitent pour capitale de leur futur et éventuel Etat indépendant. La grande première aérienne du 3 août 1994 n'entrera peut-être pas dans les annales de la haute voltige diplomatique. Elle aura néanmoins réussi à mettre à rude épreuve les nerfs de Yasser Arafat.

PATRICE CLAUDE

Réuni à Brisbane, en Australie

Le Forum du Pacifique sud a ménagé la France

Le Forum du Pacifique sud, qui vient de se tenir, du dimanche 31 juillet au mardi 2 août, à Brisbane, en Australie, a confirmé l'amélioration des relations entre Paris et une région où la présence française avait été fortement controversée jusqu'à la fin des années 80.

BRISBANE

de notre envoyée spéciale

La France, qui a souvent occupé une place importante dans les débats du Forum, a, cette année, été à peine mentionnée, ce qui donne une indication de l'amélioration sensible des relations entre Paris et cette partie du monde depuis la fin des années 80. Les accords de réconciliation signés, en 1988, en Nouvelle-Calédonie et le moratoire sur les essais nucléaires, annoncé par le gouvernement de M. Bérégovoy en 1991, avaient déjà largement contribué à apaiser les esprits.

Ce nouveau climat explique que les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie ne bénéficient plus du même traitement de faveur que naguère. *« Nous ne voulons pas que le Forum nous oublie et nous laisse tomber »*, s'est inquiété Rock Wamytan, vice-président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS). Invité depuis toujours – au même titre que le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) de Jacques Lafleur, que l'on attend en vain chaque année –, le FLNKS s'est sans doute habitué à une place d'honneur que le Forum cette année a omis de lui faire.

Non invités *« pour manque de place »* à la cérémonie d'ouverture, les trois représentants du FLNKS présents ont décidé de boycotter le cocktail qui suivait. Ils se sont toutefois rendus, le lendemain, au dîner des chefs d'Etat et de gouvernement, dont ils ont sollicité le soutien à la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie et à l'octroi d'un statut d'observateur au Forum.

Finalement, même si la Nouvelle-Calédonie est mentionnée en dix lignes dans le communiqué final, *« le sujet n'a pas été discuté pendant la séance plénière »*, nous a déclaré le porte-parole du Forum. Paul Keating, premier ministre australien. *« L'évolution de la Nouvelle-Calédonie*, a ajouté M. Keating, *est un processus de longue haleine dans lequel le Forum n'a pas à s'ingérer. »* Toutefois, les participants ont considéré que le rééquilibrage entre les communautés du « Caillou » était encore loin d'être atteint.

Le communiqué final prend en outre acte de l'amélioration constante des relations du secrétariat du Forum avec la France, qui contribue financièrement au développement de la région à hauteur d'environ 42 millions de dollars américains, dont la moitié par le biais de dons européens.

Quant à la question nucléaire, le Forum s'est félicité des différents moratoires sur les essais – sauf pour la Chine – en précisant, en ce qui concerne la France, que, *« si la France décidait d'arrêter définitivement ses essais nucléaires, cela améliorerait de manière significative les relations avec la région »*. Le Forum lance toutefois une mise en garde à Paris au sujet d'une éventuelle reprise de ces essais. Enfin, le français a, pour la première fois, fait son apparition au Forum sur l'insistance du premier ministre francophone de Vanuatu, Maxime Carlot. Il ne s'agit toutefois pas d'une seconde langue officielle, mais simplement de facilités de traduction simultanée mises à la disposition du seul premier ministre francophone du Forum.

FLORENCE DE CHANGY

En Tunisie

Un responsable islamiste appelle à la reprise du dialogue avec le pouvoir

Dans un communiqué dont s'est fait l'écho le quotidien saoudien *el Hayat* dans son édition du mercredi 3 août, un responsable du mouvement islamiste interdit Ennahdha, résidant à Paris, M. El Azhar Abaab, reproche à sa direction de n'avoir pas su *« maintenir une politique modérée et rationnelle »* et d'avoir *« poussé le mouvement dans le cercle vicieux de l'affrontement avec le pouvoir »*, de s'être *« laissé aller à une politique suicidaire et de fuite en avant... ne procédant à aucune évaluation ni autocritique sérieuses »*.

M. Abaab invite *« le pouvoir à tourner la page et à ouvrir les portes de l'avenir à des centaines de prisonniers et d'exilés* [...] *et les dirigeants d'Ennahdha à réfléchir sérieusement »* aux conséquences *de « la poursuite d'une politique d'isolement d'intransigeance et de fait accompli »*. Il se fait l'avocat d'une *« attitude courageuse »* qui devrait aboutir à *« la démission de ceux des dirigeants qui sont responsables au premier chef de cette situation »*, à *« la dissolution du mouvement »*... et à l'ouverture d'un dialogue avec le pouvoir.

Habib Bourguiba a célébré ses quatre-vingt-onze ans. – Le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali, a envoyé 91 roses et une carte de vœux à son prédécesseur, Habib Bourguiba, qui a célébré, mercredi 3 août, ses quatre-vingt-onze ans, dans sa résidence de Monastir, à 160 km au sud de la capitale. L'ancien chef de l'Etat, qui sort rarement en public depuis sa mise à l'écart du pouvoir en 1987, a fêté son anniversaire en famille. – (AFP.)

Lors d'une escale à l'aéroport de Roissy

Un écrivain italien retenu quatre heures par la police de l'air et des frontières

Ces derniers jours, la presse italienne s'est fait l'écho de la *« séquestration »* par la police de l'air et des frontières française (PAF) de l'écrivain et journaliste bolognais Pino Cacucci et de sa compagne. Les deux ressortissants italiens ont en effet été retenus pendant quatre heures, sans motif apparent, dans les locaux de la PAF de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, vendredi 29 juillet, au cours d'une escale entre Bologne et le Mexique.

M. Cacucci avait été conduit dans un bureau de la police alors qu'il venait de présenter son passeport aux services de l'aéroport. *« Mon nom figurait dans les fichiers informatiques, pour une raison qu'on n'a pas voulu me donner »*, dit-il. Sa compagne a préféré rester avec lui. Le couple a été cloîtré dans la même pièce de 10 heures à 14 heures, *« sans pouvoir téléphoner ou boire »*. Les services de police auraient dans l'intervalle procédé à diverses vérifications et photocopié des courriers et des notes ainsi que le programme du voyage en Amérique latine du couple. Celui-ci a finalement été rendu à la liberté, *« sans aucune explication »*, et trop tard pour emprunter le vol pour le Mexique. Ce contretemps l'a contraint à renoncer au voyage et à regagner Bologne.

Des activités militantes « au grand jour »

Cette « mésaventure » pourrait s'expliquer, selon M. Cacucci, par son engagement en faveur de l'amnistie pour les terroristes italiens, notamment des Brigades rouges, exilés en France. Affirmant n'avoir jamais fait l'objet de poursuites judiciaires, tant en Italie qu'en France, il ne comprend cependant pas pourquoi ces activités militantes, qu'il mène *« au grand jour »*, ont pu lui valoir d'être fiché par des services de police français. A ce sujet, une question publique a été adressée, mercredi 3 août, au ministre de l'intérieur italien par Paolo Galetti, député écologiste.

Au ministère de l'intérieur français, on indique que la PAF a agi *« par délégation »* de la police italienne, qui lui avait adressé une « fiche de justice » concernant M. Cacucci. Cette procédure de *« mise en surveillance »*, qui concerne plus généralement le grand banditisme ou le terrorisme international, est relativement courante, dans le cadre de coopérations policières bilatérales ou par l'intermédiaire d'Interpol, indique-t-on également. La durée de rétention est de quatre heures maximum. Ce délai a semble-t-il été utilisé pour vérifier les renseignements demandés par la police italienne sur l'écrivain. Le ministère de l'intérieur déclare ignorer le motif de cette demande de renseignements.

HERVÉ MORIN

La privatisation du constructeur aéronautique brésilien EMBRAER reportée au 19 août. – La privatisation du constructeur aéronautique brésilien EMBRAER (Empresa Brasilena de Aeronautica), premier groupe d'Amérique latine dans ce secteur, a été reportée au 19 août, a annoncé mercredi 3 août un membre de la commission du programme de privatisation, Ricardo Figueiro. A l'origine de ce nouveau report, des ajustements préalables qui entraîneront une réduction de la valeur minimale attribuée à la société, à 265 millions de réales (1,58 milliard de francs) contre 295,3 millions précédemment. Les dettes actuelles d'EMBRAER s'élèvent a 248 millions de reals. M. Figueiro a indiqué que 55,4 % du capital de l'entreprise seraient mis en vente, la participation étrangère étant limitée à 40 %. – (AFP.)

